

Rapport de gestion 2012

L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
AU CŒUR DU SAVOIR



Editeur : rectorat, avril 2013

Table des matières

Message de la rectrice	5
Conseil de l'Université (CU)	6
Bilan du mandat d'objectifs 2009-2012.....	7
L'année 2012 en bref.....	9
A l'honneur	12
Le plan d'intentions 2013–2016.....	15
Le point de vue des partenaires.....	17
Sénat.....	17
Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)	17
Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN).....	18
Les Facultés	19
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH).....	19
Faculté des sciences (FS)	21
Faculté de droit (FD)	24
Faculté des sciences économiques (FSE).....	26
Faculté de théologie (FT)	29
Triangle Azur	31
Les départements et services	32
Département des services et infrastructures.....	32
<i>Technologies et systèmes d'information</i>	<i>32</i>
<i>Campus universitaire (bâtiments)</i>	<i>33</i>
<i>Bibliothèques.....</i>	<i>34</i>
<i>Immatriculation et mobilité</i>	<i>35</i>
<i>Activités sportives.....</i>	<i>35</i>
<i>Centrale d'achats et service technique de la Faculté des sciences.....</i>	<i>35</i>
Département de la promotion et des affaires académiques	36
<i>Service de promotion et développement.....</i>	<i>36</i>
<i>Université du troisième âge (U3a)</i>	<i>37</i>
<i>Dossiers délégués.....</i>	<i>37</i>
Affaires juridiques.....	39
Service de presse et communication	40
Département du secrétaire général	41
<i>Service des ressources humaines</i>	<i>43</i>
<i>Service de la comptabilité générale</i>	<i>43</i>
<i>Service des fonds de tiers</i>	<i>44</i>
<i>Service social</i>	<i>45</i>
<i>Egalité des chances</i>	<i>46</i>

Annexes	47
Statistiques concernant les étudiants	47
Titres et diplômes décernés en 2012	48
Prix académiques décernés en 2012	49
Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université	56
Effectifs des étudiants par faculté	56
Provenance des étudiants.....	57
Mobilité	58
Liste des doctorats et docteurs honoris causa	59
Tableau de nomination du corps professoral.....	64
Retraites, démissions et décès de professeurs	65
Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature	66
Tableaux financiers.....	67
Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR) y compris le domaine central (DC) et les overheads du FNS	69
Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2012	70
Membres des commissions de l'Université au 31.12.2012	71
Liste des représentations	75
Abréviations	76

Remarques liminaires

Présenté au Conseil de l'Université le 12 avril 2013, le présent rapport rassemble les contributions fournies par les différentes entités qui constituent l'Université ou sont en relation directe avec elle. Les auteurs de ces textes sont mentionnés au début de chaque chapitre.

Afin de faciliter la lecture, on a renoncé à combiner ou doubler systématiquement les formes féminines et masculines. Les formulations masculines concernent donc aussi bien les hommes que les femmes. Dans le même souci d'allègement du

texte, les désignations françaises officielles des titres de *baccalauréat universitaire (BA)* et de *maîtrise universitaire (MA)* sont indifféremment utilisées avec leurs correspondants anglais *bachelor* et *master*, qui entrent dans le vocabulaire habituel des universités et des hautes écoles.

Tout naturellement, le lecteur observera des redondances entre certains chapitres : celles-ci permettent, en évitant de fastidieux renvois, de conserver l'unité de chaque contribution.

Neuchâtel, avril 2013

Message de la rectrice

Un nouveau rectorat est officiellement entré en fonction le 1^{er} août 2012. Reconduite dans mes fonctions par le Conseil d'Etat en novembre 2011, je me suis entourée d'une vice-rectrice et de deux vice-recteurs : Mme Simona Pekarek Doehler et MM. Pascal Mahon et Kilian Stoffel. Conformément à la loi sur l'Université, nous nous sommes immédiatement attelés à l'élaboration du *Plan d'intentions 2013-2016* qui a été approuvé sans opposition par le Sénat le 3 décembre 2012 avant d'obtenir le préavis positif du Conseil de l'Université le 20 décembre 2012.

Avancer malgré les aléas financiers

Mais l'année 2012 a également été marquée par le bouclage du *Mandat d'objectifs 2009-2012* conduit par l'équipe rectorale précédente composée des vice-rectrices Claire Jaquier et Nathalie Tissot et du vice-recteur Philippe Terrier.

Le chemin parcouru est impressionnant : l'Université a consolidé sa place dans le paysage des hautes écoles en suivant la ligne fixée dans son *Plan d'intentions 2009-2012*, à savoir :

- assurer l'excellence de son enseignement et de sa recherche
- répondre aux besoins de la société actuelle et anticiper ceux de la société de demain
- amplifier son attractivité
- renforcer son identité et sa cohésion.

La plupart des objectifs répertoriés dans le *Plan d'intentions 2009-2012* ont pu être atteints, même si des ajustements ont parfois dû être apportés, notamment en fonction de la situation financière délicate de l'Etat ainsi que de l'augmentation du nombre des étudiants. Cette situation a par ailleurs permis l'accélération de la modernisation de la gestion de l'Université.

Concrètement :

- en privilégiant ses pôles d'excellence, elle a créé de nouvelles formations attractives, ce qui a eu un impact positif sur le nombre de ses étudiants et sur les subventions intercantionales (AIU) et fédérales (LAU)
- en mettant en place une politique d'incitation et de valorisation de la recherche, elle s'est positionnée dans des domaines d'expertise

innovants et a augmenté la part de ses fonds compétitifs

- en modernisant sa gestion, elle a travaillé de manière plus efficiente.

En ce qui concerne la gestion, de nombreux règlements concernant tant les fonds de tiers que les congés scientifiques ou les décharges d'enseignement ont été adoptés. C'est en 2011 que le système de contrôle interne a été reconnu conforme aux prescriptions de la norme d'audit suisse (NAS 890) par le Contrôle cantonal des finances (CCFI). Cette norme garantit à la fois un meilleur suivi de l'atteinte des objectifs stratégiques, une surveillance accrue des risques financiers et le respect de la conformité des activités de l'Université de Neuchâtel à l'ensemble des bases légales. L'année 2012 a permis de poursuivre son optimisation.

Une vision : préserver les valeurs pour miser sur l'excellence

Le *Plan d'intentions 2013-2016* s'inscrit dans la continuité de cette évolution positive. Il entend consolider les acquis et renforcer encore tant les atouts que le profil d'excellence de l'Université de Neuchâtel.

L'Université de Neuchâtel a, d'une part, toujours l'ambition d'être une université de proximité, ancrée dans son milieu et une université à dimension humaine, qui se caractérise par la qualité de sa formation de base et de son encadrement. D'autre part, par la qualité et l'originalité des formations spécifiques qu'elle offre, par l'excellence de sa recherche, ainsi que par ses partenariats et collaborations avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, elle continue de viser à être une université reconnue, attractive au-delà de sa région et compétitive dans le paysage des hautes écoles, sur le plan national et international.

Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué, par leur travail et par leur engagement, à rendre notre Université encore plus performante et plus attractive.

Martine Rahier
Rectrice

Conseil de l'Université (CU)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Dick F. Marty, président du Conseil de l'Université.

Vue générale et faits marquants

L'année 2012 a été particulièrement riche et intense en activités et mutations pour le Conseil de l'Université (CU). Après un premier semestre, que l'on peut qualifier de serein et constructif, des événements inattendus ont entaché la fin de l'année et ont nécessité la prise de mesures particulières pour faire face aux problèmes soulevés dans le fonctionnement de l'institution universitaire. En effet, le CU a pris connaissance avec surprise d'allégations dénoncées par voie de presse au sujet de dysfonctions à la Faculté des sciences économiques. C'est pourquoi il a décidé, dans sa séance du 24 octobre 2012, de procéder à une enquête interne dans le but d'établir le plus rapidement et objectivement possible les faits et le bien-fondé de ces dysfonctionnements. Les premières conclusions devraient être présentées au début 2013. Le Conseil a également exprimé sa très vive préoccupation quant aux perspectives financières de l'Université pour ces prochaines années. Le maintien de l'offre actuelle ne sera possible que si le Canton adapte sa contribution ou si d'autres ressources financières sont trouvées. La mise en œuvre des solutions envisagées pour l'assainissement de la caisse de retraite du Canton, d'autre part, mettrait l'Université dans une situation de crise grave, si des mécanismes de compensation n'étaient pas prévus. Le Conseil a ainsi sollicité une rencontre avec le Conseil d'Etat.

Rapport de gestion 2012

Sous la présidence de M. Dick Marty, le CU s'est réuni à sept reprises en 2012, soit lors de six séances ordinaires et d'une séance extraordinaire, le 20 décembre 2012, consacrée principalement à la prise de position du Conseil sur le *Plan d'intentions 2013-2016*.

Lors des six séances ordinaires et en plus de ses activités habituelles (aspects financiers, plan d'amélioration et rapport de gestion, suivi du mandat d'objectifs, adoption de plusieurs textes et règlements soumis par le rectorat), le CU, conformément aux compétences qui lui sont conférées par la loi sur l'Université, a commencé la procédure de nomination de la vice-rectrice et des vice-recteurs (art. 24, al. 2) lors de sa séance du 1^{er} février. La rectrice, Mme Martine Rahier, a proposé Mme Simona Pekarek Doehler (recherche et qualité), M. Pascal Mahon (cadre institu-

tionnel et légal) et M. Kilian Stoffel (enseignement), qui se sont présentés et ont répondu aux nombreuses questions à la satisfaction des membres du Conseil de l'Université. Nommé lors de la séance du 20 mars 2012, le nouveau rectorat est entré en fonction en date du 1^{er} août 2012. Ensuite, le CU a étudié en détail le *Plan d'intentions 2013-2016* élaboré par le rectorat et a fait part de son entière approbation au DECS. Dans ce contexte, il a souligné avec insistance sa préoccupation quant au niveau de l'engagement financier de l'Etat de Neuchâtel et à la dissolution des réserves de l'Université, comme signalé ci-dessus.

A relever que le CU a débattu sur des règlements importants, en particulier le règlement sur les signatures et celui concernant la valorisation de la recherche. Il s'est également prononcé sur le projet de révision partielle de la loi sur l'Université, sur la charte de l'UniNE et sur le rapport de revue du système de contrôle interne.

Par ailleurs, le CU a décidé de donner l'opportunité aux facultés de se présenter tour à tour. En 2012, les membres ont suivi avec intérêt les présentations des Facultés des lettres et sciences humaines, de droit et des sciences. A noter également que la séance *extra muros* du mois de mars s'est déroulée à l'*Université Pierre-Mendès France* à Grenoble selon un programme concocté par René Favier, membre du CU et de cette Université.

Finalement, le Conseil de l'Université a décidé d'instaurer un huis clos en début de chaque séance avec les membres qui ont le droit de vote. Le but est de permettre à chacun de discuter de questions davantage internes à l'Université. Cette volonté d'avoir un espace de discussion libre et informel n'est pas une marque de défiance à l'égard du rectorat mais bien une opportunité d'échanges de points de vue et de bonnes pratiques pour mener à bien les tâches qui incombent au Conseil de l'Université.

Suite à deux démissions, le Conseil a accueilli Mme Nicola Thibaudeau, CEO de *MPS Micro Precision Systems* à Bienne, et M. Jean-Pierre Mutabazi-Karamage, représentant de la Fédération des étudiants neuchâtelois, (en remplacement de MM. André Haemmerli et Matthieu Lavoyer). Par ailleurs, M. Félix Moser, vice-doyen de la Faculté de théologie, remplace Mme Lytta Basset nouvelle doyenne.

Remarques conclusives

Pour conclure, le CU mettra tout en œuvre pour que l'Université de Neuchâtel puisse atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans le cadre du *Plan*

d'intentions 2013-2016, poursuivre son développement régulier et continuer à offrir des prestations de qualité, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

Le Président du Conseil de l'Université adresse à tous ses membres ses sincères remerciements pour leur précieuse collaboration et leur travail dans les différentes commissions, ainsi qu'à toutes les personnes conviées à titre consultatif qui ont contribué au bon déroulement des séances et au suivi de la bonne marche des affaires de notre Université.

Membres du CU 2012 au 31.12.2012

Dick F. Marty, Didier Berberat, Pierre-Alain Cattin, Mario El-Khoury, René Favier, Christine Gaillard, Frédéric Geissbühler, Nicola Thibaudeau, Denis Monard, Martine Walzer Palomo, David Hodel, Jean-Pierre Mutabazi-Karamage, Grégoire Oguey, Anne-Nelly Perret-Clermont, Felix Moser, Florence Guillaume, Peter Kropf, Gerald Reiner, Patrick Vincent, Jacques-André Maire, Martine Rahier, Simona Pekarek Doehler, Pascal Mahon, Kilian Stoffel, Philippe Jeanneret.

Secrétariat : Françoise Voillat.

Bilan du mandat d'objectifs 2009-2012

Les objectifs académiques

Mandat 1 – Redéploiement des facultés (M1)

« L'Université de Neuchâtel poursuit le développement de ses facultés en s'appuyant sur les 34 projets portés par les facultés et en les articulant dans une vision d'ensemble. Les prévisions en termes d'évolution des ressources humaines par faculté seront respectées de même que la planification financière globale. »

Les objectifs ont été financés à 60% environ par le budget Etat ; toutefois, grâce à des financements externes, la réalisation du redéploiement des facultés peut être considérée, dans une large mesure, comme ayant atteint les objectifs fixés ; compte tenu de l'évolution de l'environnement, quelques écarts existent cependant par rapport au plan initial.

Les acquis académiques sont donc importants ; en particulier les domaines suivants ont été développés et renforcés (nouveaux professeurs) :

- géothermie (1)
- biologie du sol (1)
- droit des migrations (1)
- droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (2)
- géographie politique (1)
- logopédie (1)
- sciences de la communication (1)
- sciences de l'éducation (1).

Mandat 2 – Evaluation de la qualité (M2)

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude sur la définition d'indicateurs aptes à évaluer la qualité des prestations fournies, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. L'étude portera également sur les outils à développer afin de vérifier leur pertinence et d'en assurer le suivi. »

Des outils de suivi de la qualité académique ont été mis en place et sont désormais bien utilisés. L'objectif est atteint mais des efforts continus doivent être faits pour l'amélioration du taux d'encadrement. En 2010 le rectorat a libéré 2 millions de francs et fin 2011 il a libéré 1.6 million de francs supplémentaires à cet effet. Avec la mise en œuvre de la LEHE, prévue à l'horizon 2016, ces indicateurs seront d'autant plus importants.

Les principaux temps forts concernant le développement de la qualité sont résumés ci-après.

Novembre 2008

Ouverture du site Qualité : www.unine.ch/qualite.

Février 2009

Première réunion de la Commission Qualis.

Novembre 2009

Lancement de l'évaluation des cours en ligne.

Avril 2010

Elaboration de la première Directive concernant la répartition de l'overhead du Fonds national.

Août 2010

Ouverture de la nouvelle plateforme Descriptifs des cours : www.unine.ch/descriptifs.

Mars 2011

Ouverture du site Développement durable : <http://www2.unine.ch/unine/dd>.

Mars 2012

Ouverture à la communauté du portail Publications et Recherches :

<https://publications.unine.ch>.

Le prochain audit institutionnel de l'Université par l'OAQ aura lieu en 2013.

Mandat 3 – Incitation à la recherche (M3)

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de mettre en place un système d'incitation à la recherche fondamentale. »

La politique de gestion des overheads du FNS mise en place porte clairement ses fruits. Par ailleurs un règlement sur les fonds de tiers a été mis en œuvre et des améliorations ont été apportées au règlement sur les congés scientifiques des professeurs.

En 2011, le budget consolidé de l'Université s'élevait à environ 132.5 millions de francs ; il était constitué de la manière suivante : environ 65% du budget provenait de deniers publics (35% par le Canton de Neuchâtel et 30% par la Confédération) et 35% de fonds privés (28% reposaient sur des projets de recherche FNS, CTI, UE, et autres sources alors que 7% provenaient de l'écologie).

L'objectif est atteint et le système d'incitation mis en place a porté ses fruits. L'effort doit toutefois être poursuivi.

Mandat 4 – Incitation à la valorisation de la recherche (M4)

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de mettre en place un système d'incitation à la valorisation de la recherche. »

Le bureau de transfert de savoir et de technologie (TST) joue clairement son rôle de facilitateur. Par ailleurs, un règlement sur la valorisation de la recherche a été mis en œuvre. Le cadre juridique des projets a ainsi été amélioré, principalement l'aide en matière de signature de contrats avec des partenaires externes.

En ce qui concerne la valorisation de la recherche, une centaine de contrats ont été traités au cours de l'année 2011, dont près de la moitié ont été signés, pour un montant de plus de 4.5 millions de francs.

Compte tenu de la mise en place du bureau de la recherche, l'objectif est atteint.

Mandat 5 – Accroissement de l'attractivité (M5)

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son attractivité. »

Avec l'accroissement constant du nombre des étudiants et des diplômes délivrés, malgré 9 chaires libérées, l'attractivité de l'Université est évidente. A noter que cet élément est également important pour les nouveaux professeurs recrutés.

Ainsi, le renforcement du fonctionnement en réseau s'est intensifié à tous les niveaux.

■ Au sein des facultés : Centres thématiques en Faculté de droit (droit de l'innovation, droit du travail, droit de la santé), Maisons en Faculté des lettres et sciences humaines (Maison d'analyse des processus sociaux, Maison des littératures), Biologie des plantes et interactions du vivant en Faculté des sciences ; engagement de deux boursiers ERC (Conseil européen de la recherche) à la Faculté des sciences.

■ Entre facultés : Centre de droit des migrations (FD et FLSH), Centre en urbanisme et aménagement du territoire (FD et FLSH), Biologie et ethnologie (FS et FLSH).

■ Entre universités : master en biogéosciences (Triangle Azur), Centre de droit des migrations et master en informatique (BENEFRI), masters bilingues en droit et en histoire (UniNE – UNI-LU).

■ Au niveau international : Ecole du Louvre, King's College, Columbia University.

Deux professeurs titulaires d'une bourse ERC (European Research Council) ont été engagés.

Au-delà de son attrait croissant, le succès de l'Université se mesure également à l'aune économique. En proposant des filières d'études et des thématiques de recherche qui répondent aux questionnements de notre temps, notre alma mater a réussi sa mue : la nouvelle structure porte ses fruits et profite clairement au canton. Ainsi, en 2009, l'Université a généré 33.5 millions de francs en faveur du canton, soit 194 francs par habitant (selon une réactualisation de l'étude d'impact économique réalisée à la demande du rectorat par la société Eco'diagnostic à Genève).

L'objectif est atteint.

Mandat 6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion (M6)

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son identité et sa cohésion. »

Le processus de réalisation d'un campus universitaire, avec identification de chaque faculté sur un site principal par un bâtiment emblématique, a beaucoup progressé grâce notamment aux restructurations de la Faculté des sciences ainsi qu'à la rénovation du bâtiment principal ; la rationalisation de l'utilisation des espaces a ainsi permis de diminuer sensiblement les surfaces louées à des tiers et par conséquent les coûts induits.

Cependant, compte tenu notamment de l'augmentation du nombre des étudiants, la situation n'est toujours pas adéquate notamment pour la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) et la Faculté des sciences économiques (FSE) et le processus devra être poursuivi.

Au vu de la situation, on peut considérer l'objectif comme atteint.

Les objectifs opérationnels

Mandat 7 – Nomination du corps professoral (M7)

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures nécessaires permettant la nomination du corps professoral par le rectorat. »

Cet objectif est en cours de discussion avec le département ; pour entrer en vigueur, il nécessitera l'adaptation de la LU prévue pour l'été 2013.

Au niveau interne, l'objectif est atteint.

Mandat 8 – Enveloppe financière quadriennale (M8)

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude de faisabilité sur l'introduction d'une enveloppe financière quadriennale en relation avec l'objectif du Conseil d'Etat d'améliorer l'efficacité de la gestion des entités gérées par mandats d'objectifs. »

Cet objectif est en cours de discussion avec le département ; pour entrer en vigueur, il nécessitera l'adaptation de la LU prévue pour l'été 2013.

Au niveau interne, l'objectif est atteint.

Mandat 9 – Collaboration avec la BPUN (M9)

« Le Conseil d'Etat demande à l'Université de Neuchâtel d'intensifier sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). »

L'Université a intensifié sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). Dans ce contexte elle participe activement aux travaux visant à la mise en place d'une éventuelle structure cantonale.

L'objectif est atteint.

L'année 2012 en bref

Janvier Inauguration du Centre de sciences cognitives

Comprendre la nature de l'esprit humain, c'est le nouveau défi relevé par l'Université de Neuchâtel qui a inauguré son *Centre de sciences cognitives*. Pour marquer cet événement, une conférence publique a réuni des scientifiques d'horizons aussi divers que la psychologie, la linguistique, la philosophie ou la biologie pour décrypter le fonctionnement de l'esprit humain. A relever, notamment, la présence du philosophe Daniel Dennet et du linguiste Frederick Newmeyer.

Droit : des outils pour servir les praticiens et le grand public

La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel met à disposition de la population un nouvel outil. tribunauxcivils.ch fournit une cartographie détaillée de tous les tribunaux civils compétents de Suisse. Auparavant, deux sites similaires avaient vu le jour : droitmatrimonial.ch et bail.ch. Ces services offerts par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel aident les praticiens à rester à jour avec l'actualité. A l'origine de cette volonté de servir la communauté publique : le succès de la [newsletter en droit du bail](#) lancée il y a juste un an et un site consacré à ce thème.

Février Lancement de la recherche qualitative IC-You

Savoir communiquer constitue un atout majeur d'intégration sociale, notamment pour les jeunes qui passent de l'école à la vie professionnelle. Mais quelles sont les compétences (implicites ou explicites) que l'on attend d'eux et comment leur ont-elles été transmises ? C'est l'objet d'une recherche qualitative intitulée *IC-you*, soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et pilotée par l'Université de Neuchâtel, qui a été lancée en Suisse romande. Une étude qui devrait permettre la mise en place d'une politique sociale et éducative mieux ciblée.

Mars Signature d'une convention entre l'UniNE et le Canton du Jura

La République et Canton du Jura et l'UniNE ont choisi d'intensifier leur collaboration et d'établir des liens institutionnels plus visibles. Il s'agit à la fois de faire bénéficier le système de formation jurassien des compétences et des réseaux de l'Université de Neuchâtel et d'initier des projets de collaboration, notamment en matière de travaux de recherche, de prestations de service, de ressources et réseaux scientifiques, de formation continue des enseignants et de ressources en ligne.

Avril 1.8 million de francs pour développer un « laser » ultra-précis

Bénéficiaire d'un subside de l'ERC (*European Research Council*), le nouveau directeur du Laboratoire temps-fréquence de l'Université de Neuchâtel, le professeur Thomas Südmeyer, a démarré un projet de recherche en vue de réaliser une nouvelle source de lumière semblable à un laser. Basé sur l'émission de flashes ultra-brefs de l'ordre de la femtoseconde, soit du milliardième de milliardième de seconde, ce type de rayon permettra de sonder une partie du spectre des ondes électromagnétiques peu explorée jusqu'ici, l'ultra-violet extrême. Les perspectives d'application sont vastes. Elles vont de l'imagerie jusqu'à la réalisation d'horloges ultra-précises, en passant par l'analyse de propriétés thermiques, acoustiques et magnétiques des nanostructures.

Mai Trois expositions autour de Rousseau botaniste

Le Jardin botanique, le Muséum d'histoire naturelle et l'Université de Neuchâtel ont associé leurs forces et leurs ressources pour réaliser une triple exposition qui a pour ambition de mettre en lumière les activités botaniques de Rousseau pendant son séjour neuchâtelois, et de faire découvrir sa philosophie de la nature, qui annonce les préoccupations environnementales contemporaines. Un thème, deux sites, trois expositions. Il n'en faut pas moins pour dire toute l'importance de la botanique dans la pensée de Rousseau (1712-1778), à l'occasion du tricentenaire de sa naissance. Et pour rappeler que c'est à Neuchâtel, pendant son séjour dans la région entre 1762 et 1765, que Rousseau s'initia à l'étude du règne végétal.

Doubs : poissons attaqués par un agent pathogène hautement virulent

L'agent pathogène à l'origine de l'importante mycose qui frappe les populations piscicoles du Doubs, de la Loue et de la Sorne provient d'une souche unique. Il est probablement parvenu dans les eaux par le biais d'activités humaines. Telles sont les conclusions de l'Université de Neuchâtel chargée par l'Office fédéral de l'environnement OFEV d'analyser l'organisme.

Juin L'Université de Neuchâtel signe une convention avec le Club 44 de La Chaux-de-Fonds

Volontiers appelé « l'Université du Haut », le Club 44 est un acteur majeur de la vie culturelle du canton et les contacts avec l'Université de Neuchâtel ont toujours été nombreux. Ainsi, plusieurs intervenants prestigieux invités dans l'une des institutions se sont rendus ensuite dans l'autre pour y donner une conférence ou participer à un débat. C'est pour officialiser, pérenniser et intensifier ces échanges qu'une convention a été signée.

FSE : accréditation CFA pour le Master en finance

Le *Master in Finance, Financial Analysis* a obtenu l'accréditation du *Chartered Financial Analysis Institute (CFA)*. Le *CFA Institute* est une association mondiale, regroupant des professionnels de l'investissement de plus de 100 pays et l'accréditation CFA est une des qualifications la plus reconnue et respectée dans le monde.

Août 1.8 million de francs pour explorer les origines du langage

L'*European Research Council (ERC)* a attribué 1.8 million de francs au primatologue Klaus Zuberbühler, professeur au Laboratoire de cognition comparée de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel. Cette manne sera utilisée pour poursuivre durant cinq ans ses recherches sur les moyens de communication des grands singes en milieu sauvage afin de mieux comprendre la manière dont a évolué le langage des primates – y compris celui des êtres humains.

« Mariages forcés » : une étude de la MAPS analyse les causes et propose des remèdes

En Suisse, ces deux dernières années, on peut estimer à près de 1400 le nombre de personnes ayant subi des pressions de leur entourage, soit pour se marier, pour rompre une relation amoureuse, ou encore pour renoncer à un divorce. C'est ce qui ressort d'une étude commandée à deux chercheuses de l'Université de Neuchâtel – Prof. Dre Janine Dahinden et Dre Anna Neubauer – par l'Office fédéral des migrations (ODM) et qui a été dévoilée ce matin par la Conseillère fédérale Mme Simonetta Sommaruga, cheffe du Département fédéral de justice et police. Cette étude analyse les causes de ces situations de contrainte et préconise, pour y remédier, de cesser de développer des mesures distinctes, spécifiques pour les migrants, mais plutôt de traiter cette problématique comme une forme de violence domestique – problématique bien connue en Suisse aussi.

Plus de 250 spécialistes du romantisme venus du monde entier à l'UniNE

Quelque 250 spécialistes venus de 18 pays ont participé au 20^e congrès annuel de la [NASSR](#) (*North American Society for Study of Romanticism*) organisé par la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel du 15 au 19 août 2012 en marge des festivités du tricentenaire de la naissance de Rousseau. Plus de 200 interventions étaient au programme de ces cinq jours, dont celle, très attendue, du Prof. Robert Darnton, directeur de la Harvard Library – et par ailleurs docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel – qui est un historien spécialiste des Lumières et un passionné de la publication électronique.

Septembre *Re-membering the body* : un colloque consacré aux usages sociaux du corps et à leur mise en mémoire

Le colloque international intitulé *Re-membering the Body*, co-organisé par l'Institut d'ethnologie de l'UniNE et le Musée d'ethnographie de la Ville de Neuchâtel avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) s'est déroulé au Musée d'ethnographie. En envisageant implicitement le corps des individus comme un espace où se matérialisent et se déploient l'immatériel et la diversité culturelle, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO fait en effet du corps un témoin de l'authenticité des pratiques sociales et un enjeu dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. Durant trois jours, des scientifiques ont cherché à comprendre comment différents groupes sociaux vivent leur corps et s'en servent comme support de mémoire et de valorisation au quotidien.

Exposition et livre « Neuchâtel Xamax : 100 ans d'histoire et de passions »

Une exposition invite le public à la découverte de l'histoire de Neuchâtel Xamax au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Le projet est le fruit d'une étroite et fructueuse collaboration entre l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et le département historique du Musée d'art et d'histoire. Réunissant de nombreux objets et images provenant notamment de la collection privée de Gilbert Facchinetti, l'exposition offre un regard novateur sur une aventure footballistique d'importance internationale. Un ouvrage portant le même titre sort de presse à cette occasion aux éditions Alphil.

Octobre Une formation continue pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les entreprises

L'Institut de sociologie lance un CAS (*Certificate of Advanced Studies*) qui vise à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les entreprises, une première en Suisse romande. Car malgré l'inscription dans la loi de l'égalité de traitement, cette notion reste peu visible dans la pratique quotidienne. Pourtant, une gestion des ressources humaines (RH) plus respectueuse de l'égalité est un bénéfice non seulement pour les femmes, mais également pour les hommes et les entreprises elles-mêmes, d'autant plus que l'inégalité génère des coûts conséquents.

Un projet européen de gestion de données du web (projet LEADS*) coordonné par l'UniNE

L'Institut d'informatique de l'Université de Neuchâtel (IIUN) coordonne depuis début octobre un nouveau projet de recherche européen consacré à la gestion de grandes quantités de données du web à l'intention des petites et moyennes entreprises. Maître-assistant à l'IIUN au sein de l'équipe du Prof. Pascal Felber, Etienne Rivière assure la coordination du projet LEADS*, regroupant quatre universités et trois entreprises réparties sur 5 pays. Le projet est doté d'un budget total de 4.25 millions d'euros pour une durée de trois ans. La subvention européenne revenant à l'IIUN s'élève à 900'000 francs.

Formation des cadres de l'armée

La Faculté des sciences économiques a signé une lettre d'intention avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports concernant une formation supérieure des cadres de l'armée (sous forme de formation continue).

Novembre L'Université de Neuchâtel à la pointe des systèmes optiques ultra-rapides

Le professeur de physique de l'Université de Neuchâtel (UniNE) Thomas Südmeyer a obtenu 700'000 francs pour équiper son laboratoire d'un appareil destiné à fabriquer des miroirs particulièrement précis pour des systèmes optiques ultra-rapides. Financé par le Fonds national de la recherche suisse, cet équipement sera fonctionnel d'ici mars 2013. Il sera également utilisé par d'autres groupes de recherche de la région neuchâteloise, comme le CSEM et l'Institut de microtechnique IMT-EPFL, ainsi que des laboratoires de l'EPF de Zurich. De quoi faire de Neuchâtel un centre suisse de recherche en métrologie optique et photonique intégrée, l'étape prochaine de miniaturisation en microtechnique.

FSE : création de la liste d'honneur du doyen en bachelor en sciences économiques, le Centre d'excellence.

Sur la base de ce programme, il a été possible, d'une part, d'enrichir la coopération entre l'Université et l'industrie locale et nationale et d'autre part, de motiver les étudiants les plus talentueux à faire leurs études à Neuchâtel.

La bande dessinée à l'Université ?!

Pour la deuxième édition du Cycle *La bande dessinée à l'Université ?!* l'Institut d'histoire, en partenariat avec l'éditeur Dargaud, reçoit le scénariste Yves Sente et le dessinateur André Juillard, les nouveaux auteurs des aventures de Blake et Mortimer, célèbre série de bande dessinée créée par Edgar P. Jacobs. Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel s'est associé à l'événement et présente une exposition intitulée *Les fantômes des collections* s'inspirant de l'intrigue de l'album, qui se déroule en partie dans le célèbre Ashmolean Museum d'Oxford.

A l'honneur

Janvier Ellen Hertz à l'Université de Hong Kong

Professeure et directrice de l'Institut d'ethnologie, Ellen Hertz a été nommée membre du Comité exécutif de l'Institut des lettres et sciences humaines de l'Université de Hong Kong. L'Institut a pour mission de promouvoir des travaux innovant dans le domaine des lettres et sciences humaines.

Bertrand Robert à l'ENAS

Directeur du service des sports de l'UniNE, Bertrand Robert a été nommé membre du comité exécutif de l'European Network of Academic Sports Services et secrétaire général dudit comité. L'ENAS est un réseau européen des services des sports universitaires qui vise à favoriser le développement du *sport pour tous* dans l'enseignement supérieur.

Février Etienne Piguet vice-président de la CFM

Directeur de l'Institut de géographie, Etienne Piguet a été nommé vice-président de la Commission fédérale pour les questions de migration. La CFM est une commission extraparlamentaire qui conseille le Conseil fédéral et l'Administration sur les questions de migration.

Meilleure présentation pour les étudiants du Master en finance

Quatre étudiants du Master en finance, Christian Götz, Fabio Merlo, Morgan Pauwels et Ismaël Renggli ont participé à la finale suisse du *CFA Institute Research Challenge*, à Zurich. Ils terminent à la 1^{re} place pour la *Meilleure Présentation* – devant les universités de Zurich et St-Gall – et à la 3^e place pour le *Meilleur Rapport*.

Prix du meilleur article pour une équipe de chercheurs de l'Institut d'informatique

Pascal Felber, Etienne Riviere et Valerio Schiavoni de l'Université de Neuchâtel ainsi que Rui Oliveira et Miguel Matos de l'Université de Minho au Portugal, ont obtenu le prix du meilleur article décerné par le comité de programme *IPDPS 2012* pour l'article intitulé *Combining Efficiency and Reliability in Epidemic Data Dissemination*.

Avril Plaidoiries : la Faculté de droit brille au Concours international René Cassin

L'équipe de la Faculté de droit composée de Marie Khammas, Diofima Delèze et de Jonathan Thévoz a brillé lors du *Concours René Cassin*, un concours international en matière de droits de l'homme qui oppose la plupart des meilleures Universités européennes. Elle s'est classée 3^e derrière les prestigieuses universités de Lyon-Saint-Etienne et de Paris I Sorbonne. Jonathan Thévoz, quant à lui, a décroché le prix spécial de l'éloquence récompensant le meilleur plaideur.

Mai Le FIFA Master classé meilleur programme européen en management du sport

Le Centre international d'étude du sport (CIES) et son *FIFA Master (International MA in Management, Law and Humanities of Sport)* a été classé meilleur programme de Master en management du sport d'Europe par le magazine *SportBusiness International* dans le numéro de mai 2012.

Hugo Mercier à la une du New Scientist

Le travail d'un post-doctorant du Centre de sciences cognitives, Hugo Mercier, *The argumentative ape: Why we're wired to persuade* a fait la première page du *New Scientist*.

Volleyball : 2^e aux championnats suisses féminins

L'équipe de l'UniNE se classe deuxième lors des championnats suisses féminins de volleyball organisés par le SUN.

Juin Etienne Piguet distingué par Bilan

Dans son palmarès des 300 personnalités les plus influentes de Suisse, Bilan distingue le directeur de l'Institut de géographie : « De l'Aargauer Zeitung au Temps, Etienne Piguet est partout. Qu'il soit question d'asile, d'intégration, de financement des assurances sociales ou de libre circulation des personnes, les médias sollicitent le directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel. A 45 ans, il a été cité 193 fois par la presse écrite, selon la base de données SMD. Vice-président de la Commission fédérale des migrations, il répète que la Suisse est un grand pays d'immigration et qu'elle devrait en être fière. Il est notamment l'auteur d'un ouvrage de référence, l'immigration en Suisse. Ces dernières années, il s'est intéressé aux réfugiés climatiques, réalisant des travaux pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Sur un thème dominé par l'Union du centre, il tente d'insuffler un peu de rationalité en démontant les idées reçues. »

Août Etienne Piguet président de la commission de géographie de l'UGI

L'Assemblée générale de l'*Union géographique internationale / International Geographical Union (UGI/IGU)* tenue le 29 août à Cologne dans le cadre de l'*International Geographical Congress 2012* a élu le Prof. Etienne Piguet à la présidence de la Commission de géographie de la population de l'UGI pour la période 2012-2016.

Septembre Martine Rahier présidente de swissuniversities

Les hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques de Suisse, ont fondé *swissuniversities*. Cette association annonce la réunion des trois conférences de recteurs actuelles dans une seule conférence, conformément à la nouvelle *Loi sur l'encouragement des hautes écoles et sur la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE)* qui devrait entrer en vigueur en 2015. Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel, a été nommée présidente de cette nouvelle association.

Francesco Garufo lauréat du Prix Gaïa 2012

Chargé d'enseignement et collaborateur scientifique auprès de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, Francesco Garufo est lauréat du *Prix Gaïa 2012* dans la catégorie Histoire-Recherches pour ses travaux en histoire sociale et économique, et principalement pour sa mise en évidence de l'importance de la main-d'œuvre étrangère en horlogerie.

Marianne Schmid Mast et Gaëtan Cousin lauréats du Prix IHAMB

Gaëtan Cousin, assistant-doctorant à l'Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO) à l'Université de Neuchâtel, Marianne Schmid Mast, professeure dans ce même Institut, et la doctoresse Nicole Jaunin-Stalder de la Policlinique médicale universitaire (PMU) de Lausanne, ont reçu le premier prix de la recherche 2012 de Sandoz (*Prix IHAMB*) pour leur étude « Quand l'expression d'incertitudes par le médecin a un impact négatif sur la satisfaction des patients : une étude genre ».

Octobre Marc-Antoine Kaeser sacré Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Professeur à la chaire d'archéologie historique de l'Université de Neuchâtel et directeur du Laténium, Marc-Antoine Kaeser a reçu des mains de l'Ambassadeur de France en Suisse les insignes de *Chevalier de l'Ordre National du Mérite* en récompense de son travail en lien notamment avec le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA) à Paris.

Marie-José Béguelin nommée membre de l'Academia Europaea

Nouvel honneur pour Marie-José Béguelin. Après avoir été promue au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques et élue à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, la professeure de linguistique française a été nommée membre de l'Academia Europaea.

Novembre Claire Jaquier lauréate de la Fondation UBS pour la culture

A l'occasion de son 50^e anniversaire, la Fondation UBS pour la culture a attribué sept Prix du jubilé. Claire Jaquier, professeure à l'Institut de littérature française a été récompensée pour ses recherches sur l'histoire de la littérature et de la culture en Suisse.

Prix Fritz Kunz à Sabrina Bulgheroni et à Arnaud Besson

Le Prix Kunz récompense chaque année le meilleur mémoire de master en histoire soutenu à l'Université de Neuchâtel. Ce prix académique décerné par la Société d'histoire est attribué cette année à deux lauréats ayant réalisé des travaux remarquables apportant des regards inédits sur l'histoire du canton de Neuchâtel : Sabrina Bulgheroni pour son travail intitulé *Une neuchâteloise à Mi lan (1947-1969), le quotidien de la microsociété familiale de Denise de Montmollin* et Arnaud Besson pour son mémoire intitulé *Le Moyen Age mythique des neuchâtelois: la chronique des chanoines et autres textes apocryphes*.

Prix Auguste Bachelin à Laure Chappuis

La SHAN a remis à Laure Chappuis, professeure associée à la Chaire de philologie classique et histoire ancienne le Prix Bachelin 2012 de littérature pour *L'enfant papillon*, le premier livre de l'auteure chaux-de-fonnière publié aux éditions *D'autre part* en 2009.

Décembre Louis de Saussure à l'USIAS

Professeur à l'Institut des sciences du langage et de la communication, Louis de Saussure a été nommé au Conseil scientifique externe du nouvel Institut d'études avancées de l'Université de Strasbourg. L'USIAS est avant tout un collège de chercheurs reconnus internationalement dans leur discipline, qui gèrent collectivement une structure interdisciplinaire. Son objectif est de soutenir des projets de recherche innovants.

Stéphane Walker champion suisse de patinage

Etudiant en sciences économiques, Stéphane Walker a été sacré champion suisse de patinage. Médaillé de bronze en 2010 et d'argent en 2011, Stéphane Walker a cette fois conquis l'or.

L'UniNE et la FLSH en force au FNS

Avec Ola Söderström nommé représentant de l'ethnologie et de la géographie en Division I, Ellen Hertz membre externe de la division interdisciplinaire (FA-ID) pour évaluer des projets Sinergia et Laurent Tissot qui reprend la présidence de cette division FA-ID, l'Université de Neuchâtel assoit sa présence au Fonds national de la recherche scientifique (FNS).

Le plan d'intentions 2013–2016

« Si vous stoppez la continuité de votre métamorphose, viendra un jour où vous serez perdu »
(Olivier Lockert)

Si le *Plan d'intentions 2009-2012* était marqué par de profonds changements structurels permettant des redéploiements de moyens financiers, l'Université de Neuchâtel entend, durant la période 2013–2016, consolider les changements intervenus, continuer à innover et à séduire par ses qualités propres, affirmer sa position d'excellence dans l'enseignement, la recherche et la gouvernance. Mais elle doit aussi tabler sur un budget constant, étant donné la situation financière du Canton.

En se fondant sur quatre valeurs cardinales – qualité de l'enseignement, promotion de la relève et de la recherche, perfectionnement de la gouvernance et développement durable –, en étant guidée par un principe de quête de l'excellence, en s'inscrivant dans la volonté d'accroître sa visibilité et de réaffirmer sa position stratégique, l'Université de Neuchâtel a sélectionné un certain nombre de projets porteurs, constitués ou en émergence, qu'elle souhaite mettre en évidence comme autant de facteurs identitaires forts : les pôles d'excellence.

Pour la période 2013-2016, le rectorat a en effet retenu, sur proposition et avec l'aide des facultés, **sept « pôles d'excellence » et deux « domaines en émergence »** comme autant de priorités dans ses objectifs académiques. Il s'agit de domaines ou de champs thématiques dans lesquels l'Université de Neuchâtel peut se prévaloir de posséder un faisceau de compétences fortes, aptes à fonctionner en synergie, et qui la rendent reconnaissable et reconnue aux yeux de la communauté scientifique comme d'un public plus large. Ces pôles, qui se fondent en grande partie sur la consolidation de l'offre de formation et de projets de recherche déjà existants, n'exigent pas ou peu d'investissements additionnels. Ils contribuent à la renommée de l'Université aux niveaux national et international : droit de la santé, hydrogéologie et géothermie, temps/fréquence et métrologie optique, écologie chimique, migrations et mobilité, sciences cognitives, interactions sociales. Plusieurs projets y sont associés, comme la création d'un *master en droit comparé de la santé* (en partenariat avec l'Université de Paris V Descartes et le King's College de Londres) ou d'un *master interdisciplinaire en sciences cognitives* réunissant trois facultés de l'Université. En outre, deux « domaines en émergence » sont encouragés, à savoir la propriété intellectuelle et le trai-

tement des grandes masses de données (« big data »).

■ A l'accent mis sur les pôles s'ajoutent des priorités dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la gouvernance. Concernant **l'enseignement** en particulier, le rectorat souhaite notamment : renforcer la pédagogie universitaire (par exemple en introduisant un guide de l'enseignant et en mesurant les acquis de la formation) ; étendre ses prestations dans le suivi et l'encadrement des étudiants (systèmes de tutorat et de feedback) ; encourager la transversalité des études, en introduisant davantage de cours en anglais, en aidant les étudiants dans les langues et la rédaction ou en augmentant la mobilité estudiantine avec la création de nouveaux accords de coopération ou d'échange. Par ailleurs, l'Université souhaite encore intensifier ses liens avec la Cité en offrant une formation en adéquation avec les attentes du monde professionnel, que complète le récent *Centre d'e-carrière* permettant des prises de contact avec de potentiels employeurs. Elle le fait aussi par l'organisation d'événements (conférences, débats, colloques, journées portes ouvertes, expositions et forums), par la formation continue, par l'Université du 3^e âge et par de futurs « Dialogues Cité-Université » permettant des échanges avec des spécialistes de la Cité.

■ En ce qui concerne la **recherche**, l'Université de Neuchâtel a développé une stratégie de niche dans le but d'affirmer l'excellence, la productivité et la créativité scientifiques, d'augmenter l'attractivité pour les chercheuses et chercheurs ainsi que de renforcer son identité et sa visibilité. Cette stratégie est payante : aujourd'hui, pas moins de 28% de son budget passe par des fonds de tiers. Plusieurs signaux soulignent le dynamisme et l'attractivité de l'Université : une très bonne collaboration internationale offrant un bon réseau d'échanges avec des universités de pointe ; de nombreux doctorants et post-doctorants bénéficiant d'un très bon taux d'encadrement pour mieux se profiler sur le plan de la relève. Mais, dans ce domaine hautement concurrentiel, l'Université doit encourager la productivité et la visibilité de la recherche : le manque de postes au niveau intermédiaire (maîtres-assistants, directeurs de recherche) est flagrant et crée une discontinuité entre les chercheurs et chercheuses débutants et les professeurs ordinaires, préjudiciable tant à la re-

lève qu'à la recherche. En outre, la haute technicité des appels d'offres nationaux et internationaux demande des compétences de plus en plus pointues en termes de gestion administrative. En ce sens, l'Université souhaite optimiser les infrastructures de soutien en créant un bureau pour la recherche, améliorer les conditions-cadres, par exemple par une flexibilisation des cahiers des charges, mais aussi par le soutien de l'encadrement des doctorants via des programmes doctoraux, soutenir la relève académique en mettant au concours davantage de postes de niveau intermédiaire et en offrant de nouvelles perspectives à la relève avancée. Du côté de la visibilité de la recherche, le rectorat ambitionne de mettre en place un système fin de monitoring des activités de ce type dans la ligne des critères de qualité définis par l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ), mais aussi de consolider les domaines d'excellence en profitant de leur visibilité externe et d'encourager les partenariats avec le tissu économique et social de la région.

- Sur le plan de la **gouvernance**, l'Université de Neuchâtel va adopter deux importantes nouveautés résultant de la mise en œuvre du *Plan d'intentions 2009-2012*, à savoir la nomination des professeurs par le rectorat et l'introduction du principe de l'enveloppe financière quadriennale. De plus, le développement ou le perfectionnement des structures et services de

l'Université sont encouragés. Il s'agit par exemple de renforcer la démarche qualité (au moyen de la *Commission Qualis* ou de l'enrichissement du portail « publications et recherches » par exemple), d'optimiser le système de contrôle interne (SCI), instrument de gouvernance essentiel reconnu comme tel par le Contrôle cantonal des finances, ou encore de renforcer la logistique et les infrastructures. À ce titre, la hausse continue des étudiants conduit à un problème récurrent de manque de locaux qui nécessite la construction d'un nouveau bâtiment aux Jeunes-Rives. Sur le plan informatique, il s'agit de s'adapter à un secteur qui progresse rapidement : offres sur des appareils mobiles, cloud computing, usage important de la bande passante. En outre, la recherche de la qualité passe aussi par l'amélioration des services et des conditions de travail. Pour ce faire, le rectorat souhaite offrir un environnement motivant, que ce soit pour les collaborateurs (adaptation des outils informatiques pour une meilleure efficacité, processus de suivi des nouveaux collaborateurs par exemple) ou pour les étudiants (adaptation des locaux des bibliothèques, création d'un centre sportif, proposition d'un espace multifonctions dans certains bâtiments...). Enfin, le développement durable sera encouragé, notamment par la sensibilisation de la communauté universitaire aux enjeux de la durabilité et l'affirmation de l'exemplarité de l'Université en ce domaine.



Le point de vue des partenaires

Sénat

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Alain Valette, président du Sénat.

Le Sénat s'est rassemblé à 4 reprises durant l'année 2012.

Séance du 13 mars 2012

- Examen des propositions de nomination aux postes de vice-recteurs (présentation de l'équipe par Mme la Rectrice, présentation individuelle de Mme Simona Pekarek Doeher, MM. Kilian Stoffel et Pascal Mahon).

Séance du 7 juin 2012

- Election du Prof. Alain Valette comme président du Sénat, en remplacement du Prof. François Hainard en fin de mandat.
- Nomination des professeurs honoraires (Mme Irène Andres-Suarez, FLSH, professeure ordinaire de langues et littératures hispaniques ; M. Denis Miéville, FLSH, professeur ordinaire de logique ; M. Olivier Besson, FS, professeur ordinaire de mathématiques appliquées ; M. Bruno Betschart, FS, professeur ordinaire de parasitologie et de biologie animale ; M. François Zwahlen, FS, professeur ordinaire d'hydrogéologie opérationnelle ; M. Denis Oswald, FD, professeur extraordinaire de droit du sport ; M. Michel Kostecki, FSE, professeur ordinaire de marketing).
- Collation des doctorats honoris causa (M. Roger Chartier, proposé par la FLSH ; M. François L'Eplattenier, proposé par la FS ; M. Herbert H. Clark, proposé par la FSE).
- Présentation de deux nouveaux collègues (Prof. Klaus Zuberbühler, professeur ordinaire, Laboratoire de cognition comparée et Prof. Alain Corbellari, professeur extraordinaire, Chaire de langue et littérature françaises du Moyen Age).

Séance du 5 novembre 2012

- Présentation de deux nouveaux collègues (M. Valéry Bezençon, professeur ordinaire en marketing, FSE ; M. Alain Chablais, professeur ordinaire en droit administratif, FD).
- Examen du projet de *Plan d'Intention 2013-2016* (présentation par Mme la Rectrice, puis discussion nourrie).
- Synthèse, par la Prof. Ellen Hertz, des réflexions du groupe de travail « révision partielle de la Loi sur l'Université ».

Séance du 3 décembre 2012

- Présentation de 8 nouveaux collègues (pour la FLSH : Martin Luginbühl, professeur ordinaire en linguistique allemande ; Antonio Sánchez Jiménez, professeur ordinaire en littérature espagnole ; Martin Hilpert, professeur assistant en linguistique anglaise ; Fabrice Correia, professeur extraordinaire en logique et philosophie contemporaine ; Martine Rebetez, professeure extraordinaire en climatologie appliquée. Pour la FS : Philip Brunner, professeur ordinaire en hydrogéologie générale ; Jacob Koella, professeur ordinaire en biologie des parasites ; Elisa Gorla, professeur ordinaire en mathématiques appliquées).
- Approbation de la version révisée du *Plan d'intentions 2013-2016*.
- Présentation de la Faculté de droit, par Mme la doyenne Françoise Guillaume.

Sur invitation du président du Sénat, intervention de M. Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat, chef du DECS ; celui-ci informe le Sénat des constructions prévues pour l'Université, de l'état d'exécution du mandat d'objectifs et fait part de son désir d'établir des synergies entre les hautes écoles cantonales.

Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

Le rapport qui suit a été élaboré par le président de l'ACINE, M. Nicolas Pellaton.

Vue générale et faits marquants

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour but principal de défendre les intérêts du corps intermédiaire, en particulier dans le cadre

d'une représentation auprès des instances internes ou externes à l'Université, mais aussi de favoriser les contacts et les échanges entre ses membres. Le corps intermédiaire est composé des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement, des assistants, mais aussi des doctorants FNS et des collaborateurs scientifiques (cf. art. 56 et 63 de la Loi sur l'Université).

L'ACINE a montré son utilité en tant qu'organe représentatif en parvenant à assurer la présence du corps intermédiaire dans les instances universitaires suivantes : au sein du Conseil de l'Université et de ses diverses commissions, de la Commission sociale, de la Commission de l'égalité des chances et de la Commission culturelle. L'ACINE est également membre collectif d'ActionUni, l'association suisse des chercheurs représentant la relève scientifique et les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF.

Durant l'année 2012, l'ACINE a continué à répondre aux diverses sollicitations de ses membres et à offrir son support dans la résolution de questions d'ordre légal ou liées à la vie universitaire en général. Elle a en particulier contribué à améliorer le statut des doctorants FNS en donnant l'impulsion nécessaire à la mise en place, de concert avec le rectorat et en collaboration avec le SRH, d'un cahier des charges pour ce type d'engagement. Elle a par ailleurs participé aux « premiers Etats généraux de la recherche en

Suisse » organisés par l'Association du corps intermédiaire et des doctorants de l'Université de Lausanne (ACIDUL) et qui ont eu lieu le 2 novembre 2012 à Lausanne. D'autres dossiers concernant le statut des membres du corps intermédiaire sont actuellement en cours. L'ACINE se réjouit des rapports réguliers et constructifs entretenus notamment avec le rectorat, le SRH, les décanats des différentes facultés de l'Université ainsi que les associations homologues d'autres universités suisses.

Lors de l'Assemblée générale du 25 avril 2012, les personnes suivantes ont été (ré)élues comme membres du comité : Mme Anne Vernat, représentante de la Faculté des lettres et sciences humaines ; Mme Maria Emanuela Stefan, représentante de la Faculté de théologie, en remplacement de Mme Catherine Rohner ; M. Etienne Rivière, représentant de la Faculté des sciences ; M. Paul Cotofrei, représentant de la Faculté des sciences économiques ; M. Nicolas Pellaton, représentant de la Faculté de droit.

Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

Le rapport qui suit a été élaboré par le secrétaire général de la FEN, M. Benjamin Kühner.

L'année 2012 s'étant placée sous le signe de la stabilité, la FEN a pu faire avancer nombre de ses projets. D'importantes restructurations ont eu lieu et le comité actuel profite de ce renouveau pour consolider son champ d'activité. Une participation accrue au développement et aux prises de position de l'Union des étudiants de Suisse (UNES) ainsi qu'une mobilisation forte en faveur du logement étudiant neuchâtelois sont ainsi en tête des priorités.

Voici un florilège des différents projets qui ont rythmé la vie de la fédération en 2012.

Marketing et Communication

L'agenda universitaire

Comme l'an passé, la fédération a distribué à ses membres un agenda universitaire gratuit. La diversité des sponsors et le succès de la distribution confirme le comité dans son choix des deux dernières années : un agenda personnalisé pour les étudiants de l'UniNE !

Site internet

Ce projet datant de mi-2011 se traduit maintenant de manière concrète sous l'adresse suivante : www.fen-association.ch ! Les nombreuses dé-

marches et quelques incompréhensions avec les services de l'Université (le Sitel en particulier) ont poussé le comité à choisir un hébergement externe, plus simple à gérer et à utiliser.

Politique de la formation

Taxes d'études

Durant toute l'année qui s'est écoulée, le paysage suisse de la formation a été secoué par des débats centrés sur l'augmentation des taxes d'études. Extrêmement soucieuse face à la tendance alémanique à l'augmentation de ces dernières, à plus forte raison encore face au doublement des taxes demandé par le conseil des Ecoles polytechniques fédérales, la FEN travaille à limiter ce phénomène en territoire neuchâtelois et collabore avec l'UNES sur ce plan au niveau national.

Université

Restauration

La FEN, en collaboration avec d'autres associations d'étudiants, notamment facultaires, sonde depuis la fin 2012 les différents avis des étudiants vis-à-vis du système de restauration étudiant et des cafétérias. De prime abord, une remise en question est nécessaire. La recherche de solutions et de nouvelles alternatives est à l'agenda 2013 !

Les Facultés

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Patrick Vincent, doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines, en collaboration avec Mme Nelly Sellenet Moré, adjointe du doyen.

Résumé général de l'année 2012

Avec une augmentation de 10% des débutants immatriculés entre 2010 et 2012, le nombre d'étudiants à la FLSH poursuit sa progression. La Faculté s'est beaucoup investie cette année dans l'élaboration de propositions pour le Plan d'intentions 2013-2016, processus qui a débuté avec la mise en consultation des cinq Maisons en février. Parmi les autres événements marquants en 2012, on peut signaler l'entrée en fonction de cinq nouveaux professeurs, l'optimisation de la gestion des dossiers des étudiants, le lancement d'un nouveau Master en sciences sociales (MAScS), la poursuite de collaborations avec les Facultés des sciences et des sciences économiques, l'organisation de plusieurs expositions et de nombreux colloques et congrès.

Enseignement et offres de formation

- 513 cours offerts en 2012-2013 (+30% depuis 2006).
- La FLSH est heureuse de compter parmi ses collaborateurs cinq nouveaux professeurs, tous entrés en fonction en août 2012 : MM. Fabrice Correia, PE à 50% en logique et philosophie contemporaine, Martin Hilpert, PA en linguistique anglaise, Antonio Sánchez Jiménez, PO en littérature espagnole, Martin Luginbühl, PO en linguistique allemande ; et Mme Martine Rebetez, qui occupe le nouveau poste de PE 30% en « climat, environnements, sociétés » (rattaché à l'Institut de géographie). Ce poste conjoint entre l'UniNE et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) fait de la FLSH une antenne romande du WSL.
- Un nouveau Master en sciences sociales (MAScS) a été lancé, regroupant toutes les disciplines de la MAPS.
- La FLSH a poursuivi ses collaborations avec la Faculté des sciences et la Faculté des sciences économiques à travers l'inauguration du Centre de sciences cognitives et la nomination d'un MER en agro-écologie, M. Alexandre Aebi.

- Grâce aux fonds d'encadrements supplémentaires alloués par le rectorat, l'offre du cours de service « argumenter, écrire, convaincre » a été étoffée, de nombreux séminaires ont été dédoublés, et un atelier d'art dramatique a été inscrit dans le pilier CLAM.
- Lors des journées des lycéens, de présentation des Masters et d'accueil, la Faculté a cherché à mettre en valeur ses formations et à faciliter le choix des cours et l'établissement des horaires des étudiants.
- Grâce à un réaménagement des bureaux et à une augmentation du taux de secrétariat, la Faculté a pu améliorer le traitement des dossiers d'étudiants. Une commission chargée de réfléchir sur les plans d'études s'est réunie à plusieurs reprises pour chercher à les simplifier et les harmoniser.
- En novembre, 420 titres ont été délivrés (221 BA, 148 MA, 13 licences, 12 doctorats). Lors de la première remise des diplômes (BA), la majeure de la promotion 2012, Mme Marie Bouvier, a prononcé l'allocation principale, tandis que le réalisateur Jean-Stéphane Bron a prononcé l'allocation de la deuxième remise des diplômes (MA et doctorats).

Recherche

- Grâce aux fonds *overheads* FNS rétrocédés par le rectorat à la faculté ainsi qu'au budget réservé au décanat, la FLSH a pu poursuivre une politique active d'encouragement et de valorisation de la recherche, notamment à travers une aide financière à la traduction et à la relecture de recherches en vue d'une publication, et par le financement de collaborateurs scientifiques en charge deancements ou de valorisations de projets.
- Le nombre de projets soutenus par des fonds tiers est en augmentation constante depuis plusieurs années, avec environ 200 projets de recherche en cours.
- Le décanat FLSH a aussi soutenu la relève grâce à la participation financière aux colloques et congrès et à des cours semestriels d'anglais scientifique.
- Celle-ci a participé financièrement à l'organisation de colloques et de congrès, à des expositions, à des publications, et à des journées d'études.

Manifestations et au tres co llaborations av ec la Cité

La Faculté a une fois de plus été très active dans des manifestations liées à la Cité :

- en janvier, inauguration du Centre de sciences cognitives en présence du célèbre linguiste Fritz Newmeyer
- en mai, inauguration de deux expositions en lien avec « Rousseau chemins ouverts » : Claire Jaquier et Timothée Lécho de l'ILF ont dirigé « Je vais devenir plante moi-même. Rousseau botaniste » au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel et au Jardin Botanique, tandis que « Je vous aime encore plus sur votre portrait. Rousseau et le culte de l'image » a été monté par Rossella Baldi de l'IHAM à la Bibliothèque publique et universitaire
- en août, organisation aux Jeunes-Rives d'un congrès international sur le romantisme, avec 250 participants venant de 20 pays, dont Robert Darnton, directeur de la bibliothèque de Harvard.
- en septembre, inauguration d'une exposition et d'une série de conférences organisés par l'IH sur les 100 ans de Neuchâtel Xamax au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel
- en octobre, inauguration d'une exposition et lancement d'un catalogue dirigé par Pascal Griener (IHAM) sur la collection des arts plastiques 1500-1900 du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel
- en novembre, organisation aux Jeunes-Rives des Journées internationales d'Etudes de l'Association italienne des directeurs d'établissements scolaires
- en novembre également, inauguration d'une exposition au Musée d'ethnographie de Neuchâtel organisée par Olivier Christ en partenariat avec Dargaud et intitulée «Les Fantômes des collections ». L'exposition est accompagnée d'un master-class

- une autre exposition, intitulée « Hors-Champs » a aussi été lancée en novembre au MEN, deuxième volet d'une réflexion sur le patrimoine culturel immatériel développée avec l'Institut d'ethnologie.

En plus de ces manifestations, un grand nombre de conférences et de colloques se sont déroulés à la FLSH, y compris un « café civique » sur l'immigration au printemps, quatre leçons inaugurales, et la remise d'un doctorat honoris causa à l'historien Roger Chartier lors du Dies Academicus 2012.

Prix et autres distinctions honorifiques

Parmi les lauréats de prix et distinctions cette année, nous citerons les projets ou les personnes suivantes :

- en janvier, Mme Ellen Hertz a été nommée membre de l'Executive Committee de la Hong Kong Institute for Humanities and Social Sciences de l'Université de Hong Kong
- M. Etienne Piguet a été nommé vice-président de la Commission fédérale pour les questions de migration
- en novembre, Mme Marie-José Béguelin a été nommée membre de l'Academia Europaea
- M. Marc-Antoine Kaeser a été sacré Chevalier de l'Ordre National du Mérite
- Mme Claire Jaquier a été lauréate de la Fondation UBS pour la culture
- Mme Laure Chappuis-Sandoz a reçu le prix Auguste-Bachelin 2012 pour son livre « L'Enfant papillon »
- en décembre, M. Ola Söderström a été nommé représentant de l'ethnologie et de la géographie en Division 1 du Fonds National Suisse, Mme Ellen Hertz a été nommée membre externe de la division interdisciplinaire (FA-ID) pour évaluer des projets Sinergia, et M. Laurent Tissot a repris la présidence de cette division.

Faculté des sciences (FS)

Le présent rapport a été élaboré par M. le Professeur Peter Kropf, doyen de la Faculté des sciences, en étroite collaboration avec Mme Nathalie Duchanois, adjointe du doyen. Il décrit pour la Faculté des sciences le degré d'avancement des six mandats principaux contenus dans le mandat d'objectif (MO) 200 9-2012 ainsi que les autres projets initiés.

Eclairages sur la Faculté des sciences

En 2012, la Faculté des sciences a fortifié ses positions et sa visibilité dans ses domaines d'excellence : elle est plus attractive que jamais, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement.

En matière de recherche, outre ses nombreuses publications de haut niveau, la Faculté s'est particulièrement distinguée avec l'obtention de deux bourses « starting grant » de l'European Research Council (ERC) par deux de ses professeurs, Klaus Zuberbühler en Cognition comparée (primatologie) et Thomas Südmeyer dans le domaine Temps-Fréquence (physique). L'acquisition de ces prestigieuses bourses européennes démontre les hautes compétences de ces chercheurs qui contribuent indéniablement au rayonnement de notre université.

Quant aux inscriptions d'étudiants en Faculté des sciences, elles sont en constante augmentation depuis plusieurs années. Les cursus de bachelor et master en sciences sont sans cesse optimisés et connaissent un beau succès, et nos masters inter-universitaires (biogéosciences et informatique) ont bien trouvé leur public. Les doctorants sont toujours nombreux.

Enseignement : qualité et innovations

Ayant fait de la qualité l'un de ses objectifs prioritaires, la Faculté a œuvré ces deux dernières années aux processus d'accréditation OAQ (Organe d'accréditation et assurance qualité des hautes écoles suisses) de ses deux cursus médicaux. Ainsi, la Conférence universitaire suisse (CUS) et le Conseil suisse d'accréditation ont prononcé les accréditations OAQ de ses 1^{res} années de médecine humaine (BMed-1) en 2011 et de sciences pharmaceutiques en 2012. Ces deux procédures rigoureuses ont été réalisées de concert avec les universités partenaires (respectivement Lausanne pour la médecine et Genève pour les sciences pharmaceutiques).

Une évaluation du cursus du Bachelor pluridisciplinaire en biologie et ethnologie a été menée à bien en 2012 par le Secteur Qualité de l'Université. Les résultats ont été très positifs et

les quelques remarques soulevées ont été prises en compte afin d'optimiser ce cursus.

Le Bachelor ès sciences en biologie a innové en introduisant en 3^e année un nouveau type d'enseignement, les « apprentissages par problème (APP) » : il s'agit d'exercices permettant aux étudiants d'améliorer leurs connaissances pratiques et leurs aptitudes à résoudre des problèmes complexes en groupe.

Lors de sa cérémonie 2012 de remise des titres, la Faculté a délivré 123 titres de bachelor et master, ainsi qu'un nombre remarquable de doctorats (24), ce qui constitue une autre preuve de l'excellent niveau de la recherche à la Faculté. L'invité d'honneur de cette cérémonie fut M. Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture.

Formation continue

Deux programmes originaux de formation continue ont été lancés cette année. Ils complètent une offre variée de programmes faisant le lien entre l'Université et la société : écologie et sciences de l'environnement (Ecofoc), géothermie profonde, gestion des sites pollués et stérilisation de l'eau dans les situations d'urgence humanitaire (en collaboration avec le CICR).

Recherche, fonds de tiers et publications

D'année en année, la Faculté rayonne grâce à l'excellence de sa recherche fondamentale ou appliquée dans des domaines variés : preuves en sont le nombre de ses publications dans des revues de très haut niveau international, la quantité et la qualité des projets de recherche en cours et des collaborations, le montant des fonds de tiers compétitifs récoltés et le chiffre conséquent des doctorats remis. Rappelons aussi les deux bourses ERC susmentionnées.

Deux entités nationales sous l'égide de la Faculté

Fondé en 2009 sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, le Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques (CNRT) est basé à la Faculté des sciences. En trois ans d'activité, le CNRT a mené à bien des réalisations d'envergure. Quant au Pôle national de recherche « Survie des plantes » (NCCR) piloté depuis la Faculté des sciences, il touche à la fin de sa 3^e phase d'activités : cet important réseau de chercheurs a réalisé de nombreuses publications de niveau international dans des revues prestigieuses.

Les objectifs académiques

Mandat 1 (M1) – Redéploiement de la Faculté

Nouvelle offre d'un master interdisciplinaire à l'intersection entre la biologie et l'ethnologie par la création d'un MER à 80% en agro-écologie (projet FS-1)

M. Alexandre Aebi, maître d'enseignement et de recherche (MER) en agro-écologie, est entré en fonction en automne 2012. L'agro-écologie est une thématique particulièrement pertinente de par son approche transversale à l'intersection entre la biologie et les sciences sociales. Le MER est responsable du cursus du Bachelor en biologie et ethnologie, sous l'égide d'une commission inter-facultaire. Relevons également que la création d'un master interdisciplinaire dans le domaine est encore à l'étude.

Création d'une chaire de Cognition comparée (primatologie) – en remplacement du projet d'amélioration du taux d'encadrement en biologie du comportement par la création d'une chaire transversale en physiologie et comportement (projet FS-2)

Au printemps, la Faculté a créé la chaire de Cognition comparée du Prof. Klaus Zuberbühler, un éminent primatologue titulaire d'une bourse ERC de la Communauté européenne. Sa recherche de terrain sera menée avec des primates dans différents pays de par le monde. Ce domaine inédit en Suisse romande permettra assurément d'attirer de nouveaux étudiants de niveau master ; sa grande visibilité dans les médias en fait déjà l'un des points d'orgue de la Faculté vis-à-vis du grand public.

Nouvelle offre d'un bachelor en Systèmes naturels (projet FS-3)

Dans le but d'offrir une nouvelle formation portant sur l'étude de l'utilisation des systèmes naturels par une approche interdisciplinaire (compréhension des systèmes naturels complexes et de leurs interactions avec les sociétés humaines), la Faculté a élaboré un plan d'études de nouveau bachelor en systèmes naturels qui s'ouvrira prochainement.

Nouveau Master en hydrogéologie et géothermie (au lieu de la création de deux MAS initialement prévus dans le Plan d'intentions) - (projets FS-4 et 5)

Un Master original en hydrogéologie et géothermie est offert depuis deux ans et remporte un beau succès, attirant des étudiants du monde entier. Durant l'année 2012 est entré en fonction le nouveau professeur en hydrogéologie généra-

le, le Prof. Philip Brunner. Il initie d'importants projets dans un domaine de recherche porteur que sont les interactions entre eaux de surface et eaux souterraines. Suite à la démission de la Prof. Eva Schill (géothermie) au 31 décembre 2012, la Faculté a mis cette chaire au concours pour une entrée en fonction escomptée à la rentrée 2013.

Redéfinition de la physique neuchâteloise (projet FS-6)

L'Institut de physique a vécu une année d'importante transition avec l'entrée en fonction d'un éminent professeur dans le domaine Temps-Fréquence, devenu le nouveau directeur de l'Institut. Titulaire de la fameuse bourse ERC de la Communauté européenne, le Prof. Südmeyer déploie ses remarquables activités de recherche en synergie avec les principaux groupes européens et les partenaires industriels locaux.

Master en informatique commun entre les universités BENEFR (projet FS-7)

En étroite collaboration avec les universités de Fribourg et Berne, l'Institut d'informatique de l'UniNE offre depuis 2010 un master multilingue attractif. L'Institut d'informatique a obtenu en 2012 le don de 60 serveurs haute-performance de la part de Yahoo! à l'attention de l'Université et a décroché en matière de recherche deux subside européens conséquents.

Optimisation de la 1^{re} année du Bachelor en médecine (projet FS-8)

La Faculté avait œuvré en 2010 à une réforme complète de sa 1^{re} année du Bachelor en médecine (BMed-1). Ces mesures ont porté leurs fruits puisqu'elles ont permis en 2011 l'accréditation OAQ de la BMed-1 pour 7 ans (voir plus haut). Une commission encadre ce cursus.

Avenir et redéfinition de la parasitologie neuchâteloise (projet FS-9) et projet de création d'une chaire d'Entomologie médicale

Une chaire (ou poste de PA) d'Entomologie médicale a été mise au concours avec une entrée en fonction escomptée en 2013. Ainsi, le groupe de parasitologie de l'UniNE sera constitué de cette nouvelle chaire, de la chaire de Biologie des parasites et du poste de professeur assistant en Ecologie et évolution des parasites.

Divers : le Service analytique facultaire

Grâce à son nouvel ingénieur engagé fin 2011, le Service analytique facultaire (SAF) garantit un bon fonctionnement des infrastructures analytiques de la Faculté.

M2 – Evaluation de la qualité

Les enseignements en sciences sont évalués sur une base régulière par le Secteur Qualité de l'UniNE au travers de questionnaires électroniques adressés aux étudiants. De plus, les deux filières médicales ont un régime spécial d'évaluations afin de répondre aux exigences de l'accréditation OAQ. Quant aux processus administratifs, la Faculté a pour souci permanent de les améliorer.

M3 – Incitation à la recherche fondamentale

Comme chaque année, plusieurs projets d'envergure ont été lancés en 2012. Les instituts de la Faculté démontrent en permanence leur dynamisme par leurs très nombreuses activités de recherche et par le montant élevé des fonds de tiers qu'ils récoltent. En outre, les *overheads* FNS rétrocédés par le rectorat aux facultés permettent de mener à bien de nombreux projets ou de lancer des recherches innovantes.

M4 – Incitation à la valorisation de la recherche

Les chercheurs de la FS participent chaque année à un grand nombre de conférences, congrès tant au niveau national qu'international et en ont également organisés. Ils publient dans diverses revues de réputation internationale et leurs compétences ont été mises à profit dans divers mandats et expertises et plusieurs recherches de la Faculté sont menées en vue d'un dépôt de brevet.

M5 – Accroissement de l'attractivité

La Faculté soutient son attractivité par plusieurs axes : la qualité de ses cursus et de sa recherche, la visibilité de ses actions et projets, et sa participation à des activités de médiation scientifique et à des manifestations.

- Les chercheurs en sciences mènent avec succès des recherches très attractives et c'est pourquoi ils sont fort bien représentés dans les médias et intéressent le grand public.
- Les scientifiques organisent et participent à de multiples congrès internationaux et nationaux.
- La Faculté soigne particulièrement sa visibilité et celle de ses instituts par son site internet qu'elle veut complet et convivial. La page facebook de la Faculté des sciences a vu sa fréquentation augmenter considérablement sur l'année.
- La Faculté offre chaque année des activités de « médiation scientifique » : notamment, el-

le organise en ses laboratoires des ateliers Graine de belette à l'attention des enfants, et anime chaque automne un stand au très fréquenté Festival de la Salamandre à Morges.

- Outre les manifestations annuelles, la Faculté monte des événements ponctuels : citons notamment la formation continue Ecofoc qui a organisé en ville de Neuchâtel un grand événement festif tout public pour fêter ses 20 ans.

M6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion

La Faculté des sciences poursuit ses efforts pour accentuer la collaboration interne entre instituts et laboratoires, tout en développant de nombreuses collaborations transversales, multidisciplinaires et interuniversitaires.

Les objectifs opérationnels

Nominations de professeurs et MER en 2012

- Professeur ordinaire en Cognition comparée (primatologie) au 1^{er} mars 2012 : Prof. Klaus Zuberbuehler (IBIOL).
- Professeur ordinaire en Biologie des parasites au 1^{er} août 2012 : Prof. Jacob Koella (IBIOL).
- Professeur ordinaire en Hydrogéologie générale au 1^{er} août 2012 : Prof. Philip Brunner (CHYN).
- Maître d'enseignement et de recherche (MER) en Biogéosciences au 1^{er} août 2012 : Dr Claire Le Bayon (IBIOL).
- Professeur assistant (boursier FNS) au 1^{er} septembre 2012 : Dr Fabrice Helfenstein (IBIOL).
- Maître d'enseignement et de recherche (MER) en Agro-écologie au 1^{er} octobre 2012 : Dr Alexandre Aebi (biologie & ethnologie).
- Professeure ordinaire en Mathématiques appliquées au 1^{er} octobre 2012 : Prof. Elisa Gorla (IMA).

Démission et départs à la retraite

- Démission au 31 décembre 2012 :
 - Prof. Eva Schill (CHYN – géothermie)
- Départs à la retraite en 2012 :
 - Prof. Olivier Besson (IMA)
 - Prof. Bruno Betschart (IBIOL)
 - Prof. François Zwahlen (CHYN)

Faculté de droit (FD)

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Florence Guillaume, doyenne de la Faculté de droit.

Résumé général de l'année 2012

La Faculté de droit a étoffé, au cours de l'année 2012, son offre de sites internet à l'attention des étudiants et des praticiens. Peut être mentionné à cet égard en particulier le site « droitpraticien.ch » consacré à l'ensemble de la jurisprudence du Tribunal fédéral. Cette nouvelle plateforme, qui reprend l'ensemble des résumés de jurisprudence publiés annuellement depuis 2007, est mise à jour régulièrement sous la responsabilité de tous les professeurs de la Faculté de droit. Près de vingt-cinq domaines du droit y sont ainsi abordés, chaque thème étant présenté de manière systématique. Une recherche ciblée par mots-clés ou par articles de loi est proposée, ainsi que des liens directs sur les arrêts du Tribunal fédéral. Ce site très performant est destiné à devenir incontournable pour tous les étudiants ainsi que les praticiens. Dans un domaine plus spécialisé, le site « droitmatrimonial.ch » a aussi été mis en ligne en 2012. Ce site, dédié aux nouveautés dans le domaine du droit matrimonial, complète d'autres plateformes Internet spécialisées déjà mises en ligne par la Faculté de droit. Chacune des plateformes spécialisées propose des résumés de jurisprudence et présente les nouveautés, notamment sous forme d'annonces automatiques par *email* ainsi qu'au moyen de *newsletters* mensuelles. La Faculté de droit continue ainsi à enrichir son offre de plateformes spécialisées dans les différents domaines du droit.

La Faculté de droit renforce constamment ses liens avec la Cité, et notamment le monde judiciaire, en s'investissant dans la formation continue des praticiens. Le droit étant une matière en constante évolution, les praticiens doivent régulièrement mettre à niveau leurs connaissances. L'offre de colloques destinés notamment aux praticiens est ainsi particulièrement abondante. La Faculté de droit a en outre organisé en 2012, en collaboration avec la Fédération suisse des avocats (FSA) ainsi que d'autres Facultés de droit de Suisse romande, les programmes de formation continue en droit des successions ainsi qu'en droit de la famille destinés aux avocats. Ces deux formations de type CAS délivrent les titres d'« avocat spécialisé FSA en droit des successions », respectivement d'« avocat spécialisé FSA en droit de la famille ».

De janvier à mi-avril 2012, une grande affiche commémorant les soixante ans de la Convention

relative au statut des réfugiés (Convention de Genève) a été exposée contre la façade du bâtiment de Breguet 1. Cette manifestation est le reflet de l'attachement de la Faculté de droit et de l'Université de Neuchâtel à la protection des réfugiés et, de manière plus générale, de la préoccupation de notre Institution face au statut des personnes migrantes. Elle a permis de susciter une réflexion auprès des membres de la communauté universitaire ainsi que de la population, encouragée par plusieurs débats d'idées. Cette affiche, réalisée et prêtée par l'Office fédéral des migrations, montre également les liens de la Faculté de droit, notamment par son Centre de droit des migrations, avec l'administration fédérale.

La Faculté de droit a tout particulièrement à cœur d'encadrer ses doctorants et de leur offrir les meilleures conditions de travail possibles, afin qu'ils puissent mener à bien leurs travaux de recherche. Elle a ainsi, par exemple, lancé un programme d'école doctorale internationale en droit de la santé en collaboration avec l'Université Paris V (Descartes). Un autre projet d'école doctorale en droit international privé, en collaboration avec plusieurs Universités suisses et étrangères, est en train d'être mis sur pied. Ces programmes d'accompagnement des doctorants visent à améliorer leurs compétences sur les questions de méthodologie de la recherche, d'élaboration et de rédaction d'une thèse, ainsi que sur la dimension européenne et comparative du droit que pratiquement toute thèse juridique doit intégrer aujourd'hui. Ils permettent également aux doctorants de développer leurs réseaux en Suisse et à l'étranger en créant des liens avec d'autres doctorants spécialisés dans le même domaine du droit.

La Faculté de droit encourage ses étudiants à participer à des concours au niveau suisse et international. La qualité de la formation de ses étudiants y est régulièrement relevée et récompensée. En 2012, une équipe d'étudiants de la Faculté de droit s'est particulièrement illustrée en remportant la 3^e place au Concours européen des Droits de l'homme René Cassin en 2012. Jonathan Thévoz, un des membres de l'équipe neuchâteloise, a décroché le Prix spécial de l'éloquence récompensant le meilleur plaideur, toutes équipes confondues, dans le cadre de ce concours international. Une autre équipe d'étudiants de la Faculté de droit s'est illustrée dans le cadre du Swiss Moot Court 2012, consacré au droit des successions, en y remportant le Prix du meilleur mémoire écrit.

La Faculté de droit a accueilli un nouveau titulaire pour la chaire de droit administratif, en la personne du Prof. Alain Chablais. Elle a également

pris congé du Prof. Denis Oswald, titulaire de l'une des chaires de droit du sport.

Projets de recherche et publications

Le Conseil de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique a décidé de soutenir plusieurs projets de recherche déposés par la Faculté de droit au cours de l'année 2012. Peut être mentionné à ce titre le projet de recherche intitulé « Convergences entre les régimes traditionnels de la fonction publique et le droit privé du travail » dont les Professeurs Pascal Mahon et Jean-Philippe Dunand sont les co-responsables. Le subside accordé pour ce projet permet l'engagement de plusieurs collaboratrices et collaborateurs pendant une durée de trois ans.

Concernant les publications, l'année 2012 a vu plusieurs ouvrages d'importance publiés par des professeurs de la Faculté de droit. Dans la mesure où il n'est pas possible de tous les répertorier dans le présent rapport, seuls les principaux ouvrages collectifs ayant impliqué plusieurs chercheurs de la Faculté de droit sont indiqués, à titre indicatif, ci-dessous :

- Bohnet François (éd.), *Le droit pour le praticien 2011/2012*, Neuchâtel, Bâle 2012.
- Bohnet François (éd.), *Le nouveau droit de l'hypothèque légale des artisans et entrepreneurs : fond et procédure*, Neuchâtel 2012.
- Bohnet François (éd.), *Le nouveau droit des conditions générales et pratiques commerciales déloyales*, Neuchâtel 2012.
- Bohnet François (éd.), *17^e séminaire sur le droit du bail*, Neuchâtel 2012.
- Guillod Olivier/ Bohnet François (éd.), *Le nouveau droit de la protection de l'adulte*, Neuchâtel, Bâle 2012.
- Mueller Christoph/ Rigozzi Antonio (éd.), *New developments in international commercial arbitration 2012*, Zurich 2012.
- Rigozzi Antonio/ Sprumont Dominique/ Hafner Yann (éd.), *Citius, Altius, Fortius, Mélanges en l'honneur de Denis Oswald*, Neuchâtel 2012.

Parmi les très nombreux ouvrages, articles et contributions dans des revues suisses et internationales, les publications suivantes peuvent être mentionnées pour l'année 2012, à titre indicatif, ci-dessous :

- Braconi Andrea/ Carron Blaise/ Scyboz Pierre, *CC & CO annotés (Code civil suisse et Code des obligations)*, Bâle 2012.
- Guillaume Florence, *Le droit international privé suisse à l'épreuve de la mondialisation et de la régionalisation : bilan et perspectives*, Rapport

à la Société suisse des juristes, *Revue de droit suisse* 131 (2012) II, p. 299-417.

- Mueller Christoph, *Contrats de droit suisse*, Berne 2012.

On relèvera également avec plaisir la progression en hausse du nombre de doctorats. La Faculté de droit a ainsi eu l'honneur d'accueillir huit nouveaux docteurs en droit en 2012, dont les thèses ont toutes été publiées.

Colloques et événements

En 2012, la Faculté de droit a organisé de nombreuses manifestations académiques, parmi lesquelles peuvent être mentionnées les suivantes :

- Mars 2012, Formation continue aux enseignants des lycées, 40 participants.
- 11 mai 2012, CEMAJ, Matinée de formation continue sur « Nouveau droit des conditions générales et pratiques commerciales déloyales », 150 participants.
- 15 juin 2012, CDM, Colloque sur « L'intégration des étrangers à l'épreuve du droit suisse : enjeux, perspectives et limites », 113 participants.
- 21 septembre 2012, CCFI (PI)², Colloque sur « Standards, IP and Competition », 35 participants.
- 5-6 octobre 2012, 17^e Séminaire sur le droit du bail (1^{re} édition), 362 participants.
- 9 octobre 2012, Table ronde sur la justice pénale internationale organisée par le DFAE et la Faculté de droit sur le thème « Quelles réparations pour les violations massives des droits humains ? », 51 participants.
- 19-20 octobre 2012, 17^e Séminaire sur le droit du bail (2^e édition), 368 participants.
- 9 novembre 2012, Formation continue des avocats, 480 participants.
- 16 novembre 2012, « New Developments in International Commercial Arbitration 2012 », 100 participants.

Activités des centres de recherche

La Faculté de droit a développé neuf centres de recherche dans des domaines de niche. Ces centres ont une intense activité de recherche, publication, avis de droit et organisation de colloques et événements. Peuvent être mentionnés, à titre d'exemples, les trois centres suivants qui se sont particulièrement illustrés au cours de l'année 2012 :

1. Institut de droit de la santé (IDS)

L'Institut de droit de la santé (IDS) a réalisé plusieurs activités marquantes en 2012. Est en particulier digne d'intérêt le renforcement des liens de ce centre de recherche avec plusieurs institutions universitaires étrangères également spécialisées en droit de la santé. Le premier séminaire doctoral en droit comparé de la santé, mis sur pied en partenariat avec l'Université de Paris V (Descartes), s'est ainsi déroulé pendant trois jours à l'Université de Neuchâtel. L'IDS est également en train de lancer un projet de Master bilingue (anglais-français) en droit européen et comparé de la santé, en partenariat avec l'Université de Paris V (Descartes) et le King's College à Londres. En outre, ce centre de recherche vient d'activer le processus auprès de l'Organisation mondiale de la santé en vue de l'obtention d'une accréditation comme « Centre collaborateur de l'OMS ».

2. Centre de droit des migrations (CDM)

En octobre 2012, la Conférence universitaire suisse (CUS) a accepté la prolongation, pour la période 2013-2016, du projet de coopération et d'innovation « Centre suisse de droit des migrations », piloté par l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec les Universités de Berne et de Fribourg. La CUS a alloué à cet effet un montant de 2'000'000 francs à ce projet, lequel avait déjà bénéficié d'un premier soutien de l'ordre de 3'500'000 francs pour la période 2009-2012. Ce projet, qui a fait l'objet d'une évaluation commandée par la CUS en 2012, a permis de créer le

« Centre BENEFRi de droit des migrations », un centre de recherche interdisciplinaire en droit et en études des migrations, qui allie les compétences en la matière des Facultés de droit des Universités de Neuchâtel, Berne et Fribourg, en collaboration avec celles de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Une dizaine de personnes sont employées par le Centre de droit des migrations à Neuchâtel.

3. Centre interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme (CITU)

Le Centre interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme (CITU), constitué en 2012, est un nouveau centre de compétences dans le domaine du territoire. Rattaché à la Faculté de droit par deux chaires dont les titulaires sont les Professeurs Pierre-Alain Rumley et Christine Guy-Ecabert, ce centre entretient des liens forts avec la Faculté des lettres et sciences humaines ainsi que la Faculté des sciences. La création de ces deux chaires a permis de renforcer l'enseignement de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à la Faculté de droit. Le CITU se veut engagé dans la formation des futurs urbanistes et participe à deux projets de formation en collaboration avec les Universités de Genève et de Lausanne. Le CITU est également en train de lancer, pour la première fois en Suisse, un CAS en « Droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ».

Faculté des sciences économiques (FSE)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Gerald Reiner, doyen de la Faculté des sciences économiques.

La Faculté des sciences économiques (FSE) a poursuivi sa croissance en 2012, tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche, avec le démarrage d'une dizaine de nouveaux projets de recherche et une septantaine d'articles publiés dans des revues ou ouvrages à comité de lecture. Parallèlement, le nombre de diplômés reste très élevé, avec 217 diplômes décernés en 2012 (ce qui correspond à une hausse de presque 60% par rapport à 2010).

M1 : Redéploiement des facultés – Projets réalisés

Bachelor en sciences économiques

La FSE souhaite depuis quelques années déjà renforcer son programme de bachelor. Par ailleurs, la Liste d'honneur du doyen (Centre d'Excellence) a été créée à la rentrée 2011, pour le bachelor. A ce jour, nous avons pu signer des conventions de partenariat avec les entreprises suivantes : BCN, Dyconex AG, KPMG, Longines Watch Co. Francillon Ltd., Manufacture Cartier, Montres Corum Sàrl, PriceWaterhouseCoopers, Tissot S.A., UBS, Vetrotech Saint-Gobain.

L'évaluation positive du bachelor réalisée par un expert externe sur la base des exigences EPAS (EFMD Programme Accreditation System) au printemps 2012 confirme que la Faculté sera en mesure de passer l'accréditation du bachelor en

sciences économiques dans un délai raisonnable. Sur la base de ce rapport, la faculté a décidé de démarrer le projet d'accréditation EPAS qui a été intégré dans le nouveau plan d'intention.

Programmes de master

La FSE a développé un nouveau programme de master en coopération avec l'Université de Lausanne et l'Université de Lucerne : Master en méthodologie d'enquête et opinion publique (MEOP). L'Institut de statistique (ISTAT) participera activement à ce programme. Le Master en analyse financière (Master in Financial Analysis) a été approuvé par le programme "University Recognition Program" de l'Institut CFA, l'association regroupant les professionnels de l'investissement de plus de 100 pays. La désignation Chartered Financial Analyst (CFA) est actuellement la certification professionnelle financière la plus réputée et reconnue au monde.

Programme doctoral CUSO en « recherche opérationnelle » et « statistique et probabilités appliquées »

Les programmes doctoraux CUSO en « recherche opérationnelle » et « statistique et probabilités appliquées » ont débuté officiellement en 2012.

Repourvue des chaires existantes

Un nouveau professeur, M. Valéry Bezençon, a rejoint l'Institut de l'entreprise en remplacement du Prof. Michel Kostecki qui a pris sa retraite. A l'Institut d'analyse financière, le successeur du Prof. Alain Schatt sera désigné à l'été 2013. Ces deux chaires sont essentielles au maintien de la qualité de l'enseignement et de la recherche dans les domaines clés de la FSE.

Projets en cours

Accréditation E QUIS/EPAS : compte tenu des recommandations émises par l'EFMD et des projets en attente (postes bloqués ou supprimés dans le cadre des restrictions budgétaires), la FSE a décidé d'entamer le processus avec EPAS, par l'accréditation d'un programme spécifique. L'évaluation du bachelor réalisée par un expert externe mentionnée plus haut confirme que la Faculté sera en mesure de passer l'accréditation du bachelor en sciences économiques dans un délai raisonnable. La FSE travaille actuellement à ce projet en vue d'obtenir cette certification internationalement reconnue d'ici 2014 ou 2015.

La FSE a signé une lettre d'intention avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports concernant une

formation supérieure des cadres de l'armée (sous forme de formation continue).

D'autres projets figurent dans le plan d'intention 2013-2016.

M2 : Evaluation de la qualité

Les enseignements sont systématiquement évalués au moyen des questionnaires électroniques mis à disposition par le Secteur Qualité de l'université dans le cadre de l'OAQ. Ainsi, la FSE a décidé de créer un group de travail (dans le contexte EPAS) pour analyser et augmenter la valeur des évaluations de cours.

Huit candidats ont été nommés pour le prix « Credit Suisse Award for Best Teaching » qui a été attribué cette année à la FSE. Le nombre important de candidats démontre la qualité élevée de l'enseignement dans la FSE. Néanmoins, le décanat continue à œuvrer pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Les processus administratifs internes font également l'objet d'une évaluation continue au travers des réunions entre les secrétariats d'institut et de faculté. Le but principal est d'offrir des prestations de qualité aux étudiants et au corps enseignant.

M3 : Incitation à la recherche fondamentale

Sur l'ensemble de l'année, les divers instituts de la FSE ont été particulièrement actifs, avec le démarrage d'une dizaine de nouveaux projets de recherche essentiellement financés par le FNS (mais également par des offices cantonaux, fédéraux ou internationaux), par exemple :

- Obtention et démarrage d'un projet de recherche FNS (PNR 66) : Understanding the market of raw wood : supply and demand aspects – 630'000 francs
- Obtention et démarrage d'un projet de recherche FNS : Performance of humanitarian logistics affected by situational factors –167'000 francs
- Convention avec l'Office fédéral de la statistique portant sur un financement de 150'000 francs par an
- Obtention et démarrage d'un projet de FNS – Ambizione Fellowship: Implicit gender stereotypes in the workplace context : communication, behavioral confirmation, and detection (IML) – 450'000 francs.

La Faculté s'est également dotée d'un système de répartition des overheads du Fonds National destiné à favoriser le dépôt de nouveaux projets de recherche (« seed money »). Deux appels à contribution ont été effectués au cours de 2012,

ce qui a donné lieu au financement de la préparation de six projets de recherche. Ces activités de recherche ont conduit à l'engagement de nombreux assistants-doctorants. Sur l'ensemble de l'année 2012, neuf nouveaux projets de thèse de doctorat ont été déposés et cinq ont reçu l'imprimatur.

M4 : Incitation à la valorisation de la recherche

La haute compétence de la FSE en matière de recherche s'est concrétisée par la publication de plus d'une septantaine d'articles dans des revues de réputation internationale ou des recueils à comité de lecture et par la mise en circulation et la présentation dans des conférences internationales de nouveaux cahiers de recherche. Cette reconnaissance internationale des activités de recherche crée un fort réseau avec la communauté scientifique, ce qui permet à la FSE de nommer des docteurs honoris causa hors pair. Cette année, la FSE a eu le plaisir de décerner à Herb Clark, l'Albert Ray Lang Professeur de psychologie à la Stanford University, le grade de docteur honoris causa ès sciences économiques pour ses contributions majeures et fondamentales dans les domaines de la psychologie du langage et de la communication.

De nombreux colloques et séminaires se sont déroulés sous l'égide de la FSE, dont, par exemples,

- 10th Joint Operations Research Days, les 28 et 29 juin 2012, en coopération avec IBM et l'Association Suisse de Recherche Opérationnelle. <http://www2.unine.ch/ordays2012>
- Conférence annuelle de la Société Suisse des Sciences de la Communication et des Médias 2012, les 20 et 21 avril 2012. <http://www.amiendo.com/SGKM2012.html>

Les professeurs de la FSE ont continué à exercer leurs fonctions éditoriales dans diverses revues de réputation internationale. A de nombreuses reprises, ils sont intervenus dans les médias nationaux et étrangers. Leurs compétences ont également été mises à profit dans divers mandats et expertises.

M5 : Accroissement de l'attractivité

Au niveau du bachelor et des masters, les formations mises sur pied connaissent un succès considérable. La Faculté enregistre environ 50% des demandes d'admission en masters de toute l'Université. Mis à part le nouveau programme de Master en méthodologie d'enquête et opinion

publique (MEOP), aucun changement majeur n'est à relever dans les cursus de masters.

Le nombre d'étudiants en bachelor reste constant, avec une petite augmentation. L'attractivité des formations repose sur des méthodes pédagogiques innovantes et sur la qualité des cours proposés. Dans ce contexte, il convient de mentionner en particulier la création de la liste d'honneur du doyen en bachelor en sciences économiques, le Centre d'excellence. Actuellement, 14 étudiants figurent sur la liste (2 en 3^e année et 12 en 2^e année). Sur la base de ce programme, il a été possible, d'une part, d'enrichir la coopération entre l'université et l'industrie locale et nationale et d'autre part, de motiver les étudiants les plus talentueux à faire leurs études à Neuchâtel. L'attrait de l'Université de Neuchâtel en tant qu'institut de formation sera encore renforcé à l'avenir par l'accréditation EPAS du bachelor en sciences économiques.

Les professeurs de la FSE entretiennent d'excellents contacts avec leurs collègues d'autres universités. Plusieurs formations sont en anglais et d'autres bilingues, préparant ainsi les étudiants à une société ouverte sur le monde et qui satisfait également les besoins régionaux et nationaux.

La FSE peut également compter sur la Société Neuchâteloise de Sciences Economiques, qui finance un prix académique et invite des conférenciers prestigieux, et sur le dynamisme de la société d'étudiants Secomania, qui ont organisé plusieurs événements en cours d'année :

- 12 janvier « La crise de la zone euro »,
- 14 mars « The media and the financial crisis »,
- 25 avril « Les fluctuations des marchés immobiliers : cycles ou bulles ? »,
- 24 mai « L'assainissement de la Caisse de pensions publique du Canton de Neuchâtel. Quels enjeux financiers ? »,
- 12 septembre « RER / TransRUN : oui ou ? »,
- 19 septembre « Les buts du droit de la concurrence »,
- 24 octobre « The construction of Europa – the context for the Switzerland – European Union relationship »,
- 27 novembre « Les diasporas créatives ».

M6 : renforcement de l'identité et de la cohésion

La poursuite du processus d'amélioration continue (basé sur les principes EPAS) contribue à maintenir la cohésion interne et la recherche d'amélioration de la qualité. A la FSE, les nouveaux professeurs sont intégrés à toutes ses

activités. Le regroupement de tous les instituts de la Faculté sur un seul site reste l'objectif prioritaire de la FSE, ce qui contribuera de toute évidence à améliorer son efficacité générale.

Les membres de la FSE contribuent également à renforcer l'identité de toute l'Université. Ils collaborent avec leurs collègues des autres facultés pour la mise sur pied, par exemple, de programmes d'études. Ils participent activement aux di-

verses commissions. Ils exercent aussi des fonctions importantes dans des organismes externes tels que le Fonds national de la recherche scientifique, et entretiennent des relations étroites avec diverses institutions nationales (comme par exemple l'Office fédéral de la statistique) et internationales (l'OMC ou l'OMPI).

Faculté de théologie (FT)

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Lytta Basset, doyenne de la Faculté de théologie.

Enseignement et collaboration avec les facultés de théologie et de sciences des religions du Triangle Azur et de Fribourg

Les professeurs et les assistants ont collaboré avec les facultés de Genève et de Lausanne au niveau de l'enseignement bachelor (à noter 26 étudiants à distance au semestre de printemps) et master (journées de cours et séminaires expérimentaux). Les cours bachelor ont été mutualisés également en 1^{re} année.

Les 21-23.9.2012, la professeure Lytta Basset a donné un cours intensif bachelor à l'Institut universitaire de pastorale à Montréal.

Au niveau de la formation doctorale, la professeure Basset a enseigné lors d'une journée à la Faculté de Fribourg (25.04.2012) sur le thème « Jeunes et spiritualité », dans le cadre des Programmes doctoraux (Triangle Azur et Fribourg).

Le professeur Félix Moser a pris part aux journées doctorales organisées conjointement avec la Faculté de théologie de Fribourg et l'Institut Catholique de Paris (18-20.10.2012) sur le thème « les réformes liturgiques dans leurs contextes socio-culturels et théologiques. L'exemple du haut Moyen Age ».

Recherche et enseignement post-grade

Au plan de la recherche post-grade, les événements marquants sont résumés ci-après.

- Le 14.03.2012, la professeure Basset a donné un exposé à l'Université populaire de Mont-they.
- Les 28-29.04.2012, le professeur Moser a participé au Forum des Eglises du DEFAP (Paris) sur le thème « Qu'est-ce qu'une Eglise missionnaire au XXI^e siècle ? ».

- Les 17-20.05.2012, le professeur Moser a participé au VI^e colloque œcuménique international à Bose sur le thème « Le repas du Seigneur et l'Unité des Eglises ».
- Les 13-14.09.2012, la Faculté a organisé un colloque sur la pensée du théologien Gerhard Ebeling (1912-2011) en collaboration avec l'Institut herménéutique de philosophie de la religion à Zürich et le réseau HERMI (herménéutique, mythe, image).
- Le 17.09 et le 19.09.2012, la professeure Basset a donné des exposés lors du Congrès organisé par le Centre de pastorale de la santé et des services sociaux à Québec (Université Laval) et à Montréal, sur le thème : « La crise : impasse ou métamorphose ? ».
- Le 20.09.2012, elle a donné une conférence organisée par la revue de la Faculté, *La chair et le souffle*, à Montréal.
- Le 7.11.2012, la professeure Basset a donné un exposé à l'intention des classes préparatoires du Lycée Sainte Marie à Lyon.
- Le 7.12.2012, le post-doctorant Pierre-Olivier Léchet a donné une conférence à l'Uni 3 à Genève sur « La profession de foi du vicaire savoyard de J.-J. Rousseau : une confession de foi calviniste ? ».

Formation continue

- La professeure Basset a donné un cours de formation continue du 30.01 au 20.02.2012 organisé par le bureau de FOCO de la Faculté, à L'Espace culturel des Terreaux à Lausanne (300 participants).
- Les 24-25.02.2012, le professeur Moser a donné un exposé aux « Explorations Théologiques » (formation d'adultes et formation diaconale) sur la figure de Paul Ricoeur et sa réflexion sur le mal et le malheur.
- La Faculté a décerné 38 certificats et 8 attestations pour le CAS en accompagnement spirituel le 29.09.2012.

- Les 27.11 et 6.12.2012, à Saint-Maurice, le professeur Moser a participé à la formation continue de l'Eglise catholique sur le thème : « Plaidoyer pour une éthique relationnelle ».

Publications

- La revue de la Faculté, *La Chair et le Souffle*, a publié deux numéros : « La voix de l'autre : entendre la pauvreté » vol. 7, n°1 (2012) et « Le mystère de l'affectivité », vol.7, n°2, (2012).

Livres

- *Langue de bois et parole en or*, Sylvie Barnay (dir.), Montréal/Genève, Novalis/Labor et Fides, 2012 (reprise du n° de la revue de la Faculté).
- Lytta Basset, *Aprisi alla compassione*, a cura di Lytta Basset, Padova, Ed. Messagero di Sant'Antonio, 2012 (trad. italienne de *S'ouvrir à la compassion*, Lytta Basset (dir.), Paris, Albin Michel, coll. Poche « Espaces libres », 2009).
- Félix Moser, *21 reflexoes sobre a firmação da féem ambiente hostil. Quem ousa se dizar cristao ?*, Edificio Ilha Bela, 2012 (trad. portugaise de Félix Moser, *Qui ose se dire chrétien*, Grolley, Ed. de L'Hèbe, coll. « La question » n°43, 2006).
- Pierre-Olivier Lécho, *Jean-Jacques Rousseau. La profession de foi du Vicaire Savoyard*, éditée et commentée avec une introd. : « Ce que le vicaire doit à Calvin », Genève, Labor et Fides, 2012.
- Coédition : *Neuchâtel dans le concert des Lumières européennes. Acteurs locaux et cultures transnationales*, V. Pasche et P.-O. Lécho (éd.), n° thématique de la revue *XVIII.ch*, 2012 (n°3).

Ouvrages collectifs

- Félix Moser, « Annonce du salut et statut des médiations humaines », in *Dire le salut, une mission œcuménique*, Anne-Noëlle Clément (dir.), Lyon, Profac Théo, coll. Unité chrétienne, 2012, p. 25-34.
- Pierre-Olivier Lécho, « Entre irénisme et controverse. La réécriture historique de la différence confessionnelle chez le théologien palatin Heinrich Alting (1583-1644) in *L'expérience de la différence religieuse dans l'Europe moderne* (XVI^e-XVIII^e s.). B. Forclaz (éd.), Neuchâtel, Ed. Alphil, 2012, p. 349-369.

Articles

- Lytta Basset, « L'affectivité, un moteur dans l'accompagnement spirituel », *La Chair et le Souffle*, vol.7, n°2 (2012), p. 11-23.
- Félix Moser, « La cérémonie de mariage à l'Eglise. Entre culte et event », *Etudes Théologiques et Religieuses*, t. 86, 2011/4, p. 455-469.
- Félix Moser, « *La condition chrétienne selon les chapitres V et VI de la Lettre à Diognète* », *Revue de Théologie et de Philosophie*, vol. 144/2012, p. 29-45.
- Pierre-Olivier Lécho, « De Wolff à Zinzendorf. Portrait du polymathe Johann Peter Conrad Stadler (1720-1745) au miroir de son Mnemonicon en lapsus et errores », in *Neuchâtel dans le concert des Lumières européennes. Acteurs locaux et cultures transnationales*, V. Pasche et P.-O. Lécho (éd.), n° thématique de la revue *XVIII.ch*, 2012 (n°3), p. 153-179.

Présence dans les médias et la cité et conférences à l'étranger

- La professeure Basset a donné des conférences, entre autres, à Fribourg (Centre jésuite de ND de la Route), à la Chaux-de-Fonds (Club 44), à Sion (association pour la prévention du suicide en collaboration avec Pro Senectute et le Réseau Entraide Valais), à Villeneuve, à Yverdon, à Lyon (Collège-Lycée «Aux Lazaristes»), à Trosly (Centre Arche de Jean Vanier), à Montélimar, à Aix en Provence, et en Belgique (Herve-Battice et Anvers), au Canada (Sherbrooke, etc.).

Triangle Azur

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Sarah Bertschi, adjointe aux rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Poursuivre la structuration du paysage académique romand au sein du Triangle Azur

Contexte

Le réseau de collaboration du Triangle Azur, qui a fêté ses 10 ans d'existence en 2012, permet aux rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel de se rencontrer régulièrement en plenum ou en sous-groupes thématiques pour coordonner et structurer certains domaines d'enseignement ou de recherche, permettant ainsi l'émergence de projets ambitieux, de prises de positions communes sur des sujets nationaux et une dynamisation accrue du paysage académique romand. L'Université de Fribourg est également ponctuellement associée aux réflexions et aux projets du Triangle Azur.

Cursus et programmes communs

Le principal effet des efforts de collaboration est la création de cursus d'études communs. En 2012, le Triangle Azur a travaillé à la finalisation d'un projet de master conjoint bilingue entre l'UNIL, l'UniNE et l'Université de Lucerne, qui ouvrira à la prochaine rentrée académique. Il viendra s'ajouter aux titres communs que l'UniNE comptait déjà en 2012 (1 bachelor et 2 masters communs aux trois universités du Triangle Azur, 2 masters communs à l'UNIL et à l'UniNE).

Durant l'année écoulée, les rectorats ont analysé la situation de plusieurs masters, notamment du point de vue du potentiel d'étudiants, des spécificités des cursus ainsi que des différentes ressources en enseignement disponibles sur les différents sites, afin d'évaluer la pertinence du caractère commun du cursus. Suite à cette analyse, dans un cas particulier, la reprise du master au sein de chacune des universités partenaires est prévue pour la rentrée académique 2013.

Les rectorats du Triangle Azur, en collaboration avec l'Université de Fribourg, ont également travaillé à la mise en place de programmes conjoints de 30 ECTS dans le cadre des maîtrises ès lettres. Les résultats de ces réflexions déboucheront sur le démarrage d'un programme inédit dès la rentrée académique 2013. Ce programme structuré de formation en dramaturgie et histoire du théâtre pourra voir le jour grâce à la mise en commun des compétences des quatre universités partenaires du projet. Il viendra compléter l'offre actuelle de programmes permettant aux étudiants d'obtenir une maîtrise ès lettres à 120 ECTS.

Enfin, suite à l'élaboration de la nouvelle loi fédérale sur les professions de la psychologie, les rectorats ont souhaité repositionner les universités dans le domaine de la formation continue des psychologues et évaluer l'opportunité de mettre en place une offre de formation conjointe. Les résultats de ces travaux devraient aboutir début 2013 à la perspective de nouvelles collaborations.

Autres domaines de collaboration

En 2012, les rectorats ont poursuivi leur politique de partenariat en posant notamment les jalons de nouveaux projets dans certains domaines et en réaffirmant leur volonté de collaborer.

Depuis de nombreux mois, les rectorats ont axé leurs efforts sur la coordination du domaine de la santé publique au niveau romand. A cet effet, ils ont élaboré un projet d'école romande de santé publique qui pourrait, à terme, devenir l'interlocuteur romand direct de la *Swiss School of Public Health* en fonction du développement de cette dernière. Ce projet vise à mutualiser la responsabilité des domaines de compétences reconnus entre les différentes institutions partenaires ainsi qu'à développer la recherche, la formation post-grade et continue ainsi que l'expertise en matière de santé publique.

Les Universités du Triangle Azur ont poursuivi leurs efforts d'échange d'expériences et de bonnes pratiques tant durant les séances du Conseil des rectorats, qu'au sein des différents groupes thématiques qui se réunissent périodiquement (en particulier dans le domaine de l'enseignement, de la qualité, de la recherche et des ressources humaines).

Au niveau enseignement, outre les titres communs mentionnés plus haut, les rectorats ont analysé tant les programmes de formation continue conjointe (CAS, DAS, MAS) que le dispositif *Mobilettres*. Au niveau de la formation continue, les rectorats se sont concentrés sur l'évaluation de la situation des cursus de formation conjoints. L'évaluation du dispositif *Mobilettres*, qui vise à encourager la mobilité des enseignants entre les facultés des lettres, a permis aux rectorats de réaffirmer leur intérêt et leur volonté de soutenir de tels échanges, qui sont par ailleurs plébiscités tant par les enseignants que par les étudiants.

Au niveau recherche, les rectorats ont reconduit le colloque international *World Knowledge Dialog (WKD)* en 2012. Cette manifestation, qui ouvre de nouvelles perspectives prometteuses pour l'avenir, connaît toujours un remarquable succès.

Le Conseil des rectorats a continué à suivre de près l'évaluation du partenariat romand en théologie et sciences des religions, veillant en particulier au maintien d'une formation commune de qualité sur 3 sites.

Enfin, les rectorats ont travaillé à l'élargissement du partenariat entre les universités du Triangle Azur et la RTS, offrant une plus grande visibilité

médiatique aux chercheurs romands, et au développement du site avis d'expert, qui recense leurs interventions télévisuelles.

Ces différentes collaborations et nouveaux projets soulignent la volonté des rectorats du Triangle Azur de poursuivre l'intensification de leur collaboration et la structuration du paysage académique romand dans les années à venir.

Les départements et services

Département des services et infrastructures

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du département.

Technologies et systèmes d'information

Conformément au point 5 du mandat d'objectifs 2009-2012 (accroissement de l'attractivité), le service informatique et télématique de l'Université de Neuchâtel a poursuivi ses efforts tendant à la mise à disposition de la communauté universitaire et des partenaires de l'Université de Neuchâtel (Etat et Ville de Neuchâtel, écoles, CSEM, EPFL, Bibliothèque du Canton, etc.) d'une infrastructure informatique moderne et performante.

- **Sécurité de l'infrastructure** : outre le développement sans relâche de la sécurité informatique (firewall, anti-virus, anti-spam, VPN, etc.), une deuxième salle « télécoms et serveurs » a été réalisée dans le bâtiment du 1^{er}-Mars 26 offrant une redondance quasi-totale du système informatique de l'Université de Neuchâtel.
- **Secteur Télécoms** : l'actualisation des infrastructures centrales aux dernières technologies a été poursuivie. Elle est en particulier destinée à augmenter la bande passante entre les équipements centraux (10Gbps), mais aussi entre les postes clients et le réseau, cela dans le but de répondre aux besoins toujours plus gourmands en bande passante. Il s'agit aussi d'intégrer progressivement la norme IPv6 au niveau des équipements centraux, puis au niveau des postes de travail.
- **Virtualisation des serveurs** : la virtualisation des serveurs est désormais bien implémentée à l'Université de Neuchâtel et a entraîné une réduction importante des machines, impliquant une diminution des coûts d'exploitation et des

dépenses matérielles. Les technologies de sauvegarde et l'infrastructure nécessaire à l'augmentation exponentielle des besoins en espace de stockage ont été mises en place.

- **Virtualisation des postes de travail** : une étude approfondie de la technologie Virtual Desktop Infrastructure a été menée afin de permettre aux utilisateurs d'accéder, dès 2013, aux données ou applications dont ils auront besoin via un simple navigateur ou un périphérique, par exemple un *smartphone*, et ceci par simple connexion internet.
- **Vidéoconférences** : parmi les développements réalisés dans ce secteur, signalons l'adoption d'un système de vidéoconférences professionnel ouvert, visant à connecter des postes individuels situés dans les bâtiments universitaires, mais également à l'externe. Les équipements SWITCHcast (système de gestion vidéo hautement perfectionné) dans les salles de cours ont été modifiés afin de permettre l'enregistrement des conférences en multimédia. L'avantage de ce système est de permettre aux étudiants de suivre virtuellement les conférences, soit en ligne par Internet, soit en les téléchargeant sur leurs tablettes et *smartphones* et cela aussi souvent et longtemps qu'ils le désirent.
- **Système d'impression UniNE** : la mise en place de machines d'une nouvelle génération a permis d'installer un système d'impression de type « Follow-me printing », lequel permet d'imprimer un document depuis n'importe quelle machine du parc. Cette solution a l'avantage d'éviter les files d'attente et rend possible l'impression d'un document malgré la panne d'une machine. Le parc des imprimantes « couleur » a en outre été renforcé. Enfin,

le centre d'impression de l'Université de Neuchâtel a été doté d'une nouvelle imprimante grand format permettant, outre l'impression de qualité de posters papier, également l'impression sur des supports autres, tels que bâches, tissus, films transparents, etc.

- **Site internet UniNE** : la mise en place d'un moteur de recherche spécifique a entraîné une meilleure qualité des réponses et un confort accru d'utilisation de l'application Jahia 6. Par ailleurs, afin d'assurer une plus grande souplesse de la mise en page et un meilleur accès aux technologies modernes, une plateforme WordPress a été adoptée.
- **Gestion des étudiants et des études** : afin de simplifier l'utilisation d'IS-Academia, une nouvelle interface graphique a été mise en place. Celle-ci se présente sous la forme d'un portail web donnant rapidement accès aux différentes fonctionnalités du logiciel à chaque utilisateur (étudiant ou enseignant).
- **Développement SAP** : un lien informatique a été créé avec le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises afin de permettre le transfert des bulletins de salaire du personnel de l'Université de Neuchâtel et son accessibilité directe via le Guichet unique, à l'image de ce qui existe déjà pour les employés de l'Etat de Neuchâtel. S'agissant des dossiers du personnel, la possibilité de stocker directement dans SAP des documents scannés a été introduite, fonctionnalité utilisée dans un premier temps pour les certificats médicaux.
- **Système d'information BIPE (Base d'Information Personnel Etudiants)** : une nouvelle interface a été mise en place afin de permettre l'enregistrement automatique des étudiants en tant que lecteurs dans le système des bibliothèques RERO.
- **Système d'information BILUNE (Base d'Information sur les Locaux de l'UniNE)** : le système a été optimisé afin de répondre aux besoins de la comptabilité analytique, nécessaire à la définition à terme du droit aux subventions fédérales. Cette optimisation a également permis la consolidation des flux d'informations vers les applications de planification des réservations des salles (Pires) et des horaires (Pidho). De nouvelles applications permettent désormais l'accès à BILUNE depuis des plateformes mobiles (tablettes et smartphones).
- **Système d'information WayTouch** : une nouvelle borne tactile a été installée dans le bâtiment Espace Louis-Agassiz 1. Elle complète les 3 autres bornes des bâtiments 1^{er}-

Mars 26, Breguet 1 et Emile-Argand 11. Ces bornes permettent la géolocalisation des collaborateurs et des salles, ainsi que l'indication du meilleur itinéraire vers un collaborateur ou une salle depuis la borne.

- **Système d'information LIS (Live Information System)** : la consolidation de l'application d'affichage des informations issues de bases de données permet aux utilisateurs de disposer en direct des programmes des cours et des annonces ciblées. Le système compte aujourd'hui 25 écrans installés dans les différents bâtiments de l'Université de Neuchâtel.
- **Global Biodiversity Information Facility** : le service informatique et télématique a poursuivi, en collaboration avec le Centre suisse de cartographie de la faune (CSCF) et sous mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), le développement du nœud informatique suisse. Aujourd'hui, ce nœud contient plus d'un million de données faunistiques et floristiques. La plateforme GBIF-Suisse deviendra à terme un nœud central pour la distribution des flux d'information sur la biodiversité entre les bases nationales, les cantons et la confédération.
- **Autres réalisations** : la mise à disposition des collaborateurs et des étudiants du logiciel anti-plagiat compilatio et du logiciel bureautique e-learning a rencontré un vif succès. La gestion centralisée des logiciels de l'Université de Neuchâtel a été poursuivie dans le but de réduire les coûts d'acquisition et de maintenance. L'assistance informatique aux étudiants a continué à répondre à la demande croissante dans le secteur du support et de la formation. Enfin, 412 personnes ont participé aux 62 cours offerts par le service informatique et télématique durant l'année universitaire 2011-2012.

Campus universitaire (bâtiments)

Conformément au point 6 du mandat d'objectifs 2009-2012 (renforcement de l'identité et de la cohésion), le service de l'intendance des bâtiments de l'Université de Neuchâtel a poursuivi son objectif de création d'un véritable campus universitaire, avec identification de chaque faculté par un bâtiment emblématique sur un site principal. En parallèle, le service de l'intendance des bâtiments a continué à assurer le bon fonctionnement quotidien des locaux et des infrastructures mis à disposition de la communauté universitaire.

- **Aménagement des locaux** : parmi les travaux importants réalisés en 2012, citons

l'aménagement d'un nouveau secrétariat dans le bâtiment Espace Louis-Agassiz 1, le rafraîchissement du hall d'entrée de l'Aula des Jeunes-Rives et, enfin, la création de nouveaux laboratoires destinés à l'Institut de physique.

Poursuivant ses efforts de mise à disposition de la communauté universitaire de bâtiments correctement aménagés, le service de l'intendance des bâtiments a remplacé le mobilier de plusieurs salles de cours, celui de l'Aula du 1^{er}-Mars 26, de deux auditoriums du bâtiment Espace Louis-Agassiz 1 et d'une salle informatique du bâtiment Emile-Argand 11.

Parmi les nouvelles prestations mises à disposition des étudiants et des collaborateurs de l'Université de Neuchâtel, signalons une dizaine de micro-ondes placés aux abords des cafétérias permettant à chacun de réchauffer ses repas. Enfin, parmi les déménagements, il convient de mentionner le déplacement du service social dans le bâtiment du 1^{er}-Mars 26 et celui du service de l'égalité des chances dans le bâtiment Emile-Argand 11.

- **Programme Energho** : plusieurs bâtiments de l'Université de Neuchâtel (Bellevaux 51, Breguet 1, Espace-Louis Agassiz 1 et Emile-Argand 11) ont continué à participer au programme Energho destiné à optimiser l'efficacité des installations techniques dans le but de réduire les coûts énergétiques.
- **Développement durable** : l'Université de Neuchâtel a participé activement au développement durable en continuant de gérer les différentes « zones de tri des déchets » installées dans ses différentes facultés.
- **Sécurité des bâtiments** : afin d'assurer la sécurité des bâtiments universitaires, des visites régulières des locaux ont été effectuées par l'ingénieur de sécurité, des équipements de sécurité ont été achetés et de nouvelles centrales d'alarme installées dans les bâtiments Espace Louis-Agassiz 1 et Emile-Argand 11. Par ailleurs, des cours de formation et de sensibilisation ont continué à être dispensés aux différents collaborateurs de l'Université de Neuchâtel et une école de feu a été organisée. Enfin, de nouveaux plans d'évacuation sont en cours d'élaboration en rapport aux bâtiments 1^{er}-Mars 26, Bellevaux 51, Espace Louis-Agassiz 1 et Emile-Argand 11.

Bibliothèques

Conformément au point 5 du mandat d'objectifs 2009-2012 (accroissement de l'attractivité), les bibliothèques de l'Université de Neuchâtel ont poursuivi leurs efforts de valorisation des ressources mises à disposition des usagers. Et conformément au point 6 (renforcement de l'identité et de la cohésion), elles ont développé leur présence sur internet (site web et réseaux sociaux).

- **Nouvelles formations à la recherche documentaire** : le service de renseignements Info@Doc, en collaboration avec les différentes bibliothèques de l'Université de Neuchâtel, a développé son programme de formation à la recherche documentaire avec des introductions pour les étudiants de 1^{re} année (20 cours pour 346 personnes en BFLSH), des présentations spécialisées dans le cadre du cours « Ecriture et argumentation » pour les étudiants de 2^e et 3^e années et des cours généraux dans le cadre du programme de formation du Sitel.
- **Evénements et promotions des services** : en 2012, la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques a organisé plusieurs événements dans le cadre de la Journée mondiale du livre et de la rentrée universitaire. Elle a présenté les préférences littéraires des professeurs et des diplômés célèbres de la faculté et participé au label « Bookcrossing » (réseau social de suivi de livres dans le monde). Elle a également conçu des affiches et des flyers équipés de QR-Codes pour donner un accès ludique aux livres électroniques.
- **Réseaux sociaux et nouvelle indexation** : la bibliothèque d'ethnologie, après avoir été pionnière en la matière, a continué à développer sa présence dans les réseaux sociaux. Elle a par ailleurs joué un rôle prépondérant dans l'introduction d'un nouveau mode d'indexation simplifiée dans les bibliothèques. Conformément au point 9 du mandat d'objectifs 2009-2012 (collaboration avec la BPUN), l'Université de Neuchâtel a continué sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN).
- **Coordination locale** : durant l'année 2012, l'Université de Neuchâtel a continué à assumer la fonction de coordinateur local RERO pour l'ensemble des bibliothèques du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ). Dans ce contexte, elle a poursuivi sa collaboration avec la BPUN, en particulier en matière de coordination des matières et

d'acheminement par navette de documents au sein du réseau.

Immatriculation et mobilité

Conformément au point 5 du mandat d'objectifs 2009-2012 (accroissement de l'attractivité), le service immatriculation et mobilité de l'Université de Neuchâtel a continué d'offrir à ses étudiants des choix académiques correspondant à leurs attentes.

- **Admissions et attractivité** : durant l'année 2012, la population estudiantine est restée stable, soit environ 4'400 étudiants. Une forte augmentation des demandes d'admission en master de la part de candidats étrangers a confirmé l'attractivité de l'Université de Neuchâtel à ce niveau. Toutefois, afin d'éviter une élimination des étudiants étrangers en début de master, une admission n'est désormais possible que si le candidat a obtenu de bons résultats au niveau bachelor dans son pays d'origine.
- **Mobilité** : en 2012, profitant du nouveau volet « stage » du programme Erasmus, 14 étudiants de l'Université de Neuchâtel ont effectué un stage pratique dans un établissement privé ou public d'un pays de l'Union européenne. Parmi ces 14 étudiants, 5 ont bénéficié de l'appui de l'association Swiss Occidental Leonardo (SOL), avec laquelle l'Université de Neuchâtel et d'autres universités romandes ont conclu un contrat de collaboration. Les témoignages recueillis démontrent que cette expérience est très bénéfique pour les étudiants. Une mention de ce stage figurera à l'avenir sur le supplément annexé au diplôme remis à l'étudiant au terme de ses études.

Activités sportives

Conformément au point 5 du mandat d'objectifs 2009-2012 (accroissement de l'attractivité), le Service des sports de l'Université de Neuchâtel a continué à encourager la communauté universitaire à la pratique régulière d'une activité sportive et à lui offrir un programme des sports attractif et varié.

- **Sciences et Pratiques du Sport (SePS)** : depuis 2012, le pilier SePS est non seulement reconnu en tant que discipline d'études pour le bachelor, mais également en master mathématiques-sport auprès de la Faculté des sciences. Pour cette première année, 14 étudiants se sont inscrits dans cette nouvelle filière master.
- **Sports universitaires (SUN)** : durant l'année 2012, la participation au programme du SUN a

augmenté de 10%. Près de 1'900 personnes ont pris chaque semaine part aux activités sportives du SUN. Cette forte augmentation a nécessité la mise en place de cours supplémentaires, en particulier pour les disciplines de danse et de fitness. Les quelque 110 cours hebdomadaires proposés par le SUN et les stages sportifs ont ainsi pour la plupart affiché complet.

- **Inscription online** : 35% des personnes participant aux activités sportives du SUN (cours et stages) ont utilisé la nouvelle plateforme d'inscription online développée par le service informatique et télématique, ce qui facilite les inscriptions et allège le travail des collaborateurs du service.
- **Site web** : le site web du SUN a été complètement remodelé et propose désormais une image dynamique, vivante et interactive du sport à l'Université de Neuchâtel. Les images et les vidéos sont largement plus présentes dans cette version que dans la précédente.
- **BCN Tour** : durant les mois d'avril et mai 2012, la participation des membres de la communauté universitaire au BCN Tour est passée de 82 à 140 personnes par rapport à 2011, ce qui est très prometteur pour l'édition 2013. Il va sans dire que cette participation a un impact favorable sur l'image publique de l'Université de Neuchâtel dans le canton.

Centrale d'achats et service technique de la Faculté des sciences

Conformément au point 5 du mandat d'objectifs 2009-2012 (accroissement de l'attractivité), l'Université de Neuchâtel a poursuivi ses efforts dans la mise à disposition de la communauté universitaire de services répondant à ses besoins.

- **Centrale d'achats de la Faculté des sciences (CAFS)** : les collaborateurs du CAFS s'appliquent quotidiennement afin de mettre à disposition des étudiants et collaborateurs des instituts de chimie, biologie, hydrogéologie et physique les produits et le matériel nécessaires à la réalisation de leurs travaux de recherche et d'expérimentation et leur dispensent des conseils avisés.
- **Service technique de la Faculté des sciences (STFS)** : les collaborateurs du STFS mettent leurs connaissances et compétences à disposition des collaborateurs de la Faculté des sciences afin de concevoir, développer et réaliser des instruments scientifiques propres à leurs recherches.

Département de la promotion et des affaires académiques

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Bernard Zuppinger, directeur du département.

Les activités du département promotion et affaires académiques (DPAA) et de ses services se sont essentiellement inscrites dans la réalisation des mandats 5 et 6 du *mandat d'objectifs 2009-2012*, visant à « augmenter l'attractivité de l'Université » et à « renforcer son identité et sa cohésion ».

La direction du département a par ailleurs continué d'appuyer le rectorat, notamment dans la conduite, l'analyse et le suivi de dossiers dans le domaine des affaires académiques, en particulier dans le domaine de la politique académique fédérale, des relations internationales et des relations interinstitutionnelles.

Service de promotion et développement (SPD)

Anne Macheret Dubey a été nommée cheffe du service et a pris ses fonctions en janvier 2012. Cette année 2012 a été particulière pour le service de promotion et développement (SPD), puisque plusieurs nouveaux collaborateurs sont également entrés en fonction durant l'année. L'objectif a donc été, avant tout, d'assurer le bon fonctionnement du service et de ses missions, notamment la qualité des manifestations et des actions de promotion habituellement organisées.

L'UniNE a reconduit sa participation à différents salons comme ceux de Sierre, de Lausanne, du Tessin et d'Argovie. Autant d'occasions de promouvoir ses filières de formation auprès d'un public très ciblé. Afin d'aller à la rencontre de ses futurs étudiants, l'UniNE s'est également à nouveau présentée aux élèves des lycées cantonaux et aux lycéens de la région de l'Arc jurassien au sens large (Bienne, Porrentruy et Soleure).

La traditionnelle journée des lycéens a eu lieu le 28 novembre 2012. Plus de 600 élèves provenant de lycées et gymnases de toute la Suisse ont profité de découvrir l'Université de Neuchâtel et d'assister à des présentations et visites organisées par les facultés. Le repas qui était traditionnellement servi à la Cité universitaire a été remplacé par des *boîtes repas* distribuées aux participants qui sont ainsi restés sur place. Le SPD a ainsi assuré une meilleure fréquentation des activités de l'après-midi. Le service de bus organisé entre les sites d'UniLac et UniMail a favorisé la circulation des lycéens entre les facultés. Le partenariat avec les CFF visant à offrir une réduction sur le prix des billets pour le

trajet en train des lycéens a été reconduit. A l'issue de la manifestation, un questionnaire a été envoyé aux participants afin d'évaluer la qualité du programme et de déterminer si des modifications devaient y être apportées pour la prochaine édition. Notons que sur les 179 lycéens qui ont répondu, 169 (94%) ont estimé que cette journée leur avait donné envie d'étudier à l'Université de Neuchâtel. La journée des lycéens permet donc de convaincre les étudiants potentiels et, pour 2013, l'attention du SPD se focalisera sur la promotion de l'événement afin d'assurer la venue d'un public aussi nombreux que possible.

Autre événement majeur, la journée des Masters qui s'est tenue le 7 mars 2012. Les étudiants potentiels ont pu profiter des programmes que les facultés ont élaborés afin de leur présenter les filières de formation. Le SPD s'est chargé de la promotion de la manifestation et a apporté son soutien aux facultés.

Comme chaque année, le SPD a organisé ou coordonné des événements destinés aux étudiants immatriculés : la journée de la rentrée, le Campus Info et le Forum emploi. Lors de cette manifestation, une quinzaine d'entreprises et institutions privées ou publiques se sont présentées aux 400 étudiants présents par le biais de stands ou de conférences. Les étudiants avaient également la possibilité de faire relire et améliorer leur CV.

En 2012, plusieurs changements ont été apportés au site Internet, notamment, une refonte complète du « portail collaborateur » visant à faciliter la navigation et la recherche d'information. Le SPD a également soutenu de nombreux *webmasters* décentralisés lors de la création ou de la refonte de leur site.

Le Guide des études, destiné avant tout aux lycéens et gymnasiens, et qui présente les cursus de l'UniNE a fait l'objet d'un travail de réflexion par rapport aux images. Les visuels choisis mettent l'accent sur les spécificités de l'Université de Neuchâtel et les avantages que sa taille optimale procure aux étudiants. Le guide pratique destiné aux étudiants inscrits a été étoffé et a fait l'objet d'une refonte complète. Une version en anglais est également disponible.

La présence de l'Université sur les réseaux sociaux a été renforcée en 2012 en collaboration avec le service de presse et communication (SPC). Un *Community manager* a été engagé pour gérer et animer les pages Facebook (SPD) et Twitter (SPC). Ceci a permis d'augmenter de

manière conséquente le nombre de *fans* de la page Facebook de l'Université de Neuchâtel et de dynamiser l'utilisation des réseaux. Concernant Facebook, la présence de l'UniNE vise les objectifs suivants : favoriser le recrutement de nouveaux étudiants, créer un sentiment d'appartenance à l'UniNE, améliorer l'image de l'Université.

Au vu du succès rencontré par les vêtements UniNE, un t-shirt institutionnel a été développé pour les facultés suivantes : lettres et sciences humaines, droit et sciences économiques. En collaboration avec l'entreprise neuchâteloise Heidi.com un design particulier a été développé pour ces facultés.

Un nouveau partenariat dans le domaine de la mobilité responsable, complémentaire aux collaborations existantes avec NeuchâtelRoule et neuchatel-covoiturage.ch, a vu le jour en décembre 2012. Une convention a été signée avec la coopérative *Mobility c ar s haring*, leader de l'autopartage en Suisse. Les étudiants et les collaborateurs de l'UniNE peuvent désormais profiter de deux offres d'abonnement à tarif préférentiel auprès de Mobility et utiliser leur carte Capucine comme carte d'accès à bord. 2'600 véhicules répartis sur 1'340 emplacements dans toute la Suisse sont disponibles en libre-service 24 heures sur 24 et permettent ainsi de rester mobile sans les contraintes d'une voiture personnelle.

Un certain nombre d'outils ont également été mis en place pour guider la stratégie de promotion de l'Université. En particulier, un sondage auprès de nouveaux étudiants en master et l'élaboration d'une statistique des parts de marché de l'UniNE et de leur évolution.

Université du troisième âge (U3a)

Comme chaque année, l'Université du troisième âge de Neuchâtel (U3a) a organisé de nombreuses activités pour le plus grand bonheur de quelque mille membres, répartis sur cinq « antennes » (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Porrentruy et Bienne) : des conférences sur les sujets les plus variés, des ateliers, des visites culturelles, des excursions, ainsi qu'un voyage dans les Pouilles (Italie) qu'il a fallu dédoubler. Sans oublier la Dictée des aînés, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie.

Pour les conférences, il a été fait appel en priorité aux enseignants actifs ou retraités de l'UniNE, mais l'U3a a pu compter aussi sur l'indispensable collaboration de professeurs d'autres hautes écoles et de personnalités extérieures au monde académique.

L'Université des aînés de Bienne (UaB) est désormais pleinement intégrée à l'U3a, dont elle constitue une nouvelle antenne tout en conservant son nom. Jusqu'ici elle jouissait d'un statut spécial et dépendait à la fois de l'UniNE et de l'Université des aînés de langue française de Berne.

Enfin, un nouveau directeur de l'U3a a été nommé en la personne du professeur Philippe Terrier, également directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises, ancien doyen de la FLSH et ancien vice-recteur de l'Université. Il a remplacé M. Michel Aragno, professeur honoraire de la Faculté des sciences, dont le mandat s'est achevé après quatre années passées à la tête de l'institution.

Dossiers délégués

Centre de carrière

Afin de répondre tant aux besoins des étudiants qu'à ceux des employeurs, un Centre de carrière a été créé en février 2012. Celui-ci a pour objectif de mettre à disposition des étudiants des outils pour les préparer à s'insérer au mieux et le plus rapidement possible dans le monde professionnel une fois leur diplôme obtenu. Le Centre de carrière assurera l'organisation de cours, de rencontres avec les employeurs, de conférences sur les débouchés, etc. Un site internet est disponible depuis la rentrée académique 2012 à l'adresse : www.unine.ch/carriere.

Le Centre de carrière a d'ores et déjà établi des contacts avec de nombreux employeurs. Il est à leur écoute concernant leurs besoins en termes de recrutement. Les offres d'emploi, de stages ou de *jobs* d'étudiants sont adressées au Centre de carrière et sont publiées sur son site internet et sur le Forum privé des étudiants, dans la rubrique emploi.

Fin 2012, afin d'élargir son offre, un partenariat a été conclu avec Jeunes@Work (division d'IPT – intégration pour tous). Parmi les prestations offertes dès 2013 grâce à cette collaboration : un encadrement gratuit pour la recherche de stage, des présentations publiques du programme d'accompagnement de Jeunes@Work, des ateliers de relecture de CV, des conférences sur des thèmes divers liés à l'emploi.

Le Centre de carrière gère et propose ainsi les activités suivantes :

- Séminaire « Préparer son avenir professionnel » (gestion reprise du SPD), proposé chaque semestre.
- Forum Emploi, organisé conjointement avec le SPD.

- Ateliers et conférences donnés par Jeunes@Work.
- Présentations d'entreprises : possibilité de carrière, procédures de recrutement, profils recherchés.
- Réponses aux diverses questions des étudiants adressées à centre.carriere@unine.ch.

Le Centre de carrière est amené à développer de nouvelles activités pour compléter son offre : projets de mentorat, de workshop avec d'anciens étudiants, développement de l'interaction avec les entreprises, etc.

Welcome Desk

Le Welcome Desk a poursuivi en 2012 sa mission d'information et d'accueil de chercheurs d'origine étrangère nouvellement arrivés à l'UniNE. Il a en particulier soutenu dans leurs diverses démarches administratives ces nouveaux collaborateurs et leur famille et a participé à leur intégration à l'UniNE.

Le financement fédéral ayant contribué à la mise en place du Welcome Desk est arrivé à échéance fin 2012. Afin de pérenniser ses prestations, qui participent à l'attractivité de l'UniNE, le Welcome Desk et ses missions ont été intégrés en décembre 2012 au Service des ressources humaines.

Dies academicus : la recherche, le savoir en mouvement

Le Dies academicus, journée solennelle de l'Université de Neuchâtel, s'est tenu à La Chaux-de-Fonds le samedi 3 novembre 2012, au Théâtre Arc en Scènes : une cérémonie hors les murs, symbolique, pour illustrer les liens qui unissent l'Université de Neuchâtel à l'Arc jurassien.

Plus de 420 invités du monde académique, politique, économique et culturel ont pu entendre l'invité d'honneur, le Professeur Martin Vetterli, président désigné du Conseil de la recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique

(FNS) s'exprimer sur le thème du jour *La recherche, le savoir en mouvement*. Ce thème a également été au cœur des allocutions des autres intervenants du Dies 2012 : Mme Martine Rahier, rectrice de l'Université ; le président du Conseil de l'Université, M. Dick Marty ; un représentant des étudiants, M. Jonathan Thévoz, étudiant en droit ; M. Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat et chef du DECS.

A l'issue de la cérémonie, trois éminentes personnalités ont reçu le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel : M. Roger Chartier, professeur au Collège de France, pour la Faculté des lettres et sciences humaines ; M. François L'Eplattenier, docteur ès Sciences de l'ETHZ, pour la Faculté des sciences ; M. Herbert H. Clark, professeur à Stanford University, pour la Faculté des sciences économiques.

Formation continue

L'offre de formations certifiantes proposées par les facultés s'est étoffée au cours de l'année 2012 par la mise sur pied ou l'ouverture des formations suivantes :

- CAS en droit de la famille en collaboration avec la Fédération suisse des avocats (FSA).
- CAS/MAS en écologie et sciences de l'environnement (transformation du diplôme ECOFOC).
- CAS en « Entreprises et Egalité : outils pour améliorer l'efficacité ».

Ces nouvelles formations viennent s'ajouter aux formations certifiantes universitaires (CAS, DAS et MAS) offertes par les facultés (dont plusieurs programmes sont conjoints avec d'autres hautes écoles), ainsi qu'aux nombreuses journées de formation pointues proposées à un public de professionnels sur la base des derniers développements de la recherche universitaire.

Affaires juridiques

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Carine Cangemi, conseillère juridique.

Rapport concernant l'année 2012

Le secteur des *Affaires juridiques* du rectorat a occupé, comme l'année dernière, deux conseillers juridiques à temps partiel (taux d'activité cumulé de 140%).

Durant l'année écoulée, l'activité de conseil juridique à l'attention du rectorat, des facultés et des services du domaine central, en particulier des ressources humaines, a été prépondérante.

Au niveau réglementaire, outre les nombreuses modifications de règlements d'études et d'exams, on peut signaler l'adoption par le rectorat d'un nouveau règlement sur les pouvoirs de représentation de l'Université, destiné à clarifier les pouvoirs de signatures des collaborateurs. Les juristes ont également pris part au groupe de travail nommé par le département en vue de l'élaboration d'un projet de révision partielle de la loi sur l'Université.

Au niveau des ressources humaines, les trois procédures litigieuses ayant débuté en 2010 étaient toujours pendantes en 2012 suite aux

recours successifs des personnes concernées ou suite au renvoi des causes à des autorités de recours inférieures pour nouvelle décision. Un seul nouveau litige a débouché sur une procédure en 2012, lequel s'est finalement dénoué à satisfaction des parties. Par ailleurs, deux conflits de travail ont pu se régler à l'amiable sans saisine des autorités supérieures.

Les Affaires juridiques ont instruit trente et un recours d'étudiants ou de candidats aux études, déposés au cours de l'année 2012. Vingt et une décisions ont été rendues par le rectorat durant l'année écoulée. Parmi celles-ci, seuls deux recours ont été admis. Les autres recours ont été déclarés mal fondés ou irrecevables faute de motivation suffisante ou faute d'intérêt actuel, voire faute de respect des délais légaux. Les instances de recours supérieures ont été saisies à quatre reprises. Elles ont confirmé par trois fois en 2012 les décisions du rectorat et refusé une fois d'entrer en matière.

Les Affaires juridiques ont également instruit quatre dossiers de plagiat étudiant, dénoncés par les décanats, dont l'un a débouché sur le renvoi de l'étudiant concerné pour motifs disciplinaires.

Service de presse et communication

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Claudine Assad, responsable du service.

En charge de la communication interne et externe, le service de presse et communication participe à la réalisation des mandats 5 et 6 du *Plan d'intentions 2009 – 2012*, à savoir le renforcement de l'identité et de la cohésion ainsi que l'accroissement de l'attractivité.

A cet égard, le fait le plus marquant de l'année 2012 a été le développement fulgurant des réseaux sociaux, en particulier Facebook et Twitter suite à l'engagement d'un *community manager* en septembre.

Communication interne

En ce qui concerne la communication interne, deux innovations sont à relever : d'une part la newsletter *Trait d'Union* a été reliftée afin de la connecter aux réseaux sociaux et rendre sa lecture plus conviviale. D'autre part, le service de presse et communication a renoncé à envoyer des messages à la communauté pour annoncer les manifestations mais il diffuse désormais un extrait de l'agenda tous les 15 jours à la communauté universitaire (et à la presse) pour la tenir informée.

Durant l'année sous revue, 9 *newsletters Trait d'Union* ont été diffusées, 191 affiches créées pour les écrans plasma qui sont répartis dans tous les bâtiments. L'agenda des manifestations, qui a répertorié quelque 500 événements, a été mis quotidiennement à jour et 22 extraits de l'agenda ont été envoyés à la communauté universitaire et à la presse.

Par ailleurs, les membres de la communauté universitaire ont eu accès à la revue de presse en ligne qui a mis à leur disposition les quelque 1'500 articles ou émissions concernant l'UniNE qui ont paru en 2012.

Communication externe

A l'intention des **médias**, le SPC a organisé 2 conférences de presse et 1 point presse. Il a diffusé 62 communiqués de presse et envoyé de nombreuses invitations pour les manifestations organisées au sein de l'UniNE (conférences, colloques, etc.). L'abondance des articles et émissions rendant compte des activités liées à l'UniNE (près de 1'700 occurrences) témoigne de l'intérêt des médias pour notre *alma mater*.

En 2012, c'est l'étude de la *MAPS* sur les mariages forcés commandée par l'Office des migrations (ODM) qui a fait le plus couler d'encre : plus de 90 articles et émission y ont été consacrés.

Le **grand public**, quant à lui, a été directement visé par les 5 dossiers *UniNews* qui ont été publiés et les 8 *Cafés scientifiques* qui ont été organisés. A relever que l'*UniNews* consacré à Rousseau a connu un tel succès qu'il a fallu le rééditer. Quant aux cafés scientifiques, plusieurs d'entre eux ont été couverts par *Le Temps* et/ou la *RTS* leur offrant ainsi une audience qui dépasse largement le canton.

Un public plus ciblé a reçu les *Chroniques universitaires* qui réunissent les allocutions du Dies academicus et les leçons inaugurales de l'année écoulée.

Nouveauté : développement fulgurant des médias sociaux

Facebook et Twitter, deux médias sociaux à cheval entre communication interne et communication externe, à cheval aussi entre communication et promotion, ont connu un essor fulgurant grâce à l'engagement, en septembre d'un *community manager* qui a fait exploser l'audimat. Ainsi, en moins de trois mois, le nombre de fans de Facebook a passé de 2'000 à 3'000 (avec un record de 15'000 visites en décembre) et le nombre d'abonnés à Twitter a passé de moins de 500 à plus de 700. Mais surtout, les réseaux sociaux ont enfin joué pleinement leur rôle de médias interactifs et suscité de nombreuses réactions du public.

Département du secrétaire général

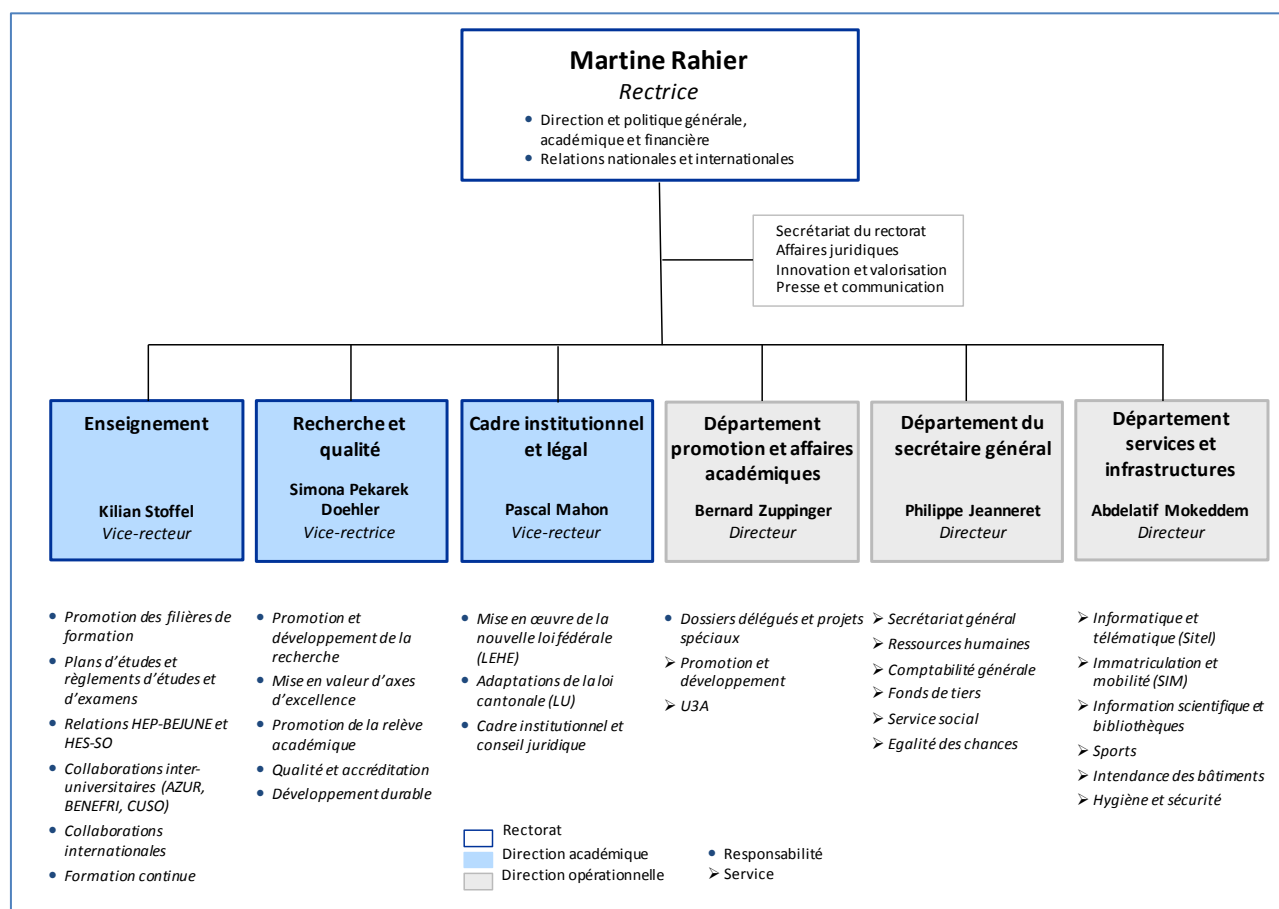
Le rapport qui suit a été élaboré par M. Philippe Jeanneret, secrétaire général.

Réorganisation de la gouvernance

Dès son entrée en fonction, le rectorat s'est penché sur la question de la gouvernance et a défini un nouvel organigramme qui met en évidence à la fois les domaines de compétences spécifiques des membres du rectorat (direction académique)

et l'organisation des services centraux (direction opérationnelle). On remarque en particulier la création d'un *département du secrétaire général* qui regroupe notamment les services administratifs (ressources humaines et finances). Par ailleurs, le secrétaire général, avec les services ressources humaines, comptabilité générale et fonds de tiers, supervise le contrôle interne.

L'organigramme est reproduit ci-après.



Système de contrôle interne (SCI)

Depuis 2011, un important travail a été accompli dans la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI). Il a été couronné de succès puisque lors de l'audit des comptes 2011, le Contrôle cantonal des finances (CCFI) a confirmé l'existence d'un SCI, satisfaisant aux recommandations de la NAS 890 et défini selon les prescriptions de la rectrice, relatif à l'établissement des comptes annuels.

Avec l'entrée en vigueur en 2003 de la loi sur l'Université (LU), l'Université bénéficie d'une plus

grande autonomie, ce qui a notamment pour conséquence de la rendre responsable des outils de gestion mis en place et des mesures prises afin de réduire les risques importants à un niveau acceptable.

Faire la preuve que tout a été mis en œuvre afin de garantir, avec une assurance raisonnable, que l'Université va atteindre les objectifs qu'elle a négociés avec l'autorité politique dans le cadre du *Mandat d'objectifs* quadriennal, en minimisant les coûts et en limitant les risques et les erreurs, telle est la mission fondamentale du SCI.

Le SCI constitue donc un instrument essentiel à la gouvernance de l'Université, le rectorat devant s'assurer que les ressources dont il dispose sont utilisées avec efficacité et donner ainsi la preuve qu'il mérite la confiance placée en lui dans le cadre de l'accroissement de son autonomie.

L'Université est maintenant dotée d'un SCI ancré dans les habitudes de travail de ses collaboratrices et collaborateurs, visant à couvrir non seulement les risques ayant un impact direct dans les comptes mais également les risques liés à la conformité aux lois et aux règlements.

Un portail collaboratif a été mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs des services administratifs afin de garantir un accès partagé et à jour de l'information indispensable au bon fonctionnement du SCI.

Processus d'amélioration continu et outil de pilotage, le SCI a ainsi été défini comme un ensemble de mesures permettant :

- de mesurer la réalisation des objectifs définis dans le *Plan d'intentions* quadriennal, d'identifier et de maîtriser les risques et opportunités stratégiques
- de s'assurer que l'environnement organisationnel favorise un travail efficace, à un coût minimal et limitant les erreurs et les irrégularités
- d'assurer la fiabilité et la transparence des informations financières et de gestion
- de garantir des processus clés efficaces et sûrs, de les documenter et de gérer les activités de contrôle adéquates
- d'assurer la conformité aux lois et aux règlements
- de procéder à des revues régulières dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

La surveillance du système de contrôle interne fait l'objet d'un processus qui est sous la responsabilité du rectorat. À cette fin, une *task force* opérationnelle a été constituée. Elle procède trimestriellement à des revues du SCI. Le rectorat prend connaissance semestriellement des rapports de la task force et émet des recommandations. Le Conseil de l'Université est régulièrement tenu informé et délibère notamment sur le suivi du *Plan d'intentions*, du *Mandat d'objectifs*, des recommandations du contrôle cantonal des finances (en charge de la révision des comptes) et de la pertinence du système de contrôle interne.

Il importe de poursuivre sur la voie de l'amélioration continue et de l'optimisation du système de contrôle interne. En particulier, les objectifs suivants sont fixés :

- **risques stratégiques** : analyse qualitative et amélioration continue de la détection et du suivi des responsabilités
- **gouvernance** : garantie continue de la conformité aux bases légales et mise en œuvre d'un comité de surveillance chargé notamment d'analyser les propositions d'amélioration
- **processus clé** : simplification sur la base d'une approche plus globale de la gestion en particulier au niveau de l'interface et des synergies à créer entre les services
- **activités de contrôle** : évaluation de l'efficacité notamment en termes de redondance, fréquence et automatisation.

Par ailleurs l'introduction de l'enveloppe quadriennale nécessitera le développement de tableaux de bord prospectifs et l'adaptation de nos pratiques aux dispositions du code des obligations en ce qui concerne la révision et le reporting.

Ressources humaines et financières

Les services ressources humaines (SRH), comptabilité générale (SCG) et fonds de tiers (SFT) collaborent étroitement afin de mettre à la disposition du rectorat et des facultés des outils de gestion performants et les informations pertinentes utiles à leur fonctionnement. Ils ont la volonté de fournir des services de qualité en minimisant les coûts et en limitant les erreurs et les risques opérationnels à un niveau acceptable. Ils ambitionnent :

- de gérer les ressources confiées de manière responsable grâce à un management efficace, transparent et centré sur les objectifs
- d'offrir un environnement de travail motivant dans lequel chaque collaboratrice et collaborateur se sent estimé et adhère à la vision définie, dans le respect des valeurs de l'Université
- d'anticiper les besoins des bénéficiaires de leurs prestations par une écoute attentive et proactive
- d'améliorer continuellement leur efficacité afin de dégager des ressources pour des projets innovants.

Service des ressources humaines

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Antoinette De Rosa Favre, cheffe du service des ressources humaines.

Bref rapport concernant l'année 2012

L'environnement de pilotage du système de contrôle interne, sous la responsabilité du rectorat, prévoit que les politiques en matière de ressources humaines, telles que l'engagement, l'information, la formation, l'évaluation, la promotion, la rémunération et les prestations sociales doivent créer un environnement favorable à la motivation de chaque collaboratrice et collaborateur. La gestion des ressources humaines de l'Université doit donc s'inspirer des meilleures pratiques (employeur de référence).

Durant l'année 2012 le service des ressources humaines (SRH) a consolidé ses procédures et son contrôle interne. Ceci lui permet notamment de transmettre aux responsables ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs l'information, les instructions et les directives utiles, claires et transparentes. Le SRH accompagne donc ses partenaires dans leurs demandes en mettant un point d'honneur à leur fournir un service de qualité.

Avec la migration sur le nouveau site internet, le SRH a mis à jour ses données de façon à ce qu'elles soient plus lisibles et plus accessibles.

Son rôle principal étant de garantir l'équité dans les conditions de travail du personnel, le SRH a pour objectif de continuer à développer la politique des ressources humaines de l'Université et

d'être plus présent auprès des collaboratrices et collaborateurs.

Devenant un pilier stratégique dans la prise de décision et de développement de processus RH, il continue de mettre à profit ses compétences dans les projets futurs. En particulier, il portera ses efforts sur les axes d'amélioration suivants :

- adapter les procédures nécessaires à la nomination du corps professoral par le rectorat
- mettre en place un processus d'accompagnement et d'intégration des collaboratrices et des collaborateurs dans leur nouvelle place de travail
- développer des outils permettant de guider les collaboratrices et collaborateurs durant la période probatoire ou le temps d'essai et d'évaluer leurs performances dès leur entrée en fonction
- redéfinir le rôle et l'utilisation des entretiens de développement
- développer des outils informatiques permettant une meilleure gestion des temps (par exemple pour les *feuilles d'heures* exigées pour les projets européens) et des absences (par exemple pour un meilleur accompagnement des collaboratrices et collaborateurs en maladie de moyenne ou longue durée nécessitant une réinsertion professionnelle ou d'autres mesures), la gestion électronique des dossiers du personnel, la mise en place d'une plate-forme d'échange sur les dossiers de candidatures et la gestion des quotas académiques dans SAP.

Service de la comptabilité générale

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Denis Boillat, chef du service de la comptabilité générale.

Bref rapport concernant l'année 2012

Le rectorat doit pouvoir s'appuyer sur une gestion financière fiable afin de s'assurer que les ressources dont il dispose sont utilisées avec efficacité et donner ainsi la preuve qu'il mérite la confiance placée en lui dans le cadre de l'accroissement de son autonomie, en particulier lors de l'introduction de l'enveloppe financière quadriennale. La gestion financière doit donc évoluer vers une approche plus globale (tant au niveau du budget, des comptes que du bilan) qui prenne en compte les principes de gouvernance

de l'Etat. Par ailleurs, la production de tableaux d'analyse et de suivi pertinents pour la gouvernance de l'Université doit être optimisée dans un souci de fiabilité et de simplification.

Durant l'année 2012, le budget Etat de fonctionnement de l'Université s'élevait à 46.26 millions de francs. A l'image de l'année précédente, ce résultat n'a pu être atteint que grâce à une gestion efficace et à d'importantes restrictions dans le fonctionnement de l'Université. Il convient cependant de noter qu'aller au-delà des mesures prises conduirait à un démantèlement de l'UniNE.

Le bouclage des comptes 2012 fait apparaître des charges pour un montant de 91'756'924 francs alors que les recettes se montent à

45'496'924 francs représentant ainsi une couverture de 49.6% du budget Etat (49.5% en 2011). Conformément au budget octroyé, la part du canton de Neuchâtel s'élève donc à 46'260'000 francs (47'500'000 francs en 2011). Un montant de 442'788.45 francs a été affecté à des financements spéciaux (soit un peu moins de 0.5% de l'ensemble des charges). Les statistiques détaillées figurent en annexe.

Dans les années à venir, le service de la comptabilité générale va porter ses efforts sur les axes d'amélioration suivants :

- introduire la gestion par enveloppe financière quadriennale et planification financière pluri-annuelle roulante

- fournir les données et rapports simples et fiables, utiles à la gestion de l'Université et au reporting
- définir, dans le cadre du système de contrôle interne, des processus transversaux entre les services financiers et RH (simplification, efficacité et cohérence)
- développer des rapports financiers permettant une analyse de la planification de la trésorerie et des investissements
- offrir des outils de suivi personnalisés aux bénéficiaires des ressources budgétaires et financières de l'Université
- intensifier la formation du personnel administratif des instituts et services à l'utilisation optimale de SAP.

Service des fonds de tiers

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Geneviève Henchoz, cheffe du service des fonds de tiers.

Bref rapport concernant l'année 2012

Les politiques en matière de gestion des fonds de tiers, telles qu'elles ont été mises à jour, ont permis de structurer l'organisation qui fixe les responsabilités, les compétences et les flux d'information et garantir l'exécution des tâches déléguées par la bonne gestion de l'Université.

Durant l'année 2012 le service des fonds de tiers a ouvert 148 nouveaux subsides du Fonds national suisse (FNS), de l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI), de l'Union européenne (UE) ou d'autres crédits de recherche. L'enveloppe financière 2012 de tous les projets, y compris le domaine central et les overheads du FNS s'élèvent à 35'674'389 francs. Les statistiques détaillées figurent en annexe.

Actuellement, la politique concernant la gestion des monnaies étrangères ainsi que les placements de la fortune des fonds de tiers (achats d'actions et d'obligations) n'est pas définie formellement. De plus, la gestion des projets de l'Union européenne (UE) n'est pas optimale. En conséquence, le service des fonds de tiers va porter ses efforts sur les axes d'amélioration suivants :

- créer sur SAP la possibilité de travailler en multi-monnaies
- prévenir les risques liés aux différences de changes
- gérer de manière optimale et complémentaire les placements de la fortune et des fonds de tiers
- élaborer un règlement concernant la stratégie d'investissements financiers
- développer une structure de gestion pour les projets UE.

Nombre de projets ouverts en 2012 (des statistiques plus détaillées figurent en annexe)

ANNEE	FINANCEMENT	Serv adm.	FLSH	FS	FD	FSE	FT	TOTAL
2012	FNS-CTI UE	0	30	31	1	8	0	70
	ACR DIVERS	0	34	31	6	7	0	78
	TOTAL PAR FACULTE	0	64	62	7	15	0	148

Service social

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Géraldine Renggli, responsable du service social.

Bref rapport concernant l'année 2012

Le service social répond aux demandes d'aide sociale des étudiantes et étudiants, les conseille et les appuie dans leurs démarches administratives. Il accueille également les boursiers et boursières de la Confédération et gère les conflits que pourrait rencontrer tout membre de la communauté universitaire.

Aide et conseil aux étudiantes et étudiants

Le service social fonctionne comme lieu d'écoute et offre aux étudiants un cadre neutre en respectant la confidentialité.

Il assure la continuité de sa mission en ce qui concerne l'aide et le conseil aux étudiants en matière sociale (finance, juridique, assurance-maladie, assurances sociales, permis de séjour, etc.) Il poursuit son rôle de soutien en cas de problèmes personnels et oriente les étudiants.

Aides financières

Le service alloue des aides financières aux étudiants qui rencontrent des difficultés à des moments importants de leur vie grâce notamment au fonds d'aide social et aux subsides sur fonds privés de l'Université.

Dans le cadre du fond d'aide sociale, le service est intervenu pour un montant total de 213'816.85 francs. D'autres fonds de l'Université ont permis de soutenir plusieurs étudiants en participant au financement de divers projets en lien avec leurs études. Le montant de cette aide financière s'élève à 38'500 francs.

Accueil des boursiers de la Confédération

Le service social, avec la collaboration du Professeur Kilian Stoffel, délégué de l'Université à La Commission Fédérale des bourses, a accueilli 21 boursiers d'origines diverses (Côte d'Ivoire, Argentine, Maroc, Tunisie, Inde, Russie, Algérie, Chili, etc.)

Le service social informe les boursiers sur diverses questions (hébergement, assurance-maladie, permis de séjour, directives particulières, intégration, etc.) et organise des excursions.

Gestion des conflits

Le groupe de contact a apporté à plusieurs reprises conseil, écoute, information et orientation aux membres de la communauté universitaire.

Le médiateur a encadré diverses séances de médiation et a mis l'accent sur la prévention en effectuant notamment une présentation du dispositif de gestion des conflits au sein des secrétariats des différentes facultés de l'Université.

Le groupe de contact ainsi que le médiateur se sont réunis à plusieurs reprises pour échanger sur les activités de chacun et pour discuter de différents points (règlement, etc.)

Guichet psychologique

Le service poursuit sa collaboration avec le Centre de Recherches Familiales et Systémiques (CERFASY) dans le but d'offrir un soutien psychologique aux étudiants et doctorants qui le souhaitent. L'Université prend à sa charge les trois premières consultations.

Dans les années à venir, le service social va porter ses efforts sur les axes d'amélioration suivants :

- assurer la continuité des missions principales du service en matière de conseils aux étudiants en matière d'assurances sociales, de santé, de démarches administratives diverses, de problèmes personnels
- allouer des aides financières pour soutenir les étudiants en difficulté à des moments importants de leur vie
- accueillir les boursiers et boursières de la Confédération
- assumer le rôle de porte d'entrée permettant à certaines personnes en difficulté d'accéder à un soutien psychologique
- faciliter le recours à un médiateur en cas de conflits et orienter les plaignants.

Egalité des chances

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Isabel Perego, responsable du service de l'égalité des chances.

Bref rapport concernant l'année 2012

Le service de l'égalité des chances encourage un climat de travail et d'étude de qualité en favorisant l'égalité des chances entre femmes et hommes mais également entre l'ensemble des membres de la communauté universitaire.

L'année 2012 signe la clôture de la phase 2000-2011/12 du Programme fédéral « Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités ». Cette phase a été dédiée à l'achèvement de trois missions établies au niveau fédéral : accroître le nombre des professeures, consolider la relève académique féminine et soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Nouveautés 2012

Plan d'actions pour la période 2013-2016

En septembre 2012, le Plan d'actions de l'Université de Neuchâtel pour la réalisation de l'égalité des chances entre femmes et hommes pendant la période 2013 – 2016 a été soumis au Programme fédéral « égalité des chances » et a été accepté en décembre 2012. Les axes principaux du plan sont les suivants :

- ancrage institutionnel de l'égalité des chances
- augmentation du nombre de professeures
- promotion de la relève académique
- équilibre entre vie professionnelle et vie privée (*Work Life Balance*)

Questionnaire équilibre

Un questionnaire sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée a été envoyé à la fin du printemps, à tous les membres de la communauté universitaire. Le but de l'enquête est de permettre au service de l'égalité des chances de l'Université de Neuchâtel de cibler les besoins de la communauté universitaire et de coopérer ainsi au développement de solutions adaptées aux besoins individuels des participantes et participants.

Babysitaire

Le nombre de places disponibles dans les structures d'accueil n'étant pas encore suffisant (notamment dans les crèches et les accueils parascolaires), le service a mis en place un réseau de baby-sitters interne à l'*alma mater*.

Poursuite des projets en cours

En coopération avec les bureaux d'égalité des universités de la Suisse latine (BuLa), le Service égalité de l'UniNE a soutenu le corps intermédiaire féminin grâce à des projets de mentorat (Réseau Romand de Mentoring et StartingDoc) et à la formation continue (REGARD). La plateforme releve-academique.ch fait partie de ces projets de coopération et c'est le Service de l'égalité de l'UniNE qui se charge de la coordination. En particulier cette année développement, la création et le lancement du forum ont été effectués.

Ponctuellement, le Service égalité soutient le corps intermédiaire féminin en octroyant des subsides individuels. En 2012, les projets de dix-sept femmes du corps intermédiaire de l'UniNE, ainsi qu'un Subside tremplin, ont été financés.

Pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale des parents de la communauté universitaire, cinq camps pour enfants ont été organisés pendant la période des vacances scolaires. Ces camps sont sportifs et culturels et se passent dans un cadre qualitatif et ludique. Afin d'améliorer l'offre, une heure de plus par jour a été proposée, ainsi qu'un camp sportif supplémentaire durant la période estivale.

Dans les années à venir, le service de l'égalité des chances va porter ses efforts sur les axes d'amélioration suivants :

- améliorer l'ancrage institutionnel de l'égalité des chances
- promouvoir la relève académique
- favoriser, en collaboration avec le service des ressources humaines, les mesures pertinentes permettant l'amélioration de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée (*Work Life Balance*)
- proposer un espace « multifonctions » dans chaque bâtiment principal de l'Université utile par exemple en cas de malaise, maladie, accident ou surmenage.

Annexes

Statistiques concernant les étudiants

Les tableaux et commentaires qui suivent proviennent du service immatriculation et mobilité.

Titres et diplômes – Evolution sur cinq ans	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
Lettres et sciences humaines	281	387	419	414	419
■ Bachelors.....	115	197	207	223	221
■ Masters.....	7	22	90	115	148
■ Licences	81	100	56	37	12
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie	20	19	9	–	–
■ Doctorats	13	15	12	14	12
■ Certificats d'études supérieures.....	7	9	10	3	–
■ Certificats de formation permanente en psychologie et sciences de l'éducation	1	2	1	2	–
■ Certificats d'études françaises (ILCF).....	29	16	29	15	19
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF) .	8	7	5	5	7
Sciences¹	225	197	158	131	147
■ Bachelors.....	87	75	52	40	55
■ Masters.....	79	66	70	63	66
■ Licences et diplômes	6	3	–	1	–
■ Doctorats	47	53	33	25	24
■ Postgrades : Certificats / Diplômes / MAS	6	–	3	2	2
Droit	134	158	169	187	211
■ Bachelors.....	58	71	68	74	91
■ Masters.....	40	55	63	57	62
■ Licences	4	2	4	–	1
■ Doctorats	3	4	5	9	7
■ Diplôme de formation continue en droit	–	1	–	–	–
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du sport	29	25	29	28	29
■ CAS / DAS / MAS en droit de la santé et International Taxation.....	–	–	–	19	21
Sciences économiques	136	109	140	219	217
■ Bachelors.....	43	45	41	70	62
■ Masters.....	39	49	93	140	150
■ Licences	29	2	2	–	–
■ Doctorats	3	8	3	9	5
■ Certificats post-grade en statistique.....	2	–	–	–	–
■ Diplômes post-grade en statistique.....	20	5	–	–	–
■ DESS en conseil, orientation et management de compétences	–	–	1	–	–
Théologie	4	9	3	2	–
■ Masters.....	4	3	2	1	–
■ Licences	–	2	–	–	–
■ Doctorats	–	2	1	1	–
■ Certificats d'études supérieures.....	–	2	–	–	–
Certificats d'éducation physique (CEP)	12	5	4	1	2
Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales	20	14	8	4	1
Total UniNE	812	879	901	958	997

¹ Suite aux restructurations liées aux projets de coopération et d'innovation 2008-2011 de la Confédération (PCI), le nombre de chaires a passé de 38 en 2008 à 27 en 2012 ; en conséquence, le nombre de cursus offerts au niveau bachelors a diminué de 9 à 4.

Titres et diplômes décernés en 2012

Les titres décernés en 2012 ont été obtenus dans le cadre des sessions d'examens de l'année académique 2011-2012 et pour la plupart remis lors des cérémonies de remise des diplômes qui ont eu lieu en novembre 2012.

Lettres et sciences humaines	419
■ Baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines	221
■ Maîtrise universitaire en lettres et sciences humaines	112
■ Maîtrise universitaire en archéologie	4
■ Maîtrise universitaire en études muséales	19
■ Maîtrise universitaire en logopédie	13
■ Licence ès lettres et sciences humaines	12
■ Doctorat en sciences humaines et sociales	9
■ Doctorat ès lettres	3
■ Certificat d'études françaises de l'institut de langue et civilisation françaises	19
■ Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère	7
Sciences	147
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en biologie	30
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en mathématiques	8
■ Baccalauréat universitaire ès sciences de la Terre	1
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en biologie et ethnologie	16
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en sciences et sport	–
■ Maîtrise universitaire ès sciences en biogéosciences	18
■ Maîtrise universitaire ès sciences en biologie des parasites et écoéthologie	13
■ Maîtrise universitaire ès sciences en hydrogéologie	18
■ Maîtrise universitaire ès sciences en informatique (BeNeFri)	4
■ Maîtrise universitaire ès sciences en mathématiques	7
■ Maîtrise universitaire ès sciences en physiologie et écologie des plantes	6
■ Doctorat ès sciences	24
■ MAS – Master of Advanced Studies en hydrogéologie	2
Droit	211
■ Baccalauréat universitaire en droit	91
■ Maîtrise universitaire en droit	60
■ Maîtrise universitaire bilingue en droit	2
■ Licence en droit	1
■ Doctorat en droit	7
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du Sport	29
■ CAS – Certificate of Advanced Studies en droit de la santé	2
■ DAS – Diploma of Advanced Studies en droit de la santé	1
■ MAS – Master of Advanced Studies en droit de la santé	5
■ MAS – Master of Advanced Studies in International Taxation	13

Sciences économiques	217
■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques	62
■ Maîtrise universitaire en développement international des affaires	47
■ Maîtrise universitaire en finance	19
■ Maîtrise universitaire en journalisme	24
■ Maîtrise universitaire en psychologie, orientation psychologie du travail	27
■ Maîtrise universitaire en sciences économiques, orientation économie publique	15
■ Maîtrise universitaire en statistique	13
■ Maîtrise universitaire en systèmes d'information	5
■ Doctorat en management (PhD in Management)	1
■ Doctorat en psychologie du travail (PhD in Work Psychology)	1
■ Doctorat en sciences économiques (PhD in Economics)	2
■ Doctorat en statistique (PhD in Statistics)	1
Théologie	–
■ Maîtrise universitaire en théologie	–
■ Doctorat en théologie	–
Sport	2
■ Certificat d'éducation physique	2
Interfacultaire	1
■ Licence interfacultaire en sciences humaines et sociales	1
Total général	997

Prix académiques décernés en 2012

Cette année, lors des cérémonies de remise des diplômes, 38 étudiants et un enseignant ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux.

Faculté des lettres et sciences humaines

Prix Werner Günther

Grâce à la générosité de feu W. Günther, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günther pour récompenser des étudiants particulièrement méritants et contribuer au développement de la bibliothèque de la Faculté.

Lauréats

Madame Dubosson Pauline

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.84 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Madame Amstutz Andrée-Anne

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.82 à sa maîtrise universitaire. Note mémoire : 6.

Monsieur Schulz Yvan

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.87 à sa maîtrise universitaire. Note mémoire : 6.

Prix d'Excellence de la Société des Alumni de l'Université de Neuchâtel

Ce prix est institué pour encourager la recherche au niveau du bachelor.

Lauréats

Madame Bulliard Clémence

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, intitulé : « Le Quai 9 face au quartier des Grottes : Un conflit d'usage en milieu urbain ».

Madame Daudet Camille

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, intitulé : « Le Quai 9 face au quartier des Grottes : Un conflit d'usage en milieu urbain ».

Madame Favrat Laura

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, intitulé : « Le Quai 9 face au quartier des Grottes : Un conflit d'usage en milieu urbain ».

Monsieur Perrier Raphaël

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, intitulé : « Le Quai 9 face au quartier des Grottes : Un conflit d'usage en milieu urbain ».

Monsieur Biedermann Florian

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines, intitulé : « Amour courtois ou ironie ? L'exploitation de la *fin'amor* dans 'Le Chevalier et la Charrette' ».

Prix Bijoux Bonnet

Le Prix Bijoux Bonnet consistant en un bijou a pour but de récompenser un travail remarquable non seulement par son contenu, mais aussi par sa présentation esthétique, son élégance ; le travail doit être un produit épuré, synthétique aussi dans son contenu.

Lauréate

Madame Dubosson Pauline

Pour son travail de mémoire intitulé : « Le français fédéral » sous l'angle de la prosodie. Une étude de l'accentuation et de la vitesse d'articulation en français L1 et L2. Note obtenue : 6.

Prix Eugène-Ferdinand Piccard

En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancienne professeure de mathématiques de la Faculté des sciences, a fait un don à l'Université devant permettre d'attribuer un prix académique. Ce prix est destiné à récompenser et à encourager l'étudiant le plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel.

Lauréate

Madame Dupasquier Marie

Pour son mémoire de master en études muséales intitulé : « Le projet scientifique et culturel du Musée d'Estavayer-le-Lac ou le renouvellement d'un musée régional ».

Prix Jean-Pierre Jéquier

Lauréat

Monsieur Foletti Giovanni

Pour son mémoire de master intitulé : « Doubles pointes en matières dures animales et armatures de projectiles à la fin du Néolithique moyen. Etude fonctionnelle et tentative d'interprétation à partir du site de Marin-Les Piècettes (NE, Suisse) ».

Faculté des sciences

Prix Landry

Ce prix est destiné à encourager les étudiants de la Faculté des sciences, ayant terminé leurs études avec distinction, à se perfectionner dans leur spécialité. Il sera attribué à tout étudiant de moins de 28 ans au moment de l'obtention du titre, qui a obtenu une note moyenne de 5,50 au moins.

Lauréats

Monsieur Goetschi Florent

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.50 aux examens de bachelor en biologie.

Madame Mäder Laure

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.50 aux examens de bachelor en biologie.

Madame Zoia Deborah

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.73 aux examens de bachelor en biologie.

Prix du Développement durable

Prix unique créé en 2012 sur la base du généreux don de deux membres du Conseil de l'Université, MM. Haemmerli et El-Khoury.

Lauréate

Madame Robert Christelle

Pour son travail de thèse de doctorat en biologie intitulé : «The Key to Success : Host Plant Adaptations in the Root Herbivore Diabrotica Virgifera Virgifera ».

Prix BPW_NE'12 Les Pionnières (Business & Professional Women)

Remis par Mme Souad Hächler-Derrous, vice-présidente du Business & Professional Women (BPW) Club Neuchâtel.

Lauréate

Madame Geiser Lorraine

Pour la qualité de son travail dans le cadre de son master en mathématiques. Note obtenue pour son travail de master : 6.

Prix Ernest Leuba

En mémoire de leur fils Ernest Leuba, étudiant en médecine, décédé en montagne à l'âge de 21 ans, Mme Esther Leuba, docteur en médecine, et le Dr Edouard Leuba ont fait un don à l'Université afin qu'un prix puisse être décerné à un étudiant en médecine. Le prix est délivré au candidat ayant obtenu la meilleure moyenne aux examens de l'année universitaire en cours à condition que cette moyenne ne soit pas inférieure à la note 5,50.

Lauréats

Monsieur Schnetz Emilien

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.60 aux examens de médecine.

Madame Guo Clara

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.78 aux examens de médecine.

Madame Bettoni Sabrina

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.51 aux examens de médecine.

Prix Guébbhard-Séverine

Désireux d'honorer la mémoire du docteur Adrien Guébbhard-Séverine (1848-1924), originaire de Neuchâtel, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris, géologue et préhistorien, l'Observatoire cantonal et l'Institut de géologie, avec le bienveillant appui de Mme Janice Fehlmann, de Saint-Blaise, constituent un fonds Guébbhard-Séverine. Ce fonds est destiné à récompenser les étudiants travaillant dans le domaine des Sciences de la Terre à l'Université de Neuchâtel. Les critères d'attribution du prix sont l'excellence des notes obtenues aux examens ou la qualité des travaux personnels.

Lauréats

Monsieur Fournier Louis

Pour son travail de master en hydrogéologie et géothermie, « Modélisation hydrogéologique 3D d'un aquifère karstique intégrant la fracturation de structures plissées. L'exemple de l'aquifère de la source de la Noiraigue (NE, Suisse) ». Note obtenue : 6.

Madame Eppner Fanny

Pour son travail de master en hydrogéologie et géothermie, « Etude de la ressource hydrogéologique et thermique à basse enthalpie de la nappe alluviale de l'Areuse ». Note obtenue : 6.

Prix Syngenta Monthey

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'Université, l'entreprise Syngenta Crop Protection Monthey SA a institué un prix qui est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du doctorat délivré par l'Institut de chimie.

Lauréat

Monsieur Guerra Sebastiano

Pour son travail de thèse de doctorat en chimie « La chimie click au service des cristaux liquides : du concept à l'application ».

Prix Louis Paris

Grâce à la générosité de Mme Germaine Paris et en souvenir de son mari, M. Louis Paris, il est institué un Prix Louis Paris destiné à récompenser des travaux originaux et méritant publication ressortissant aux divers domaines de la botanique qui sont enseignés à l'Université de Neuchâtel, à savoir : biochimie végétale, microbiologie, phanérogamie, phytosociologie (y compris écologie végétale) et physiologie végétale. Les travaux doivent être exécutés à l'Institut de botanique par des chercheurs inscrits à l'UniNE.

Lauréats

Madame Heimo Céline

Pour son travail de master en biogéosciences « Intégration de la matière organique dans l'épisolum humifère de la Côte de Ballens (VD) : implication d'une couverture forestière mixte et de matériaux parentaux carbonatés ». Note obtenue : 6.

Monsieur Morard Gaëtan

Pour son travail de master interfacultaire « La permaculture et le sol : une approche ethnobiologique des relations entre l'homme et son environnement au sein des collectifs francophones de permaculture ». Note obtenue : 6.

Faculté de droit

Prix d'excellence Jean-Claude Crosetti

Désireux de témoigner sa reconnaissance à la Faculté de droit, Monsieur Jean-Claude Crosetti, ancien étudiant, a fait une donation en vue de créer un Fonds. Les destinataires du Prix Jean-Claude Crosetti sont des étudiants en fin de maîtrise. Les candidats doivent avoir terminé leur mémoire de maîtrise. La prestation peut être collective ou individuelle.

Lauréat

Monsieur Brantschen Sandro

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne à sa maîtrise en droit. Moyenne générale obtenue : 5.82.

Prix UniNext

L'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNext) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire.

Lauréat

Monsieur Sessa Stéphane

Pour son travail de master, « Le téléchargement d'œuvres musicales sur Internet : légiférer ou ne pas légiférer ? ». Note obtenue : 6.

Prix de la Fondation Walther Hug

La Fondation Walter Hug décerne un prix destiné à récompenser les auteurs des meilleures thèses de doctorat admises dans les universités suisses qui, dans les domaines les plus divers de la recherche scientifiques en droit, ont obtenu la plus haute appréciation.

Lauréate

Madame Dietschy Patricia

Pour sa thèse de doctorat en droit, « Les conflits de travail en procédure civile suisse ». Mention excellent (summa cum laude).

Prix Paul-René Rosset

Lauréates

Madame Mäder Mélanie

Pour sa thèse de doctorat en droit, « Le don d'organe entre gratuité et modèles de récompense : quels instruments étatiques face à la pénurie d'organes ? ».

Madame Dietschy Patricia

Pour sa thèse de doctorat en droit, « Les conflits de travail en procédure civile suisse ».

Faculté des sciences économiques

Prix Credit Suisse Award for Best Teaching

La Credit Suisse Foundation octroie annuellement un prix à un enseignant qui, dans l'une des cinq facultés de l'Université de Neuchâtel, se distingue par l'excellence de son enseignement et l'intérêt de sa vision pédagogique.

Un jury, composé d'étudiants et du conseiller pédagogique au Secteur Qualité, a décidé de décerner ce prix à **Monsieur Alain Schatt, professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques.**

Le Prix lui est attribué pour son approche innovante dans le cadre de ses enseignements dans le domaine de la comptabilité financière, et pour son souci constant de références à l'actualité et aux problèmes concrets rencontrés dans le monde professionnel. Le jury relève aussi ses qualités d'orateur et son enthousiasme lors de ses cours.

Prix de mémoire de maîtrise en analyse financière

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'UniNE, l'entreprise DE Planification SA a institué Le Prix de mémoire en maîtrise en analyse financière. Il a pour but de récompenser un étudiant de Master dans le domaine de l'analyse financière. Seul un travail ayant obtenu la note de 5.5 ou plus peut faire l'objet de la procédure de sélection.

Lauréat

Monsieur Martin Jonathan

Pour son mémoire intitulé « Optimal versus naive replication : what are the benefits of tracking error-variance minimization ? ». Note obtenue : 5.5.

Prix de l'Express (Journalisme)

La direction du journal l'Express institue chaque année un prix destiné à récompenser : soit l'étudiante qui, au terme de ses études de journalisme, aura obtenu la meilleure moyenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement ; soit l'étudiante qui aura présenté un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit.

Lauréates

Madame Charmillot Doline

Pour la meilleure moyenne du master en journalisme et son mémoire, « La relation journalistes-avocats». Moyenne : 5,48 mention bien. Note mémoire : 6.

Madame Anguelova Kalina

Pour le parcours d'études le plus intéressant.

Prix Henry Grandjean

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté de droit et des sciences économiques, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiant ayant trait à un problème d'économie politique ou sociale.

Lauréate

Madame Hotz Irina

Pour son mémoire de master en politique économique, « Energy Endowments, Barriers to Trade and Industry Location in Chinese Provinces ». Note obtenue : 6.

Prix Jeune Consulting

Le prix Jeune Consulting est destiné à récompenser une étudiante terminant son Master en sciences économiques et dont le travail se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

Lauréate

Madame Lagorio Marie-Sophie

Pour son mémoire de stage du master en développement international des affaires, « Designing and implementing a CSR strategy in a luxury watch and jewellery company, the case of Chopard ». Note obtenue : 6.

Prix de la Société Neuchâteloise des Sciences économiques (SNSE)

La Société neuchâteloise des Sciences économiques attribue chaque année un prix destiné à récompenser l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne durant ses études de Bachelor.

Lauréate

Madame Darouichi Aida

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne au bachelor en sciences économiques : 5,70 (mention très bien).

Prix d'Excellence en psychologie du travail et des organisations

Ce prix est destiné à récompenser un mémoire de master ou une thèse de doctorat de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations.

Lauréate**Madame Rossi Aline**

Pour son mémoire, « Situation de travail et de santé dans les métiers de la petite enfance au sein du réseau d'accueil de jour de Lausanne ».

Prix Guido Pult

Pour honorer la mémoire du professeur Guido Pult, un prix est institué et décerné annuellement pour récompenser le meilleur étudiant du bachelor en sciences économiques, orientation économie politique.

Lauréat**Monsieur Burkhalter Nathaniel**

Pour la meilleure moyenne bachelor en sciences économiques, orientation économie politique : 5,07 mention bien.

Prix de la Maîtrise en statistique**Lauréate****Madame Zürcher Caren**

Pour la meilleure moyenne du master en statistique : 5,98 mention excellent.

Prix May Rosset-Reuter**Lauréats****Monsieur Marti Joachim**

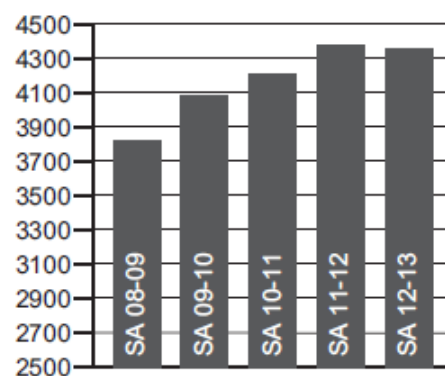
Pour sa thèse de doctorat en sciences économiques intitulée : « Three Essays on the Economics of Smoking ». mention très bien avec félicitations du jury.

Monsieur Langel Matti

Pour sa thèse de doctorat en statistique intitulée : « Measuring inequality in finite population sampling ». mention très bien avec félicitations du jury.

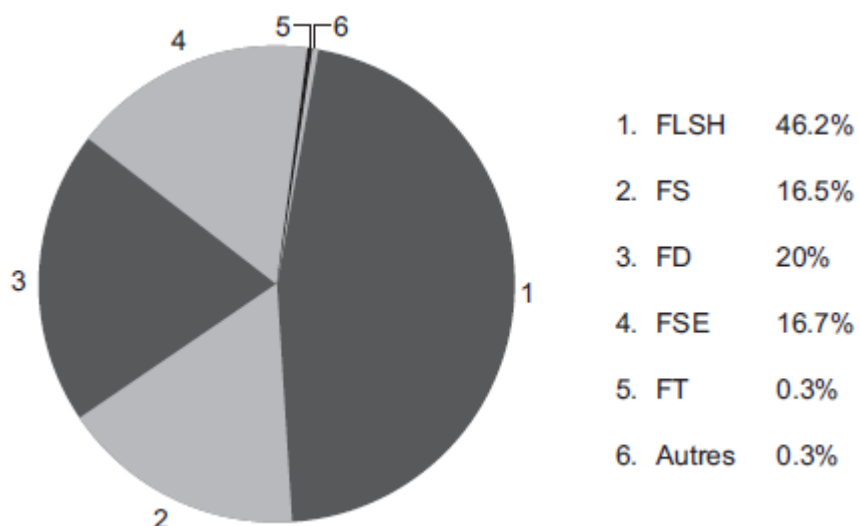
Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	SA 08-09	SA 09-10	SA 10-11	SA 11-12	SA 12-13
Total	3'826	4'087	4'217	4'378	4'358
dont étudiants soit	2'195 57%	2'407 59%	2'495 59%	2'577 59%	2'570 59%



Effectifs des étudiants par faculté

	SA 08-09	SA 09-10	SA 10-11	SA 11-12	SA 12-13
Lettres et sciences humaines	1'801	1'927	1'941	2'007	2'013
Sciences	722	703	697	692	718
Droit	617	699	803	856	872
Sciences économiques	541	625	736	783	726
Théologie	22	15	15	15	13
Sport : Certificats / Attestation	22	21	18	23	15
Licence interfacultaire	33	17	7	2	1
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	68	80	-	-	-

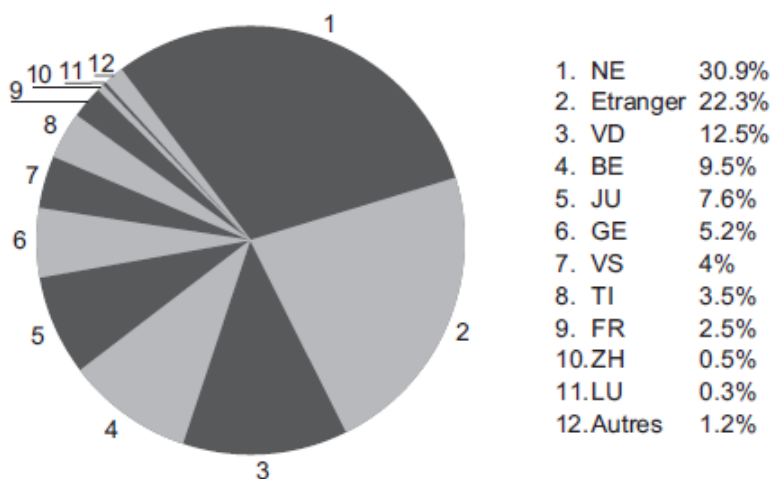


Provenance des étudiants

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 12-13		TOTAL 12-13		Différence
AG	3	0.3%	15	0.3%	0.0%
AI	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
AR	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
BE	69	7.0%	412	9.5%	-2.5%
BL	2	0.2%	2	0.0%	0.2%
BS	2	0.2%	9	0.2%	0.0%
FR	26	2.6%	109	2.5%	0.1%
GE	62	6.3%	225	5.2%	1.1%
GL	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
GR	3	0.3%	6	0.1%	0.2%
JU	44	4.4%	330	7.6%	-3.1%
LU	2	0.2%	11	0.3%	-0.1%
NE	286	28.9%	1'346	30.9%	-2.0%
OW	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
SG	2	0.2%	7	0.2%	0.0%
SH	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
SO	2	0.2%	9	0.2%	0.0%
SZ	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
TG	2	0.2%	5	0.1%	0.1%
TI	44	4.4%	154	3.5%	0.9%
UR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
VD	161	16.2%	543	12.5%	3.8%
VS	47	4.7%	173	4.0%	0.8%
ZG	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
ZH	9	0.9%	22	0.5%	0.4%
Etranger	221	22.3%	970	22.3%	0.0%
TOTAL	991	100.0%	4'358	100.0%	0.0%

Provenance de l'ensemble des étudiants UniNE



Mobilité

Les chiffres ci-dessous sont donnés par année académique. La plupart des étudiants effectuent les deux semestres de l'année académique en mobilité, certains n'en suivent toutefois qu'un.

Mobilité OUT : étudiants UniNE effectuant une partie de leurs études dans une autre université

	07 – 08	08 – 09	09 – 10	10 – 11	11 – 12
ERASMUS ¹	46	38	33	43	38
Mobilité CH	7	5	10	8	4
CREPUQ ²	1	4	5	2	3
Conventions	9	8	11	16	25
Mobilité libre	8	8	7	6	2
Total mobilité OUT	71	63	66	75	72

Mobilité IN : étudiants en provenance d'une autre université pour un ou deux semestres

	07 – 08	08 – 09	09 – 10	10 – 11	11 – 12
ERASMUS ²	43	37	61	33	49
Mobilité CH	40	51	22	16	12
CREPUQ ³	–	2	5	1	–
Conventions	1	5	6	11	11
Mobilité libre	9	8	9	7	10
Total mobilité IN	93	103	103	68	82

² Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

³ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Liste des doctorats et docteurs honoris causa Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Boillat Johann	Doctorat en sciences humaines – histoire	Laurent Tissot	Les véritables maîtres du Temps. Le cartel horloger suisse (1919-1941)
Boissonnade Romain	Doctorat en sciences humaines – psychologie	Anne-Nelly Perret-Clermont	Apprendre et raisonner: Approche développementale et socio-cognitive du rôle des situations collectives et individuelles d'apprentissage
Bossart Marie-Nicole Andrea	Doctorat en sciences humaines – linguistique	Simona Pekarek Doehler	Mehrsprachigkeit und Sprachenlernen aus Sicht von Schülerinnen und Schülern und deren Lehrpersonen. Eine qualitative Studie zur Situation vor und nach dem Stufenübergang von der Primar- in die Sekundarstufe
Glauser Julien	Doctorat en sciences humaines – ethnologie	Ellen Hertz Werro	Revers de Tokyo, images et imaginaires du skateboard. Recherche en anthropologie visuelle
Godet Frédéric	Doctorat ès lettres – logique	Denis Mieville	Théories logiques de S. Lesniewski et systèmes évolutifs de connaissances
Horlacher Anne-Sylvie	Doctorat ès lettres – linguistique	Simona Pekarek Doehler	La dislocation à droite revisitée: une investigation interactionniste
Jeannerat Hugues	Doctorat en sciences humaines – sociologie	Olivier Crevoisier	Production, consommation et valeur économique : vers une approche territoriale du marché
Jourdain Virginie Danuta	Doctorat en sciences humaines – histoire	Laurent Tissot	L'hôtellerie bruxelloise 1880-1940. Acteurs, structures et logiques spatiales d'un secteur multiforme
Morel-Baro Diaz Géraldine	Doctorat en sciences humaines – ethnologie	Christian Ghassarian	Etre abakuá à la Havane : pouvoir en jeu, enjeux de pouvoir et mise en scène de soi
Rosset Caroline	Doctorat ès lettres – français moderne	Daniel Sangsue	Le sourire de René. Comique, humour et ironie dans les récits de voyage de Chateaubriand
Serquet Gaëlle	Doctorat en sciences humaines – géographie	Martine Rebetez	Changement climatique dans les régions de montagnes suisses. Une analyse de variables climatiques en lien avec le tourisme
Theurillat Thierry	Doctorat en sciences humaines – sociologie	Olivier Crevoisier	Une approche territoriale de la financiarisation des régions, des villes et de la durabilité urbaine

Faculté des sciences (FS)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Baillieux Antoine François	Doctorat ès sciences – hydrogéologie	Daniel Hunkeler	Prediction of groundwater quality using transfer functions – An approach to link historical data to future concentrations
B'shary Andrea Hildegard	Doctorat ès sciences – zoologie	Redouan Bshary	Punishment and the emergence of public goods in a marine host-parasite complex.
Devenoges Laurent	Doctorat ès sciences – physique	Pierre Thomann	Evaluation métrologique de l'étalon primaire de fréquence à atomes froids de césium FOCS-2

Doucouré Souleymane	Doctorat ès sciences – mathématiques	Olivier Besson	Méthodes de décomposition de domaines pour les équations de Navier-Stokes en jonction fleuve/océan et les lois de conservation scalaires
Guerra Sebastiano	Doctorat ès sciences – chimie	Robert Desche- naux	La chimie click au service des cristaux liquides : du concept à l'application
Guglielmetti Luca	Doctorat ès sciences – géothermie	Eva Schill	Multidisciplinary Approach of Geothermal Prospection in the Argentera Massif (South-Western Alps).
Harmanci Mehmet Derin	Doctorat ès sciences – informatique	Pascal Felber	Semantics, Performance and Language Support for Transactional Memory
Isely Olivier	Doctorat ès sciences – mathématiques	Alain Valette	K-theory and K-homology for semi-direct products of Z^2 by Z .
Journot Guillaume	Doctorat ès sciences – chimie	Reinhard Neier	Synthesis of Calix[4]pyrrolidine, Calix[m]tetrahydrofuran[n]pyrrolidine ($m+n=4$) and Similar Macrocyclic Systems - Elucidation of the Hydrogenation Sequence and Factors Influencing the Stereoselectivity
Khan Farooq-Ahmad	Doctorat ès sciences – chimie	Georg Suess- Fink	Metallic Ruthenium Nanoparticles Derived from Arene Ruthenium Complexes : Synthesis, Characterization and Applications
Lommano Elena	Doctorat ès sciences – biologie	Lise Gern	Agents pathogènes d'importance médicale et vétérinaire chez <i>Ixodes ricinus</i> en Suisse : infections et co-infections chez les tiques en quête et les tiques d'oiseaux
Lovis Léonore Débora	Doctorat ès sciences – biologie	Bruno Betschart	Evaluation of acaricide resistance in the cattle tick, <i>Rhipicephalus (Boophilus) microplus</i> , using a new in vitro test and molecular tools
Martin Meryll Michael	Doctorat ès sciences – botanique	Félix Kessler	Preprotein import in chloroplast biogenesis – Identification and characterisation of a strong dimerisation mutant of atToc158
Mischler Sylvain	Doctorat ès sciences – chimie	Robert Desche- naux	La chimie click pour la conception de nanoparticules d'or liquides-cristallines
Molnar Barbara	Doctorat ès sciences – zoologie	Bruno Betschart	Social behaviour, stress and parasites : comparing free-ranging wolves in Yellowstone (USA), Abruzzo (Italy) and Mercantour (France) national parks
Perez Bertoni David	Doctorat ès sciences – zoologie	Lise Gern	Ecologie de <i>Borrelia burgdorferi</i> sensu lato en Suisse : dynamique saisonnière de la tique <i>Ixodes ricinus</i> , sa relation avec les rongeurs, et implication des modes de transmission de <i>B. afzelii</i> entre rongeurs et tiques sur la diversité du gène <i>ospC</i> chez <i>B. afzelii</i> .
Pitto-Barry Anaïs	Doctorat ès sciences – chimie	Robert Desche- naux	Mesomorphic or biological properties of dendritic and metalloidendritic assemblies
Quartier Marion	Doctorat ès sciences – biologie	Bruno Betschart	Etude de l'impact de l'anthropisation sur l'écologie évolution des vecteurs de la Maladie de Chagas, cas de trois communautés du Tapajós en Amazonie brésilienne

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Raharimalala Hanitriniaina Olga Jeannine	Doctorat ès sciences – botanique	Jean-Michel Gobat	Etude de la succession secondaire dans le cadre de la pratique des cultures sur brûlis au Menabe central, Madagascar
Robert Christelle Aurélie	Doctorat ès sciences – biologie	Théodoor Turlings	The Key to Success : Host Plant Adaptations in the Root Herbivore <i>Diatrotica Virgifera Virgifera</i>
Salomé Clémence Céline Noëlle	Doctorat ès sciences – biologie	Renée-Claire Le Bayon	Distribution des communautés lombriciennes et pédogenèse en forêts alluviales. Etude le long de deux gradients écologiques
Sriranganadane Dev Sriram	Doctorat ès sciences – biologie	Jean-Marc Neuhaus	Comparison of proteolytic system secreted in Dermatophytes and <i>Aspergillus fumigatus</i> , used as a reference
Tonetti Nicolas	Doctorat ès sciences – biologie	Lise Gern	Dynamique de transmission de <i>Borrelia afzelii</i> par <i>Ixodes ricinus</i> : comparaisons entre groupes ospC
Wyss Jean-Christophe	Doctorat ès sciences – zoologie	Bruno Betschart	Identification et caractérisation de protéines antigéniques de <i>Borrelia burgdorferi</i> sensu lato

Faculté de droit (FD)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Carty Renna Alison Maeve	Doctorat en droit	Pascal Mahon	Le système du droit public anglais et le concept de l'autorité publique, clé de voûte du Human Rights Act 1998
Kablan Sylvain-Georges	Doctorat en droit	Olivier Guilloid	Le contrat de soins en droit ivoirien, français et suisse
Mathis-Zwygart Estelle	Doctorat en droit	Jean-Philippe Dunand	L'application des conventions collectives de travail aux contrats de travail temporaire (étude de l'article 20 LSE)
Matthey Fanny	Doctorat en droit	Pascal Mahon	Procédures d'asile et pluralité de statuts. Du « nomad's land » au « no man's land juridique » : parcours de la personne dont la demande d'asile est refusée, en droit suisse et en droit européen
Obrist Thierry	Doctorat en droit	Robert Danon	Le concept de réalisation systématique en droit fiscal suisse, changement de système fiscal et impôt sur le revenu et sur le bénéfice
Schmidt Noël Aline Stéphanie	Doctorat en droit	Pascal Mahon	La limitation des droits fondamentaux en droit constitutionnel comparé
Tritten Helbling Céline	Doctorat en droit	Olivier Guilloid	La protection juridique de la personne âgée victime de maltraitance en institution

Faculté des sciences économiques (FSE)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Genoud Stéphane Dominique	Doctorat en science économique (PhD in Economics)	Milad Zarin-Nejadan	La dimension énergétique du développement durable : le cas de la production d'électricité
Glässer Dominik Franz	Doctorat en Management (PhD in Management)	Gerald Reiner	Ein nachhaltiges Supply Chain Bewertungsmodell unter besonderer Berücksichtigung zeitlicher Wettbewerbsfaktoren
Kohler Dimitri Alexandre	Doctorat en science économique (PhD in Economics)	Claude Jean-renaud	Three essays on the socioeconomics of gambling and pathological gambling
Langel Matti Alex	Doctorat en Statistique (PhD in Statistics)	Yves Tille	Mesures d'inégalité et échantillonnage en population finie
Roulin Nicolas	Doctorat en psychologie du travail (PhD in Work Psychology)	Adrian Bangerter	Personnel Selection as a Process of Mutual Adaptation Between Applicants and Organizations

Docteurs honoris causa 2012

Roger Chartier	Faculté des lettres et sciences humaines	Roger Chartier est professeur au Collège de France. Chercheur internationalement reconnu et traduit en plusieurs langues, il a publié plusieurs études sur l'histoire du livre, sur l'histoire de la lecture sous l'Ancien Régime. Il a su nouer un dialogue exceptionnellement fécond entre sa discipline et la sociologie, les études littéraires, l'histoire intellectuelle et même, par sa contribution à l'Histoire de la vie privée, l'étude de la culture matérielle des siècles passés. Sa leçon inaugurale au Collège de France, au très beau titre (Ecouter les morts avec les yeux), décrit à merveille les conséquences de sa recherche dans le domaine cognitif. A l'ère où internet transforme radicalement les pratiques de lecture et de connaissance, de tels travaux nous permettent de prendre un recul salutaire face à un phénomène d'une si grande ampleur, et dont nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences. Les travaux de Roger Chartier sur Cervantès et Shakespeare attestent une culture européenne. Il est l'un des spécialistes les plus éminents de la littérature des Lumières, et de la circulation du livre au XVIII^e siècle. A ce titre, il a amplement contribué à faire connaître une discipline relativement récente mais en plein développement ; ses travaux ont fait de ce champ d'études un domaine majeur des sciences historiques. L'Université de Neuchâtel abrite la plus ancienne bibliothèque protestante de Suisse romande (1540), très riche dans le domaine des XVI^e au XVIII^e siècles ; la ville de Neuchâtel conserve les archives de la Société Typographique, une imprimerie active à Neuchâtel à la fin du XVIII^e siècle. Par ses travaux sur l'histoire du livre, Roger Chartier marque que Neuchâtel détient des atouts majeurs pour l'étude de la culture du livre à l'époque des Lumières en Europe.
-----------------------	--	--

François L'Eplattenier	Faculté des sciences	François L'Eplattenier est docteur ès sciences de l'ETH de Zürich. Il a mené de front des activités au plus haut niveau tant aux plans scientifique qu'industriel, animé par un esprit pionnier et un sens des responsabilités hors du commun. Chercheur dans l'industrie chimique, ses découvertes ont été documentées dans des publications de haut impact et de très nombreux brevets ont été déposés à son nom, démontrant l'importance industrielle de ses recherches dans des domaines comme les colorants, les nouveaux matériaux, l'analytique et la médecine. Son expertise unique et ses qualités humaines ont été reconnues très tôt. En 1969, il commence sa carrière en tant que chercheur chez Geigy et se verra attribuer la responsabilité de l'unité de recherche centrale de Ciba-Geigy, puis de toutes les unités « recherche et développement » de l'entreprise au niveau mondial. François L'Eplattenier a su initier et diriger de nombreuses lignes de recherches qui ont mené à des résultats remarquables. Dès son doctorat en chimie, son intérêt se dirige vers la chimie organométallique et la chimie de coordination. Ses travaux sur les complexes du fer et leurs applications dans le traitement de la thalassémie (une forme d'anémie sévère) ont mené, par un long processus qu'il a soutenu et accompagné, à la commercialisation d'un médicament améliorant considérablement la vie des patients atteints de cette maladie. Loin de se cantonner au monde industriel, François L'Eplattenier s'est engagé pour le développement de la place scientifique suisse de manière exemplaire. Ainsi, outre un enseignement durant de nombreuses années à l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel, il a été membre du Conseil National de la recherche, du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales et du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Il a également assumé pendant une dizaine d'années la présidence du conseil du CSEM, le Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique, à Neuchâtel.
Herbert H. Clark	Faculté des sciences économiques	Herbert H. Clark est professeur de psychologie à Stanford University. Il a contribué de façon fondamentale à la recherche dans les domaines de la psychologie du langage et de la communication. Plusieurs de ses ouvrages sont devenus des références importantes, p.ex. <i>Psychology and Language</i> (avec Eve Clark) en 1977 ou <i>Using Language</i> en 1996. Ses travaux portent sur les processus cognitifs et sociaux dans l'utilisation du langage, sur les processus d'interaction dans la conversation, et sur la signification et l'utilisation des mots. Il a effectué des contributions fondamentales dans le domaine de la psycholinguistique, mais ses travaux ont connu un impact important au-delà des frontières de cette discipline, dans des domaines voisins comme la psychologie sociale, la linguistique, les sciences cognitives, l'informatique ou encore les sciences organisationnelles. Herbert H. Clark a été honoré de nombreuses fois par des associations scientifiques prestigieuses comme l'American Academy of Arts and Sciences, le Royal Dutch Academy of Arts and Sciences, l'American Psychological Association ou le Cognitive Science Society. Son parcours est particulièrement remarquable dans le sens où il a mené très tôt dans sa carrière de nombreux travaux en psycholinguistique expérimentale qui ont contribué à former cette discipline dans sa forme moderne. Herbert H. Clark entretient une relation étroite avec l'Institut de psychologie du travail et des organisations de l'UniNE depuis plusieurs années. Cette relation est marquée par des collaborations scientifiques ainsi que par sa participation à des enseignements et conférences et à des jurys de thèse.

Tableau de nomination du corps professoral

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
FLSH	Langue et littérature allemandes	PO	Nomination : 23.04.2012 Entrée en fonction : 01.08.2012	Martin Luginbühl
	Chaire conjointe WSL–UniNE	PE 30%	Nomination : 09.05.2012 Entrée en fonction : 01.08.2012	Martine Rebetez
	Linguistique anglaise	PAss	Nomination : 20.06.2012 Entrée en fonction : 01.08.2012	Martin Hilpert
	Littérature espagnole	PO	Nomination : 25.06.2012 Entrée en fonction : 01.08.2012	Antonio Sánchez Jiménez
	Logique – Philosophie	PE 50%	Nomination : 04.07.2012 Entrée en fonction : 01.08.2012	Fabrice Correia
	ILCF – PO & directeur	PO	En cours	
	Linguistique française	PO	En cours	
FS	Biologie des parasites	PO	Nomination : 16.05.2012 Entrée en fonction : 01.08.2012	Jacob Koella
	Hydrogéologie appliquée	PO	Nomination : 20.06.2012 Entrée en fonction : 01.08.2012	Philip Brunner
	Mathématiques appliquées	PO	Nomination : 25.06.2012 Entrée en fonction : 01.10.2012	Elisa Gorla
	Biologie	PAss FNS	Nomination : 25.06.2012 Entrée en fonction : 01.09.2012	Fabrice Helfenstein
	Entomologie médicale	PAss	En cours	
	Géothermie	PO ou PAss	En cours	
FD	Droit administratif	PO	Nomination : 16.05.2012 Entrée en fonction : 01.09.2012	Alain Chablais
	Droit des sociétés	PO	Nomination : 28.11.2012 Entrée en fonction : 01.01.2013	Olivier Hari
	Droit du sport	PE 50%	Nomination : 12.12.2012 Entrée en fonction : 01.02.2013	Sébastien Besson
FSE	Chaire en marketing	PO	Nomination : 04.07.2012 Entrée en fonction : 01.08.2012	Valéry Bezençon
	Management / Marketing	PAss	En cours	
	Comptabilité financière	PO ou PAss	En cours	

Résumé

FLSH : 5 professeurs dont 1 femme (2 PO, 2 PE et 1 PAss)

FS : 4 professeurs dont 1 femme (3 PO et 1 PAss)

Klaus Zuberbühler, professeur ordinaire en primatologie, nommé en 2011, est entré en fonction le 01.03.2012

FD : 3 professeurs (2 PO et 1 PE)

FSE : 1 professeur ordinaire

Au total : 13 professeurs ont été nommés (2 femmes) durant l'année 2012 dont 2 entreranno en fonction au début de l'année 2013.

Retraites, démissions et décès de professeurs

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

Professeurs honoraires

- Irène Andrès-Suarez, professeure ordinaire de langues et littératures hispaniques (FLSH)
- Denis Miéville, professeur ordinaire de logique (FLSH)
- Olivier Besson, professeur ordinaire de mathématiques appliquées (FS)
- Bruno Betschart, professeur ordinaire de parasitologie et de biologie animale (FS)
- François Zwahlen, professeur ordinaire d'hydrogéologie opérationnelle (FS)
- Denis Oswald, professeur extraordinaire de droit du sport (FD)
- Michel Kostecki, professeur ordinaire de marketing (FSE)

Démission

- Robert Danon, professeur ordinaire, Faculté de droit
- Werner De Bondt, professeur extraordinaire, Faculté des sciences économiques
- Eva Schill, professeure ordinaire, Faculté des sciences
- Katarina Stanoevska-Slabeva, professeure extraordinaire, Faculté des sciences économiques

Décès

- Willy Matthey, professeur honoraire de la Faculté des sciences (11.01.2012)
- André Burger, professeur honoraire de la Faculté des sciences (08.03.2012)
- Bernard Py, professeur honoraire de la Faculté des lettres et sciences humaines (01.10.2012)

Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature

Effectifs des collaborateurs par source de financement au 31.12.2012

Financement		2010		2011		2012		Variation 12/11	
Etat	Féminin	224.4	29.4%	232.6	32.1%	244.5	33.0%	11.9	5.1%
	Masculin	297.8	39.1%	300.6	41.4%	300.2	40.4%	-0.4	-0.1%
Total Etat		522.2	68.5%	533.2	73.5%	544.7	73.4%	11.5	2.2%
Fonds de Tiers	Féminin	102.4	13.4%	87.0	12.0%	91.0	12.3%	4.0	4.6%
	Masculin	137.7	18.1%	105.7	14.5%	106.5	14.3%	0.8	0.8%
Total Fonds de Tiers		240.1	31.5%	192.7	26.5%	197.5	26.6%	4.8	2.5%
Total	Féminin	326.8	42.9%	319.6	44.1%	335.5	45.3%	15.9	5.0%
	Masculin	435.5	57.1%	406.3	55.9%	406.7	54.7%	0.4	0.1%
Total général		762.3	100.0%	725.9	100.0%	742.2	100.0%	16.3	2.2%

Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT)

Genre		2010		2011		2012		Variation 12/11	
Féminin	EPT	326.8	42.9%	319.6	44.1%	335.5	45.3%	15.9	5.0%
	Effectif	449.0	45.1%	478.0	46.9%	506.0	47.9%	28.0	5.9%
Masculin	EPT	435.5	57.1%	406.3	55.9%	406.7	54.7%	0.4	0.1%
	Effectif	546.0	54.9%	541.0	53.1%	551.0	52.1%	10.0	1.8%
Total		762.3	100.0%	725.9	100.0%	742.2	100.0%	16.3	2.2%
Total		995.0	100.0%	1'019.0	100.0%	1'057.0	100.0%	38.0	3.7%

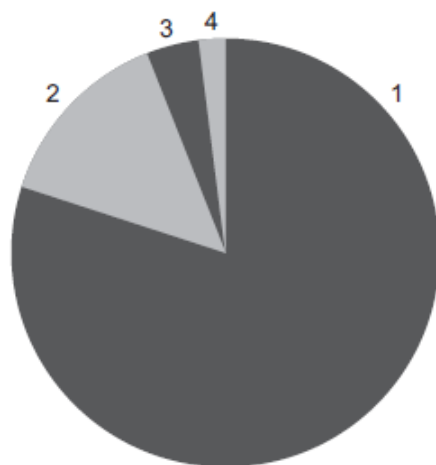
Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

Catégorie		2010		2011		2012		Variation 12/11	
Etat	Admin., techn., biblio	186.9	24.5%	184.9	25.5%	193.1	26.0%	8.2	4.4%
	Corps intermédiaire sup.	25.4	3.3%	28.1	3.9%	27.7	3.7%	-0.4	-1.4%
	Corps intermédiaire	169.6	22.3%	186.2	25.6%	193.4	26.0%	7.2	3.9%
	Corps professoral	112.3	14.7%	113.0	15.6%	111.5	15.0%	-1.5	-1.3%
	Apprenti	28.0	3.7%	21.0	2.9%	19.0	2.6%	-2.0	-9.5%
Total Etat		522.2	68.5%	533.2	73.5%	544.7	73.4%	11.5	2.2%
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio	33.9	4.5%	34.5	4.7%	33.4	4.5%	-1.1	-3.2%
	Corps intermédiaire sup.	1.0	0.1%	0.2	0.0%	0.3	0.0%	0.1	50.0%
	Corps intermédiaire	197.7	25.9%	152.5	21.0%	156.7	21.1%	4.2	2.8%
	Corps professoral	7.5	1.0%	5.5	0.8%	7.1	1.0%	1.6	29.1%
	Apprenti	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Total Fonds de Tiers		240.1	31.5%	192.7	26.5%	197.5	26.6%	4.8	2.5%
Total	Admin., techn., biblio	220.8	29.0%	219.4	30.2%	226.5	30.5%	7.1	3.2%
	Corps intermédiaire sup.	26.4	3.4%	28.3	3.9%	28.0	3.7%	-0.3	-1.1%
	Corps intermédiaire	367.3	48.2%	338.7	46.6%	350.1	47.2%	11.4	3.4%
	Corps professoral	119.8	15.7%	118.5	16.4%	118.6	16.0%	0.1	0.1%
	Apprenti	28.0	3.7%	21.0	2.9%	19.0	2.6%	-2.0	-9.5%
Total général		762.3	100.0%	725.9	100.0%	742.2	100.0%	16.3	2.2%

Tableaux financiers

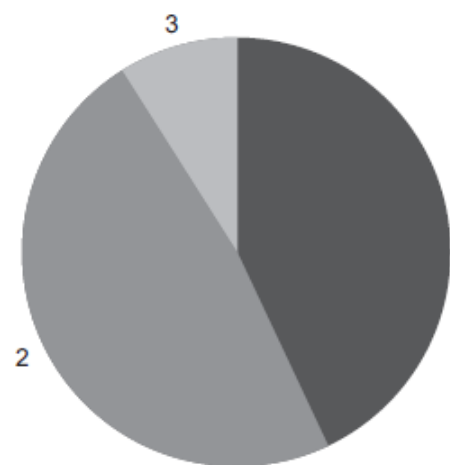
Natures comptables	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
Charges de personnel	73'177'363.97	17'214'922.68	21'318'866.67	17'125'219.35	7'135'000.58	9'242'353.08	1'141'001.61
Biens, services et marchandises	13'029'933.57	5'882'278.79	2'156'991.41	3'325'003.04	874'286.53	722'656.10	68'717.70
Amortissements	3'594'640.84	845'461.41	135'520.00	2'562'150.09	0.00	46'509.34	5'000.00
Subventions accordées	1'512'197.00	1'130'179.00	136'870.00	127'470.00	59'498.00	50'910.00	7'270.00
Financements spéciaux et préfinancement	442'788.45	442'788.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	91'756'923.83	25'515'630.33	23'748'248.08	23'139'842.48	8'068'785.11	10'062'428.52	1'221'989.31
Revenus de biens	8'681.63-	1'561.63-	1'120.00-	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
Contributions	4'052'401.92-	448'439.34-	1'472'875.28-	520'691.71-	687'746.94-	918'400.65-	4'248.00-
Dédommagements de collectivités publiques	19'364'215.28-	19'364'215.28-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions acquises	22'071'625.00-	22'071'625.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	45'496'923.83-	41'885'841.25-	1'473'995.28-	520'691.71-	687'746.94-	918'400.65-	10'248.00-
Solde	46'260'000.00	16'370'210.92-	22'274'252.80	22'619'150.77	7'381'038.17	9'144'027.87	1'211'741.31

Répartition des charges



1. Charges de personnel
80%
2. Biens, services
et marchandises
14%
3. Amortissements
4%
4. Subventions
accordées
2%
- Financements spéciaux
et préfinancement
0%

Répartition des revenus



1. Dédommagement de
collectivités publiques
43%
2. Subventions acquises
48%
3. Contributions et autres
9%

Natures comptables	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
301000 Personnel admin. et exploitation	19'234'892.75	13'384'284.71	1'699'971.66	2'659'616.03	640'075.63	793'449.71	57'495.01
301050 Salaires stagiaires et apprentis	250'688.80	55'358.60	0.00	195'330.20	0.00	0.00	0.00
302200 Traitements des professeurs	25'077'136.24	504'146.53	10'959'047.49	6'127'578.22	2'885'994.90	3'982'758.60	617'610.50
302250 Traitements corps intermédiaire	16'202'998.47	489'764.27	5'034'270.00	5'178'511.65	2'364'561.10	2'866'514.30	269'377.15
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	5'153'205.82	1'198'250.31	1'504'271.17	1'213'318.74	507'714.00	648'642.75	81'008.85
304000 Caisse de pensions	6'590'423.70	1'427'345.17	1'947'900.90	1'596'991.43	650'416.50	860'873.85	106'895.85
305610 Caisse de remplacement	388'888.82	6'091.40	153'055.27	107'174.20	48'679.75	65'273.95	8'614.25
309800 Autres charges de personnel	279'129.37	149'681.69	20'350.18	46'698.88	37'558.70	24'839.92	0.00
310645 Imprimés, fourn. bureau et enseign.	3'382'944.86	1'146'703.24	841'117.99	704'537.79	390'149.22	264'449.48	35'987.14
311000 Machines, mobilier et équipement	1'100'445.43	947'711.57	40'547.12	87'700.31	21'236.89	3'249.54	0.00
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	1'760'796.50	94'345.40	223'155.75	1'185'712.05	221'503.15	22'020.70	14'059.45
314000 Entretien des bâtiments	589'445.89	260'146.89	88'745.65	173'506.37	63'805.78	239.20	3'002.00
315000 Entretien mob, machines, équip.	216'695.31	94'270.42	125.30	122'299.59	0.00	0.00	0.00
316220 Redevances d'utilisation	2'489'690.65	1'606'566.75	282'235.00	543'761.00	108.00	57'019.90	0.00
317230 Dédommagements pour frais	1'147'215.03	292'450.66	271'592.89	272'823.21	151'778.25	155'051.77	3'518.25
318000 Mandats, expertises, études	2'213'601.13	1'364'873.86	384'339.33	226'853.27	14'563.00	210'820.81	12'150.86
319800 Autres frais divers	129'098.77	75'210.00	25'132.38	7'809.45	11'142.24	9'804.70	0.00
331000 Amort. imm. patr. administratif	3'594'640.84	845'461.41	135'520.00	2'562'150.09	0.00	46'509.34	5'000.00
363800 Subsidés aux états propres	1'479'197.00	1'097'179.00	136'870.00	127'470.00	59'498.00	50'910.00	7'270.00
365800 Divers organismes et inst. privés	30'000.00	30'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
366800 Subsidés aux personnes physiques	3'000.00	3'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
381100 Attribution financements spéciaux	442'788.45	442'788.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP	1'561.63-	1'561.63-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
427300 Revenus immeubles patrimoine adm.	7'120.00-	0.00	1'120.00-	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
433600 Ecolages et finances de cours	3'403'590.23-	57'016.23-	1'369'583.00-	445'817.00-	630'432.00-	896'594.00-	4'148.00-
436650 Dédommagements de tiers	350'338.04-	94'569.46-	102'892.28-	74'754.71-	57'114.94-	21'006.65-	0.00
439850 Recettes diverses	345'003.30-	343'383.30-	400.00-	120.00-	200.00-	800.00-	100.00-
451600 Contributions des autres cantons	19'317'685.63-	19'317'685.63-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
460800 Subventions fédérales diverses	22'071'625.00-	22'071'625.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6400 Université	46'260'000.00	16'370'210.92-	22'274'252.80	22'619'150.77	7'381'038.17	9'144'027.87	1'211'741.31

**Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR)
y compris le domaine central (DC) et les overheads du FNS**

Facultés	FNS + CTI + UE		ACR		TOTAL Dépenses 2012	TOTAL Recettes 2012
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
<i>DC et overheads</i>					8'340'728.12	-8'266'309.79
<i>FLSH</i>	4'245'262.39	-3'194'726.02	3'737'999.54	-3'521'525.61	7'983'261.93	-6'716'251.63
<i>FS</i>	8'227'450.97	-10'442'412.49	6'014'681.05	-4'942'214.52	14'242'132.02	-15'384'627.01
<i>FD</i>	418'092.70	-474'785.48	2'249'363.66	-2'454'481.30	2'667'456.36	-2'929'266.78
<i>FSE</i>	1'061'705.21	-1'633'942.69	888'237.61	-694'932.57	1'949'942.82	-2'328'875.26
<i>FT</i>	4'211.80	0.00	46'139.36	-49'058.72	50'351.16	-49'058.72
TOTAL	13'956'723.07	-15'745'866.68	12'936'421.22	-11'662'212.72	35'233'872.41	-35'674'389.19
SOLDE					-440'516.78	

Facultés	Projets divers ACR ouverts en 2012	Projets CTI/UE ouverts en 2012	Projets FNS ouverts en 2012	Projets FNS ouverts en 2011	Projets FNS ouverts en 2010	Projets FNS ouverts en 2009	Projets FNS ouverts en 2008
<i>Serv. adm.</i>					1		
<i>FLSH</i>	34		30	23	19	29	21
<i>FS</i>	31	2	29	15	18	26	21
<i>FD</i>	6		1	2	3	2	2
<i>FSE</i>	7		8	6	6	6	3
<i>FT</i>					1	0	0
TOTAL	78	2	68	46	48	63	47

Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2012

Membres permanents

- **Marty Dick F.**, président du Conseil de l'Université
- **Berberat Didier**, conseiller aux Etats, vice-président
- **Cattin Pierre-Alain**, directeur du Lycée cantonal de Porrentruy
- **El-Khoury Mario**, directeur général du CSEM
- **Favier René**, professeur d'histoire moderne à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble
- **Gaillard Christine**, conseillère communale
- **Geissbühler Frédéric**, président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)
- **Monard Denis**, président de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
- **Thibaudeau Nicola**, CEO MPS Micro Precision System AG
- **Walzer Palomo Martine**, directrice adjointe du Lycée Blaise-Cendrars

- **Hodel David**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
- **Mutabazi-Karamage Jean-Pierre**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
- **Oguey Grégoire**, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
- **Perret-Clermont Anne-Nelly**, représentante du corps professoral
- **Guillaume Florence**, doyenne de la Faculté de droit (FD)
- **Kropf Peter**, doyen de la Faculté des sciences (FS)
- **Moser Felix**, vice-doyen de la Faculté de théologie (FT)
- **Reiner Gerald**, doyen de la Faculté des sciences économiques (FSE)
- **Vincent Patrick**, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH)

A titre consultatif

- **Maire Jacques-André**, représentant du DECS
- **Rahier Martine**, rectrice
- **Mahon Pascal**, vice-recteur
- **Pekarek Doehler Simona**, vice-rectrice
- **Stoffel Kilian**, vice-recteur
- **Jeanneret Philippe**, secrétaire général

Secrétariat

- **Voillat Françoise**, secrétaire

Membres du bureau

- **Marty Dick F.**, président
- **Berberat Didier**, vice-président
- **Vincent Patrick**, membre interne
- **Oguey Grégoire**, membre interne

Commission de gestion et des finances

- **Marty Dick F.**, président
- **Berberat Didier**, vice-président
- **Vincent Patrick**, membre interne
- **Oguey Grégoire**, membre interne

Commissions permanentes du Conseil

Commission de gestion et des finances

- M. Frédéric Geissbühler, membre externe, président
- Mme Nicola Thibaudeau, membre externe
- M. Gerald Reiner, doyen de la FSE
- M. David Hodel, représentant de la FEN
- M. Pierre-Alain Cattin, membre externe, suppléant
- M. Patrick Vincent, doyen de la FLSH, suppléant
- *A titre consultatif : M. Rahier et Ph. Jeanneret*

Commission juridique

- M. Didier Berberat, membre externe, président
- Mme Florence Guillaume, doyenne de la FD
- M. Peter Kropf, doyen de la FS

Membres des commissions de l'Université au 31.12.2012

Commission de la recherche scientifique

- M. Pascal Felber, président
- **FLSH** : Mme Janine Dahinden et M. Pierre-Alain Mariaux – *suppléantes Mmes Marion Fossard et Margaret Tudeau-Clayton*
- **FS** : MM. Daniel Hunkeler et Klaus Zuberbühler – *MM. Robert Deschenaux et Patrick Guérin*
- **FD** : MM. Blaise Carron et Pierre-Alain Rumley – *M. Yvan Jeanneret*
- **FSE** : MM. Jean-Marie Grether et Yves Tillé – *M. Sam Blili et Mme Franziska Tschan Semmer*
- **FT** : M. Félix Moser – *Mme Lytta Basset*

Commission culturelle

- M. Pascal Mahon, vice-recteur, président
- M. Philippe Peter, représentant du corps enseignant
- Mme Denise Frauendorfer, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
- M. Matthieu Lavoyer, représentant des étudiants (FEN)
- M. Pierre-Alain Cattin, représentant du Conseil de l'Université
- M. Roberto Betti, délégué du Centre culturel neuchâtelois
- M. Benjamin Kühner, délégué de la FEN

Commission de gestion de la fortune de l'Université

- Mme Martine Rahier, rectrice, présidente
- M. Philippe Jeanneret, secrétaire général
- M. Jean-Marie Grether, FSE, représentant des professeurs
- M. Pierre Golay, membre externe
- M. Cédric Léger, membre externe

Commission d'éthique du Sénat

- M. Patrick Vincent, représentant de la FLSH
- M. Alain Valette, représentant de la FS
- Mme Florence Guillaume, représentante de la FD
- Mme Franziska Tschan Semmer, représentante de la FSE
- Mme Arielle Olson, secrétaire

Commission de la formation continue

- M. Bernard Zuppinger, président, représentant du rectorat
- Mme Geneviève de Weck, vice-doyenne de la FLSH
- M. Peter Kropf, doyen de la FS
- M. André Kuhn, représentant de la FD
- M. Milad Zarin-Nejadan, représentant de la FSE
- Mme Lytta Basset, représentante de la FT

Commission de surveillance de la procédure des nominations

- M. Philippe Willi, représentant du DECS, président
- Mme Martine Walzer Palomo, CU, membre externe, représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars
- M. Grégoire Oguey, CU, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
- M. Denis Monard, CU, membre externe, Académie Suisse des sciences naturelles, suppléant
- M. David Hodel, CU, représentant des étudiants (FEN), suppléant

Commission de gestion des cours d'été

- M. Philippe Terrier, président
- M. Patrick Vincent, doyen de la FLSH
- M. Bernard Zuppinger, directeur du département promotion et affaires académiques (DPAA)
- M. Denis Boillat, chef du service de la comptabilité générale (SCG)
- M. Philippe Peter, directeur du cours d'été

Commission sociale

- Mme Marie-José Béguelin, présidente
- M. Philippe Jeanneret, délégué du rectorat
- M. Didier Berberat, membre CU
- Mme Denise Frauendorfer, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
- Mme Géraldine Renggli, responsable du service social
- A repourvoir, deux représentants des étudiants (FEN)

Commission sportive

- M. Loris Petris, président
- M. Bertrand Robert, directeur du service des sports universitaires (SUN)
- M. Raphaël Germann, maître de sport, SUN
- M. Yves L'Eplattenier, maître de sport, SUN
- Mme Coraline Hirschi, représentante des étudiants

Commission de gestion du Jardin botanique

La commission sera réactivée au printemps 2013.

Commission de l'U3a

- Mme Martine Rahier, rectrice, présidente
- M. Philippe Terrier, directeur de l'Université du 3^e Age
- M. Raphaël Tabacchi, membre honoraire
- Mme Nadège Sougy, représentante de la FLSH
- M. Alain Valette, représentant de la FS
- M. Minh Son Nguyen, représentant de la FD
- M. Adrian Bangerter, représentant de la FSE
- Vacant, représentant de la FT
- M. André Perrinjaquet, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Mme Jacqueline Tschanz, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- M. François Chapuisat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Roland Heubi, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Jacques Béguin, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- Mme Antoinette Hurni, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- M. Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- M. Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- M. Michel Berlincourt, membre de l'Université des aînés de Bienne
- Mme Béatrice Froidevaux, membre de l'Université des aînés de Bienne
- M. Bernard Zuppinger, à titre consultatif

Commission universitaire d'admission (des personnes non titulaires de maturité)

- M. Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, président
- Mme Claire Humbert, secrétaire
- Mme Tania Zittoun, représentante de la FLSH
- M. Jean-Marc Neuhaus, représentant de la FS
- M. Giovanni Distefano, représentant de la FD
- M. Jean-Marie Grether, représentant de la FSE

Commission de gestion de la Cité universitaire

- M. Philippe Willi, représentant du DECS, président
- M. Philippe Jeanneret, représentant du rectorat
- M. Claude Béguin, représentant de la HE-Arc, à titre consultatif
- M. Pierre-Etienne Wildi, représentant du service financier de l'Etat de Neuchâtel
- M. Philippe Péter, représentant du corps professoral
- Mme Christine Gaillard, représentante du CU
- M. Grégoire Oguey, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
- M. Dimitri Paratte, représentant des étudiants (FEN)
- Mme Sandra Mercier, représentante des étudiants (FEN)

Comité de direction de la Cité universitaire

- M. Philippe Willi, représentant du DECS, président
- M. Philippe Jeanneret, représentant du rectorat
- A repourvoir, un représentant du service des bâtiments

Commission d'éthique de l'Université

- M. Pascal Mahon, vice-recteur, président
- M. Olivier Guillod, membre
- Mme Ellen Hertz, membre
- M. Bruno Bertschart, membre

Commission de coordination des bibliothèques

- Mme Martine Rahier, rectrice, présidente
- M. Matthieu Honegger, représentant de la FLSH
- M. Jean-Marc Neuhaus, représentant de la FS
- M. Jean-Philippe Dunand, représentant de la FD
- M. Jean-Marie Grether, représentant de la FSE
- M. Martin Rose, représentant de la FT

Fondation du Foyer des étudiants (FFE)*Conseil*

- M. Philippe Jeanneret, président
- M. Jean-Jacques Aubert, représentant de la Société des alumni de l'Université de Neuchâtel (SAN)
- Mme Géraldine Renggli, cheffe du service social
- M. David Hodel, membre du CU
- M. Dren Tsaka, représentant des étudiants (FEN)
- Mme Arlette Richoz, trésorière
- A repourvoir, un représentant de l'Etat

Comité

- M. Philippe Jeanneret, président
- M. David Hodel, membre du CU
- M. Dren Tsaka, représentant des étudiants (FEN)
- Mme Géraldine Renggli, cheffe du service social
- Mme Arlette Richoz, trésorière

Commission de l'égalité

- Mme Marianne Schmid Mast, représentante de la FSE, présidente
- M. Daniel Kraus, représentant de la FD
- Mme Margaret Tudeau-Clayton, représentante de la FLSH
- M. Jean-Marc Neuhaus, représentant de la FS
- Mme Aurélie Reusser-Elzingre, représentante de l'ACINE
- M. David Hodel, représentant des étudiants (FEN)
- Mme Marie-France Farine, représentante du PATB

Membres ex-officio

- Mme Isabel Perego, déléguée à l'égalité
- Mme Inès Pasini, collaboratrice à l'égalité
- Mme Marion Schulze, collaboratrice scientifique

Commission QUALIS

Lettres et sciences humaines

- Mme Simona Pekarek Doepler, vice-rectrice, présidente
- M. Alain Kamber, professeur ILCF
- M. Serge Reubi, maître assistant
- M. Frédéric Inderwildi, adjoint au doyen et conseiller aux études
- Mme Céline Heini, étudiante BA

Sciences

- M. Peter Kropf, professeur ordinaire, doyen
- M. Bruno Colbois, professeur ordinaire
- Mme Claire Le Bayon, maître assistante
- Mme Céline Bulliard, conseillère aux études
- Mme Céline Vuitton, étudiante BA

Droit

- M. Alain Chablais, professeur ordinaire
- M. André Kuhn, professeur extraordinaire
- Mme Natacha Cavaleri, assistante doctorante
- M. Samuel Monbaron, conseiller aux études
- M. Cyril Babando, étudiant BA

Sciences économiques

- M. Gerald Reiner, professeur ordinaire, doyen
- Mme Cinzia Dal Zotto, professeure associée
- M. Nathan Kunz, assistant
- Mme Joan Guillaume-Gentil, conseillère aux études
- A repourvoir, un représentant des étudiants (FEN)

Théologie

- M. Félix Moser, doyen

Secteur qualité

- Mme Simona Pekarek Doehler, vice-rectrice, professeure ordinaire
- M. Jean-François Perret, conseiller auprès de la vice-rectrice
- Mme Dunvel Even, collaboratrice scientifique
- M. Thomas Kadelbach, collaborateur scientifique

Membre ex-officio

- M. Kilian Stoffel, vice-recteur, professeure ordinaire

Liste des représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

- Société des alumni de l'Université de Neuchâtel (SAN)
- Institut neuchâtelois
- Commission du Musée international d'horlogerie
- Centre international d'études du sport (CIES)
- Conseil de fondation du CIES
- Fondation La Tène
- Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)
- Fondation du Foyer des étudiants (FFE)
- Commission de gestion de la Cité universitaire
- Comité de direction de la Cité universitaire

- la-rkh.ch, Leitungsausschusses der Rektorenkonferenzen der schweizerischen Hochschulen
- swissuniversities, association fondée le 21 novembre 2012
- CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses
- CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale
- Triangle Azur
- BeNeFri
- Conseil de direction du réseau romand de conseil, formation et évaluation (RCFE)
- Conseil de la formation pour les structures jurassiennes des niveaux secondaires II et tertiaire
- Comité de pilotage « Avenir des bibliothèques »

- Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)
- Association Euresearch
- Association Alliance (transfert technologique)
- Haute Ecole ARC, Comité consultatif
- Commission consultative de la Division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

- Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique
- Conseil de la recherche du FNS
- Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)
- Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB)
- Commission de la Fondation Novartis pour la recherche biomédicale
- Conseil de fondation Switch
- Conseil de fondation Marcel Benoist
- Conseil de fondation Mercier pour la science
- Prix du Jury Gaïa
- Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
- Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
- Agence universitaire de la francophonie (AUF)
- Association suisse des enseignants d'université
- Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)
- Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)
- Commission fédérale des bourses
- Fondation du Sanatorium universitaire suisse
- Conseil stratégique du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)
- Comité national de l'union internationale de géographie
- Commission pour l'examen complémentaire des universités suisses

Abréviations

On trouvera ci-après les principales abréviations récurrentes utilisées dans le présent rapport. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

A

ACIDUL	Association du corps intermédiaire et des doctorants de l'Université de Lausanne
ACINE	Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel
ACR	Autre crédit de recherche
AIU	Accord intercantonal universitaire
APP	Apprentissage par problème
Ass	Assistant
ASSH	Académie suisse des sciences humaines
Azur	Triangle Azur : réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

B

BA	Bachelor – baccalauréat universitaire
BENEFRI	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg
BILUNE	Base d'information des locaux de l'Université de Neuchâtel
BIPE	Base d'information personnel étudiants
BMed-1	1 ^{re} année de médecine humaine
BPUN	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
BuLA	Bureaux de l'égalité des universités et hautes écoles de Suisse latine

C

CAFS	Centrale d'achat de la Faculté des sciences (UniNE)
CAS	Certificate of Advanced Studies
CC	Chargé de cours
CCFI	Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation
CCFi	Contrôle cantonal des finances
CDM	Centre de droit des migrations
CE	Chargé d'enseignement
CEMAJ	Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels
CEO	Chief Executive Officer
CERFASY	Centre de Recherches Familiales et Systémiques
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CITU	Centre interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
CFA Institut	Chartered Financial Analysis Institut
CFM	Commission fédérale pour les questions de migration
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CIES	Centre international d'étude du sport
CLAM	Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age
CNCI	Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
CNRA	Conseil national de la recherche archéologique (France)
CNRT	Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSCF	Centre suisse de cartographie de la faune
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation (OFFT)
CU	Conseil de l'Université
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
CV	Curriculum vitae

D

DAS	Diploma of Advanced Studies
DECS	Département de l'éducation, de la culture et des sports
DEFAP	Service protestant de mission
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DPAA	Département de la promotion et des affaires académiques (UniNE)
DR	Directeur de recherche

E

ECOFOC	Formation continue universitaire en écologie et en sciences de l'environnement
ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
EFMP	European Foundation for Management Development
ENAS	European Network of Academic Sports Services
EPAS	EFMD Programme Accreditation System
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
EQUIS	European Quality Improvement System
ERC	European Research Council
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

F

FA-ID	Division interdisciplinaire du Fonds national suisse de la recherche scientifique
FD	Faculté de droit
FEN	Fédération des étudiants neuchâtelois
FIFA	Fédération internationale de football Association
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FOCO	Formation continue
FS	Faculté des sciences
FSA	Fédération suisse des avocats
FSE	Faculté des sciences économiques
FT	Faculté de théologie

G

GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
------	--

H

HE-Arc	Haute école spécialisée Arc (BEJUNE)
HEP	Haute école pédagogique
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique BEJUNE
HERMI	Réseau herméneutique, mythe, image
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HEU	Haute école universitaire

I

IBIOL	Institut de biologie
IDS	Institut de droit de la santé
IH	Institut d'histoire
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
IIUN	Institut d'informatique
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française
IMA	Institut de mathématiques
IMT	Institut de microtechnique
IPT	Intégration pour tous
IPTO	Institut de psychologie du travail et des organisations
ISTAT	Institut de statistique

J

K

L

LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LEHE	Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LIS	Live Information System
LU	Loi sur l'Université

M

MA	Master – maîtrise universitaire
MAPS	Maison d'analyse des processus sociaux
MAS	Master of Advanced Studies
MAScS	Master en sciences sociales
MAss	Maître-assistant
MEN	Musée d'ethnographie de Neuchâtel
MEOP	Master en méthodologie d'enquête et opinion publique
MER	Maître d'enseignement et de recherche
MO	Mandat d'objectifs

N

NAS	Norme d'audit suisse
NASSR	North American Society for Study of Romanticism
NCCR	National Center of Competence in Research

O

OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
ODM	Office fédéral des migrations
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé

P

PA	Professeur associé
PAss	Professeur assistant
PB	Professeur boursier
PCI	Projet de coopération et d'innovation
PD	Privat-docent
PE	Professeur extraordinaire
PI	Professeur invité
(PI) ²	Pôle de droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation
PMU	Policlinique médicale universitaire de Lausanne
PO	Professeur ordinaire
PRN	Pôle de recherche national

Q**R**

RBNJ	Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes
RERO	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
RTS	Radio Télévision Suisse

S

SAF	Service analytique facultaire
SAN	Société des alumni de l'Université de Neuchâtel
SCG	Service de la comptabilité générale (UniNE)
SCI	Système de contrôle interne

Secomania	Fête des sciences économiques de l'UniNE
SePS	Sciences et pratiques du sport
SFT	Service des fonds de tiers (UniNE)
SHAN	Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel
SIM	Service des immatriculations et de la mobilité (UniNE)
Sitel	Service informatique et télématique (UniNE)
SOL	Swiss Occidental Leonardo
SPC	Service de presse et communication (UniNE)
SPD	Service de promotion et développement (UniNE)
SRH	Service des ressources humaines (UniNE)
STFS	Service technique de la Faculté des sciences (UniNE)
SUN	Sports universitaires
T	
TST	Bureau de transfert de savoir et de technologie (UniNE)
U	
U3a	Université du 3 ^e âge
UaB	Université des aînés de Bienne
UE	Union européenne
UGI	Union géographique internationale
UNES	Union nationale des étudiants suisses
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIL	Université de Lausanne
UNILU	Université de Lucerne
UniNE	Université de Neuchâtel
USIAS	Institut d'études avancées de l'Université de Strasbourg
V	
W	
WKD	World Knowledge Dialogue
WSL	World Knowledge Dialogue
X	
Y	
Z	



Edition

Rectorat de l'Université de Neuchâtel
Faubourg du Lac 5a, CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre d'impression (CIUN)

Tirage

120 exemplaires

Rapport approuvé par

Le Conseil de l'Université, le 12 avril 2013

© **Université de Neuchâtel**

Avril 2013

www.unine.ch